# REPUBLIQUE DU MALI

# Un Peuple-Un But-Une foi

# MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

**INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (INSTAT)** 

# CONSOMMATION PAUVRETE BIEN-ETRE DES MENAGES 2020

**Juillet 2021** 









# ENQUETE MODULAIRE ET PERMANENTE AUPRES DES MENAGES (EMOP)

Avec l'appui de l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (Asdi) et Statistique Suède (SCB)

Juillet 2021



RAPPORT D'ANALYSE PASSAGES 1 - 4 (avril 2020)

# **TABLE DES MATIERES**

TABLE DES MATIERES	3
LISTE DES TABLEAUX	-
LISTE DES FIGURES.	
SIGLES ET ABREVIATIONS	7
PERSONNEL DE COORDINATION ET DE CONCEPTION DE L'EMOP	
DEFINITION DES CONCEPTS CLES	18
CONTEXTE SOCIOECONOMIQUE DU MALI	
RESUMEINTRODUCTION	
BREF APERÇU DE LA METHODOLOGIE DE L'EMOP	
1. DEPENSES DE CONSOMMATION DES MENAGES	
La consommation des ménages	
Allocation des dépenses selon les fonctions de consommation	27
Le poids des principaux produits alimentaires consommés	
2. MESURE ET ANALYSE DE LA PAUVRETE	32
2.1. Concepts et mesures de la pauvreté	32
2.2. Détermination des seuils de pauvreté et déflateurs spatiaux	
2.3. Unité d'analyse	34
3. CARACTERISATIÓN DE LA PAUVRETE	
3.1. Analyse régionale et spatiale de la pauvreté	
3.2. L'effort d'investissement	
3.3. Caractéristiques sociodémographiques et pauvreté	
3.4. Caractéristiques socioculturelles et pauvreté	
3.5. Pauvreté et part de consommation alimentaire	
3.6. La distribution des ménages selon les dépenses par tête	47
4. ETAT SANITAIRE DE LA POPULATION, ACTIVITÉ ET PAUVRETÉ	
4.1. Santé et pauvreté	
4.2. Pauvreté selon l'activité	
4.3. L'occupation non rémunérée des chefs de ménages pauvres	
5. AUTRES ASPECTS DU BIEN ETRE	
5.1. Dynamique de la possession des biens durables	
5.1.1. Possession de téléphone mobile	
5.1.2. Possession du téléviseur	
5.1.3. Possession de moto	
5.2.1. Accès à l'eau potable	
5.2.2. Accès à l'électricité	
5.2.3. Hygiène	bZ
5.2.4. Source d'énergie pour la cuisson	
5.3. Distance et temps mis pour atteindre les services ou infrastructures sociales de base	05
5.3.1. Distance et temps mis pour atteindre la source d'eau potable la plus proche	
5.3.2. Distance et temps mis pour atteindre le marché de produits alimentaires le plus proche.	
5.3.3. Distance et temps mis pour atteindre les infrastructures scolaires les plus proches	
5.3.4. Distance et temps mis pour atteindre la maternité la plus proche	
5.3.5. Résumé synoptique de certaines conditions du bien-être	
6. ANALYSE DE L'INEGALITE	12 7 <i>1</i>
CONCLUSION	
ANNEXES	
ANNEXE 1 : METHODOLOGIE	80
ANNEXE 2 : BILAN DES QUATRE PASSAGES POUR UN FICHIER CONSOLIDE SUR LES DEPENSES	83

ANNEXE 3:	TABLEAUX DE CONSOMMATION ET D'ANALYSE DE PAUVRETE	85
ANNEXE 4:	DEPENSES DE CONSOMMATION DES MENAGES PENDANT 2020	96

# LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1-1: Dépenses annuelles de consommation par type de ménage (FCFA)	26
Tableau 1-2: Structure de la consommation annuelle moyenne des ménages par quintile (%)	26
Tableau 1-3: Part des dépenses par fonction de consommation selon la région (%)	
Tableau 1-4: Part des dépenses par fonction de consommation selon le niveau de pauvreté des ménages (%)	28
Tableau 1-5: Part des dépenses par fonction de consommation selon le niveau d'instruction du chef du ménage (%	
Tableau 1-6: Part des dépenses par fonction de consommation selon la taille de ménage (%)	29
Tableau 1-7: Le poids des principaux produits alimentaires consommés	29
Tableau 1-8: Les dix produits non-alimentaires les plus achetés par milieu	31
Tableau 2-1: Evolution des seuils et incidences de pauvreté	34
Tableau 3-1: Indices de pauvreté par région (%)	36
Tableau 3-2: Evolution de l'incidence de pauvreté selon le milieu de résidence (%)	39
Tableau 3-3: Effort d'investissement (en milliards de FCFA) par région et par milieu de résidence	
Tableau 3-4: Indices de pauvreté selon le sexe du chef du ménage (%)	
Tableau 3-5: Evolution du taux d'alphabétisation des personnes de 15 ans et plus par sexe (%)	43
Tableau 3-6: Alphabétisation parmi les personnes âgées de 15 à 24 ans, par sexe et selon le niveau de pauvreté e	
milieu (%)	
Tableau 4-1:Les activités non rémunérées des chefs de ménages pauvres selon le milieu (%)	51
Tableau 5-1: Evolution de la possession de téléphone mobile selon la région (%)	53
Tableau 5-2: Evolution de la possession de téléviseur selon la région (%)	55
Tableau 5-3: Evolution de la possession de moto selon région (%)	
Tableau 5-4: Evolution de l'accès des ménages à l'eau potable selon la région (%)	60
Tableau 5-5: Evolution de l'accès à l'électricité par région (%)	61
Tableau 5-6: Evolution de l'usage de la chasse/fosse/latrine selon la région	63
Tableau 5-7: Evolution de l'utilisation de bois comme source d'énergie pour la cuisson par région (%)	64
Tableau 5-8: Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre la source d'eau potable la plus	
proche (%)	66
Tableau 5-9 : Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre le marché de produits alimentair	res
(%)	67
Tableau 5-10 : Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre le premier cycle fondamental l	е
$1  1  \setminus \ /$	68
Tableau 5-11 : Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre la maternité la plus proche (%)	
Tableau 6-1: Coefficient de Gini selon la région, le milieu de résidence et le sexe caractéristiques	
Tableau 7-1: L'IPM par région et par milieu	75

# **LISTE DES FIGURES**

Figure 1-1: Répartition des parts alimentaires et non alimentaires selon le quintile (%)	27
Figure 3-1: Indices de pauvreté selon le milieu de résidence (%)	36
Figure 3-2: Incidence de la pauvreté selon la région (%)	38
Figure 3-3: Evolution de l'incidence de la pauvreté selon le milieu de résidence (%)	
Figure 3-4: Indices de pauvreté selon la taille du ménage (%)	
Figure 3-5: Répartition des ménages selon la taille et le statut de pauvreté (%)	
Figure 3-6: Indices de pauvreté selon le niveau d'instruction du chef du ménage (%)	
Figure 3-7: Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus par région selon le niveau de pauvreté (%)	
Figure 3-8: Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus par milieu selon le niveau de pauvreté (%)	
Figure 3-9: Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus par quintile selon le sexe (%)	
Figure 3-10: Part alimentaire et incidence de la pauvreté de 2011 et 2019 (%)	
Figure 3-11: Distribution des dépenses par tête des ménages au niveau national et à Bamako (FCFA)	
Figure 3-12: Distribution des dépenses par tête des ménages ruraux et des autres villes (FCFA)	
Figure 4-1: Incidence de la pauvreté selon le statut de morbidité sur les 4 passages (%)	
Figure 4-2: Répartition de la population pauvre sur les types de prestataire de service de santé consultés (%)	
Figure 4-3: Les types de problèmes rencontrés au service de santé par la population pauvre (%)	
Figure 4-4: Répartition des employés selon la branche d'activité et le statut de pauvreté (%)	
Figure 4-5:Taux de pauvreté des groupes socioéconomiques des individus dans l'emploi actuel (%)	
Figure 4-6 Taux de pauvreté selon le secteur institutionnel (%)	
Figure 4-7:Les activités non rémunérées réalisées par les chefs de ménage pauvres (%)	
Figure 5-1: Possession de téléphone mobile par niveau de pauvreté selon le milieu de résidence (%)	
Figure 5-2: Evolution de la possession de téléphone mobile selon les quintiles (%)	
Figure 5-3: Evolution de la possession de certains biens possédés par le ménage (%)	
Figure 5-4: Possession de téléviseur par niveau de pauvreté selon le milieu de résidence (%)	
Figure 5-5: Evolution de la possession de télévision selon les quintiles (%)	56
Figure 5-6: Possession de moto par niveau de pauvreté selon le milieu de résidence (%)	
Figure 5-7: Evolution de la possession de moto par quintile selon les années (%)	
Figure 5-8: Evolution de l'accès aux services de base (%)	
Figure 5-10 : Evolution de l'accès des ménages à l'eau potable selon les quintiles (%)	
Figure 5-11: Accès à l'électricité par niveau de pauvreté selon le milieu de résidence (%)	
Figure 5-12: Evolution de l'accès à l'électricité par quintile (%)	
Figure 5-13: Proportion de ménages utilisant la chasse/fosse/latrine selon le niveau de pauvreté par milieu (%)	
Figure 5-14: Evolution de l'usage de la chasse/fosse/latrine par quintile (%)	
Figure 5-15: Proportion de ménages utilisant le bois comme source d'énergie pour la cuisson par niveau de pauv	
selon le milieu de résidence (%)	64
Figure 5-16: Evolution de l'utilisation de bois comme source d'énergie pour la cuisson par quintile (%)	
Figure 5-17: Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre la source d'eau potable la plus	
proche (%)	
Figure 5-18: Proportion des ménages par milieu selon la distance et le temps pour atteindre la source d'eau pota	
plus proche (%)	65
Figure 5-19 : Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre le marché de produits alimenta	
(%)	6/
Figure 5-20: Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre le premier cycle fondamental le	
proche (%)	68
Figure 5-21: Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre la maternité la plus proche (%)	
Figure 5-22: Aspects du bien-être 2020	/0
Figure 6-1: Evolution de l'inégalité entre 2001 et 2020 – coefficient de Gini	
Figure 6-2: Courbe de Lorenz pour la distribution des dépenses par tête selon le sexe	/ 3

### **SIGLES ET ABREVIATIONS**

AFRISTAT Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne

ANPE Agence Nationale Pour l'Emploi

BM Banque Mondiale

CREDD Cadre stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable

CSLP Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté

CSCRP Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté

CSPRO Census and Survey Processing System

DRPSIAP Direction Régionale de la Planification, de la Statistique et de l'Informatique, de l'Aménagement du

Territoire et de la Population

ELIM Enquête Légère Intégrée auprès des Ménages EMEP Enquête Malienne sur l'Evaluation de la Pauvreté

EMOP Enquête modulaire et permanente auprès des ménages

EPAM Enquête Permanente Auprès des Ménages

FGT Foster, Greer et Thorbecke
GPS Gouvernance, Paix et Sécurité

IHPC Indice Harmonisé des Prix à la Consommation

INSTAT Institut National de la Statistique

IRD Institut de Recherche pour le Développement

MICS-ELIM Enquête par Grappe à Indicateurs Multiples intégrée aux dépenses de consommation des ménages

ODD Objectifs du Développement Durable

ORTM Office de Radiodiffusion Télévision du Mali SPSS Statistical Package for Social Sciences

UP Unité Primaire

Prénoms et Noms Titre

1. Management

Dr. Arouna SOUGANE Directeur Général de l'INSTAT, Chef du projet

Dr. Issa BOUARE Directeur Général Adjoint de l'INSTAT, Assistant au Chef du projet

Boureima CISSE Agent Comptable de l'INSTAT, Gestionnaire

Adama FOFANA Comptable INSTAT, Agent Administratif

2. Encadrement Technique

Siaka CISSE Chef de Département RNE, Directeur Technique

Aminata COULIBALY Chef de Division des Enquêtes, Responsable Technique

Mamadou Founé TOUNKARA Chargé d'Enquêtes, Responsable de l'analyse des données,

appui à l'élaboration des outils

Idrissa DIABATE Chef de Division de la Recherche et de la Normalisation,

Responsable de l'exploitation

Sira TRAORE Chef de Division des Applications et des Bases de Données,

Responsable de la conception des applications et de l'édition des

données

Amadou KONE Chargé d'Enquêtes, Appui à l'élaboration des outils et à l'analyse

des résultats.

Sékou HAIDARA Chargé d'Enquêtes, Appui à l'élaboration des outils et à l'analyse

des résultats.

Ankoundia Gaston SODIO Chargé d'Enquêtes, Appui à l'élaboration des outils et à l'analyse

des résultats.

3. Appui Technique

Thomas POLFELDT, Expert commis par la Statistique Suède (SCB)

Prénom et Nom	Titre
	Kayes
DEMBELE MOUSSA	Directeur régionale/Superviseur
SIBY ABDOULAYE	Contrôleur
DIALLO Amadou Dit Mbara	Contrôleur
Moctar TRAORE	Contrôleur
SAMAKE Drissa	Enquêteur
TOURE Ousmane	Enquêteur
NDIAYE Harouna	Enquêteur
DABO Moussa	Enquêteur
Ibrahim MAIGA	Enquêteur
Tièblé dit Abdoul Aziz COULIBALY	Enquêteur
Bourama DIARRA	Enquêteur
Julien KONE	Enquêteur
DEMBELE MOUSSA	Superviseur
	Koulikoro
Amadou DIAWARA	Directeur Régional DRPSIAP
Sidy CISSE	Superviseur
Boubacar DIARRA	Contrôleur
Amadou TRAORE	Contrôleur
Mohamed DIARRA	Enquêteur
Abdoulaye COULIBALY	Enquêteur
Idrissa DEMBELE	Enquêteur
Mamadou DIAKITE	Enquêteur
Aboubacar S. TOURE	Enquêteur
Lassina TRAORE	Enquêteur
Yacouba SOUGANE	Enquêteur
Kassim MARICO	Enquêteur
Mamadou B DOUMBIA	Enquêteur
	Sikasso
Mahamadou MAIGA	Directeur Régional DRPSIAP
Mahamadou I KONE	Superviseur
Abdallah Sagni TRAORE	Contrôleur
Manzourou SANOGO	Contrôleur
Aboubacar SANOGO	Contrôleur
Mamadou DIARRA	Contrôleur
Amadou TRAORE	Enquêteur
Modibo D COULIBALY	Enquêteur
Adama SOGOBA	Enquêteur
Kadiatou SOUMAORO	Enquêteur
Nana COULIBALY	Enquêteur
Mamoutou NIARE	Enquêteur
EL Hassane TANDIOUGORA	Enquêteur
N I DIALLO	<b>-</b> A1

Ségou

Enquêteur

Enquêteur

Enquêteur

Noumouke DIALLO

Boubacar TRAORE

Wara Dit brehima DIARRA

Prénom et Nom Titre

Tahibou SISSOKO Directeur Régional DRPSIAP

Birama SISSOKO Superviseur Amadou CISSE Contrôleur Lassana KONATE Contrôleur Sékouba SANGARE Contrôleur Bagni SAMATE Enquêteur Abdoulaye TRAORE Enquêteur Zoumana DRAME Enquêteur Abdoulaye SISSOKO Enquêteur Souleymane DIALLO Enquêteur Ousmane CISSE Enquêteur Ahamadou SAMASSA Enquêteur Ousmane Wopre TANGARA Enquêteur

### Mopti

Amadou NIARE Directeur Régional DRPSIAP

Amadou KONE Superviseur **Boukary TRAORE** Contrôleur Yacouba SIDIBE Enquêteur Moussa TRAORE Enquêteur Boubou KONATE Enquêteur Badra Alou COULIBALY Contrôleur Dianguinè COULIBALY Enquêteur Facoury dit Aly COULIBALY Enquêteur Ramata SANKARA Enquêteur Mamadou DOUMBIA Contrôleur Ousmane DJENEPO Enquêteur Alassane BAMBA Enquêteur Aly TIMBINE Enquêteur

### **Tombouctou**

Dippa TRAORE Directeur Régional DRPSIAP

Lamine COULIBALY Superviseur **Oumar SIDIBE** Contrôleur Aboubacrine TRAORE Enquêteur **Oumar BABA** Enquêteur Ibrahim BAGNA Enquêteur Mahalmoudou MAIGA Contrôleur Harber BOUYA Enquêteur Mohamed OUMAR Enquêteur Alhousseïni GARBA Enquêteur

### Gao

Seydou Makan KEITA Directeur Régional DRPSIAP

Amadou SOGOBA Superviseur
Issa FANE Contrôleur
Soumana MAHAMADOU contrôleur
David GUINDO Enquêteur
Aboubacar Soumana DIALLO Enquêteur

Prénom et NomTitreAlassane Abdoulaye TOUREEnquêteur

Youssouf Mohamed AHIMIDI Enquêteur

Kidal

Abdoulaye TRAORE Directeur Régional DRPSIAP

Lousseyni TIELA Superviseur
Yaya SAMAKE contrôleur
Idrissa CISSE Enquêteur
Moussa Ag IMADANE Enquêteur
Iknane Ag HAMADA Enquêteur
Ismael SIBI Enquêteur

**Bamako** 

Mme Elisabeth DEMBELE Directeur Régional DRPSIAP

Harouna BAMBA Superviseur Yacouba TRAORE Contrôleur Abdramane TRAORE Contrôleur Boureima GOITA Enquêteur Lassana Zani COULIBALY Enquêteur Oumou CISSE Enquêteur Bakary SAMAKE Enquêteur Ousmane TRAORE Enquêteur Mamadou COULIBALY Enquêteur Pierre Faboula SYLLA Enquêteur Mme Biba Fatimata DEMBELE Enquêteur

### **AVANT PROPOS**

Le Gouvernement du Mali a placé la lutte contre la pauvreté au cœur de toutes les politiques et stratégies de développement, tant au niveau national que sectoriel. Cette volonté s'est manifestée à travers la mise en œuvre des différentes générations du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP)) à partir de mai 2002.

L'élaboration, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des différentes politiques et programmes de lutte contre la pauvreté nécessitent la disponibilité des données statistiques fiables et à jour sur les conditions de vie de la population. L'Institut National de la Statistique, avec l'appui technique et financier de la Suède, entend relever ce défi en mettant en place un système d'enquête modulaire et permanente auprès des ménages (EMOP) qui a pour objectif de fournir, dans des délais courts, les indicateurs permettant de suivre régulièrement les conditions de vie des populations et des ménages.

Le présent rapport découle de l'analyse des données consolidées des dépenses de consommation des ménages des quatre passages. Il expose le niveau des principaux indices de pauvreté enregistrés au niveau national, dans les régions ainsi que dans les deux milieux de résidence retenus en tant que strates d'analyse. La particularité du District de Bamako à absorber les résultats du milieu urbain a été jugulée en le faisant ressortir dans certains tableaux ou graphiques comme strate à part. Cette stratification n'affecte en rien la précision des résultats du District de Bamako en tant que région ou vu comme milieu de résidence.

Les indicateurs sectoriels relatifs à l'éducation, à l'emploi, etc. sont consignés dans les rapports de passage. Ils sont croisés avec les variables ou indices de pauvreté pour améliorer les connaissances dans le profilage des pauvres dans le présent rapport.

Je me félicite de la régularité et de la richesse des publications de l'EMOP, fruit d'une collaboration féconde entre l'INSTAT et ses partenaires.

C'est pourquoi, il me plaît de rendre un hommage mérité à la coopération suédoise pour son accompagnement technique à l'amélioration des rapports d'analyse et aux Directions régionales de la Planification, de la Statistique et de l'Informatique, de l'Aménagement du territoire et de la Population (DRPSIAP) pour le suivi rapproché des travaux de collecte.

J'adresse également mes remerciements à toute la population pour sa franche collaboration et particulièrement aux ménages ayant accepté de se soumettre aux questionnaires.

Mes remerciements vont enfin à tout le personnel de l'enquête notamment les enquêteurs et les contrôleurs pour leur sacrifice et la qualité de leur travail ainsi qu'à mes collaborateurs pour leur dévouement et leur attachement au travail bien accompli.

L'Institut National de la Statistique compte sur vos observations et suggestions pertinentes afin d'améliorer les différentes publications pour la satisfaction des utilisateurs de données statistiques.

Je vous remercie et vous souhaite bonne lecture.

**DIRECTEUR GENERAL** 

Dr. Arouna SOUGANE Chevalier de l'Ordre National

### INDICATEURS DU CADRE STRATÉGIQUE POUR LA RELANCE ÉCONOMIQUE ET LE. DÉVELOPPEMENT DURABLE (CREDD)

Objectif spécifique	Effets/Impacts	Indicateur CREDD	Valeur (%)
		Taux de pauvreté monétaire (%)	
		-National,	41,9
		-Bamako,	3,5
		-Urbain autre que Bamako,	26,8
		Rural	50,6
		Indice de Gini	0,38
		Indice de Pauvreté Multidimensionnelle au Mali	33,3
		Taux d'accès des ménages à l'eau potable (femmes, hommes)	
		-National	85,2
		-Urbain	92,8
		-Rural	82,5
		-Chef de ménage homme	93,3
		-Chef de ménage femme	6,7
3.1.3 : Promouvoir une	La projectora économique	Taux brut de scolarisation	0,1
croissance réductrice de la	La croissance économique est forte, inclusive et		70.4
	*	Taux brut de scolarisation (%) au primaire I des filles	72,1
pauvreté et des inégalités	durable	Taux brut de scolarisation (%) au primaire I des garçons	70,2
		Taux net de scolarisation (%) au primaire II des filles	59,0
		Taux net de scolarisation (%) au primaire II des garçons	57,7
		Part de la population vivant dans un rayon de 5km d'un	05.4
		centre de santé fonctionnel (CSREF) (%)	95,1
		Proportion de l'emploi formel, Homme	0,8
		Proportion de l'emploi formel, Femme	0,2
		Rémunération horaire moyenne au Mali (F CFA)	
		-National	288,2
		- homme	395,05
		-femme	140,03
		Taux de chômage et de sous-utilisation de la main d'œuvre	2,3
		Taux d'emploi des jeunes (15-40 ans)	61,3
		Proportion de jeunes (âgés de 15 à 40 ans) non scolarisés	
		et sans emploi ni formation	29,9
5.2.1 : Améliorer le	Les jeunes disposent de	Taux d'alphabétisation des femmes	22,1
rendement interne du	meilleures connaissances	Taux de chômage de la population ;	2,3
système, favoriser	académiques et de	Taux de chômage des jeunes (15-35 an):	3,7
l'employabilité des jeunes et	compétences		•
l'insertion	professionnelles facilitant		
socioprofessionnelle des	leur insertion dans le tissu		
sortants	économique	Taux d'activité chez les jeunes (15-40 ans)	61,3
5.2.2 : Promouvoir un accès	D'ici à 2023 les filles et		
équitable et inclusif à une	garçons accèdent à une	Taux brut de Scolarisation au 1er cycle de l'Enseignement	
éducation de qualité pour	éducation équitable,	Fondamental	
tous	inclusive et de qualité		71,1
5.3.1 : Satisfaire durablement			
les besoins en eau potable,			
en quantité et en qualité,		Taux d'accès des ménages au service d'eau potable à	
d'une population en		domicile	
croissance et d'une économie			
en développement.			85,2

LES INDICATEURS DES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE (ODD) SUIVIS DANS L'EMOP

Indicateur ODD	Cible	EMOP 2020(%)
ODD1 : Lutter contre la pauvreté		2020(70)
1.2.1 Proportion de la population vivant au-dessous du seuil national de	D'ici à 2030, réduire de moitié au moins la	
pauvreté, par sexe du chef de ménage (%)	proportion d'hommes, de femmes et d'enfants	
National	de tout âge qui vivent dans la pauvreté sous	41,9
Chef homme	tous ses aspects, telle que définie par chaque	31,7
Chef de ménage femme	pays et quelles qu'en soient les formes	17,0
1.2.2 Proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tous âges vivant	D'ici à 2030, réduire de moitié au moins la	
dans une situation de pauvreté sous toutes ses formes, telles que définies	proportion d'hommes, de femmes et d'enfants	
par chaque pays	de tout âge qui vivent dans la pauvreté sous	
Incidence (H) IPM National	tous ses aspects, telle que définie par chaque	33,0
Masculin	pays et quelles qu'en soient les formes	32,8
Féminin		35,8
1.4.1 Proportion de la population vivant dans des ménages ayant accès	D'ici à 2030, faire en sorte que tous les	
aux services de base	hommes et les femmes, en particulier les	
Eau potable	pauvres et les personnes vulnérables, aient les	85,2
Électricité	mêmes droits aux ressources économiques et	70,8
Toilette	qu'ils aient accès aux services de base, à la	
	propriété et au contrôle des terres et à d'autres	
	formes de propriété, à l'héritage et aux ressources naturelles et à des nouvelles	92,5
	technologies et des services financiers	, ,
	adéquats, y compris la microfinance.	
ODD4. Education de qualité	, sacquate, j comprie a micromanico.	
4.6.1 Proportion de la population d'un groupe d'âge donné ayant les	D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les	
compétences voulues à au moins un niveau d'aptitude fixé a) en	sexes dans le domaine de l'éducation et	
alphabétisme et b) arithmétique fonctionnels, par sexe.	assurer l'égalité d'accès des personnes	
Proxy : Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus dans n'importe quelle	vulnérables, y compris les personnes	
langue (%)	handicapées, les autochtones et les enfants en	
National	situation vulnérable, à tous les niveaux	30,6
Homme	d'enseignement et de formation professionnelle.	40,2
Femme	professionnelle.	22,1
ODD5 : Egalité entre les sexes		
5.b.1 Proportion de la population (Ménages) possédant un téléphone	5.b Renforcer l'utilisation des technologies	
portable, par sexe (du CM)	clefs, en particulier de l'informatique et des	
National	communications, pour favoriser	82,5
Homme	l'autonomisation des femmes	83,1
Femme		74,2
ODD6. Accès à l'eau potable et assainissement		
6.1.1 Proportion de la population utilisant des services d'alimentation en	6.1 D'ici à 2030, assurer l'accès universel et	
eau potable gérés en toute sécurité	équitable à l'eau potable, à un coût abordable	85,2
Proxy : Proportion de la population ayant accès à l'eau potable		
6.2.1 Proportion de la population utilisant des services d'assainissement	6.2.1 Proportion de la population utilisant des	
gérés en toute sécurité, notamment des équipements pour se laver les	services d'assainissement gérés en toute	43,8
mains avec de l'eau et du savon (L15) %	sécurité, notamment des équipements pour se laver les mains avec de l'eau et du savon	
ODD7. Accès à l'énergie propre et à coût abordable	liaver les mains avec de l'éau et du savoil	
7.1.1 Proportion de la population ayant accès à l'électricité (Electrification	Garantir l'accès de tous à des services	
EDM, Electricité rurale (AMADER, Agence des Energies Renouvelables,	énergétiques fiables, durables et modernes, à	70,8
ESMAP), Groupe électrogène et Panneau Solaire)	un coût abordable	. 0,0
7.1.2 Proportion de la population utilisant principalement des carburants et	Garantir l'accès de tous à des services	
technologies propres	énergétiques fiables, durables et modernes, à	3,5
	un coût abordable	

Indicateur ODD	Cible	EMOP 2020(%)
Proxy : Proportion de la population ayant accès à des combustibles		2020(70)
propres pour la cuisson		
ODD8. Plein emploi productif et travail décent pour tous		
8.3.1 Proportion de l'emploi informel dans les secteurs non agricoles, par	8.3 Promouvoir des politiques axées sur le	98,3
sexe	développement qui favorisent les activités	
Homme	productives, la création d'emplois décents,	97,5
Femme	l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et stimulent la croissance des microentreprises	99,3
	et des petites et moyennes entreprises et	
	facilitent leur intégration dans le secteur	
	formel, y compris par l'accès aux services	
	financiers	
8.5.1 Rémunération horaire moyenne (F CFA) des salariés hommes et		254,5
femmes, par profession, âge et situation au regard du handicap Sexe	-	
Homme	-	304,05
Femme	-	96,5
Catégorie socioprofessionnelle	-	30,3
Cadre supérieur, ingénieur et assimilé	+	583,33
Cadre moyen, agent de maîtrise	-	364,58
Employé, ouvriers qualifiés	-	172,94
Employé, ouvrier semi qualifié	D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif	444,21
Manoeuvre	et garantir à toutes les femmes et à tous les	321,48
Patron, employeur	hommes, y compris les jeunes et les	1013,83
Travailleur à son propre compte	personnes handicapées, un travail décent et	274,69
Associé	un salaire égal pour un travail de valeur égale	194,04
Apprenti		29,17
Aide familial		175,73
Groupe d'âge		·
15 24 ans		82,46
25_34 ans		185,55
35_44ans		292,30
45_64 ans		320,13
65 ans et plus		194,75
Aucun Handicap		288,54
Au moins un handicap		254,49
8.5.2 Taux de chômage, sexe, âge		2,3
Homme		2,9
Femme		1,8
Groupe d'âge		
15-24 ans	D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif	3,8
25-34 ans	et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les	3,8
35-44ans	personnes handicapées, un travail décent et	1,6
45-64 ans	un salaire égal pour un travail de valeur égale	0,3
65 ans et plus		0,1
Statut d'handicap		
Aucun Handicap		2,3
Au moins un handicap		1,0
8.6.1 Proportion de jeunes (âgés de 15 à 24 ans) non scolarisés et sans emploi, ni formation	D'ici à 2020, réduire considérablement la	32,5
Homme	proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation	17,4
Décultate enquele de l'EMI	'	11,7

Indicateur ODD	Cible	EMOP 2020(%)
Femme		44,8
8.7.1 Proportion et nombre d'enfants âgés de 5 à 17 (6 à 17 ans pour EMOP) ans qui travaillent	Prendre des mesures immédiates et efficaces pour supprimer le travail forcé, mettre fin à	39,6
Homme	l'esclavage moderne et à la traite d'êtres	44,0
Femme	humains, interdire et éliminer les pires formes de travail des enfants, y compris le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats et, d'ici à 2025, mettre fin au travail des enfants sous toutes ses formes	34,4
ODD9. Bâtir une infrastructure résiliente et promouvoir une industria	lisation durable	
9.c.1 Proportion de la population (Ménage) ayant accès à un réseau mobile, par types de technologie (Questionnaire Grappe)	9.c Accroître nettement l'accès aux technologies de l'information et des	
National	communications et faire en sorte que tous les	88,7
Orange	habitants des pays les moins avancés aient	20,3
Malitel	accès à Internet à un coût abordable d'ici à	5,4
Orange et Malitel	2020	25,7
11.1.1 Proportion de la population urbaine vivant dans des quartiers de taudis, des implantations sauvages ou des logements inadéquats	Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables	23,3
17.8.1 Proportion de la population utilisant Internet (PROXY, PM2)	17.8 Faire en sorte que la banque de technologies et le mécanisme de renforcement des capacités scientifiques et technologiques et des capacités d'innovation des pays les moins avancés soient pleinement opérationnels d'ici à 2017 et renforcer l'utilisation des technologies clefs, en particulier de l'informatique et des	
	communications	22,6

# MATRICE DES RÉSULTATS DE L'AGENDA 2063 AU NIVEAU NATIONAL : OBJECTIFS, DOMAINES PRIORITAIRES, CIBLES ET STRATÉGIES

Objectif	Domaines prioritaires pour 2063	Cibles pour 2063	EMOP 2020
•		b) Maintenir le niveau de chômage en dessous de 6 pour cent ;	2,3
	1.1.1. Revenus, emplois et travail décent	d) Réduire le chômage des jeunes (15-35 ans) à 6% ou moins ;	3,7
		e) Réduire le taux de chômage en milieu rural de 50% d'ici à 2030 et l'éliminer d'ici à 2050 ;	1,5
1.1. Niveau et qualité de vie élevés, bonne		f) Réduire la proportion de la population qui n'ont pas accès à l'eau potable de 95 pour cent du niveau de 2013 ;	85,2
santé et bien-être pour tous les citoyens	1.1.4. Habitats modernes et vivables, et services de base	g) Réduire la proportion des personnes qui n'ont pas accès aux installations d'assainissement amélioré de 95 pour cent du niveau de 2013 ;	92,5
	de qualité	h) Augmenter l'accès à l'électricité d'au moins 50 pour cent du niveau de 2013 ;	70,8
		k) Assurer l'accès de tous les citoyens à une connectivité Internet à haut débit et aux moyens de communication vocale d'ici à 2025 ;	22,6
1.2. Des citoyens bien formés et une révolution des compétence s soustendue par la science, la technologie et l'innovation	1.2.1. Révolution des compétences axée sur l'éducation, la science, la technologie et l'innovation	a) Atteindre un taux d'alphabétisation de 100 pour cent d'ici à 2025 ;	30,6
6.2. Jeunes et enfants engagés et	6.2.1. Autonomisation des	A. Réduire le chômage des jeunes, notamment des filles de 25 pour cent d'ici à 2020, de 50 pour cent d'ici à 2025 et de 90 pour cent d'ici à 2050 ;	
responsabilisé s	jeunes et droits de l'enfant	Homme Femme	2,9 1,8

### **DEFINITION DES CONCEPTS CLES**

### 1. Effort d'investissement

L'effort d'investissement est la somme totale des différences entre le seuil de pauvreté annuel et la dépense par tête des individus pauvres. Il mesure le montant total qu'il faut donner aux pauvres pour atteindre le seuil de pauvreté.

$$N \times PG = \sum_{i=1}^{q} (z - y_i)$$

où Q : est le nombre total de pauvres, PG : est le poverty gap c'est-à-dire la différence entre le seuil de pauvreté et la dépense par tête d'un individu pauvre, z : est le seuil de pauvreté et yi : est la dépense par tête

### 2. Equivalents adultes

Dans les calculs de consommation, on considère souvent qu'un homme adulte consomme plus de comestibles qu'un enfant ou qu'une femme. La FAO a déterminé les échelles d'équivalence pour être utilisées en Afrique subsaharienne. Celles-ci indiquent la consommation pour une personne définie par âge et sexe, exprimée comme proportion de la consommation d'un homme âgé de 20 – 50 ans. Par exemple, une femme âgée de 20 à 50 ans a un équivalent adulte qui correspond à 0,77. On estime qu'elle consomme, dans ce calcul, 77 % de ce que consomme un homme du même âge.

Pour les calculs de pauvreté, la mesure de dépenses par équivalent adulte serait plus indiquée que les dépenses par tête. Néanmoins, dans plusieurs pays, on préfère utiliser la mesure des dépenses par tête, qui a une interprétation facile à comprendre. Aussi, les échelles d'équivalents adultes ne sont pas parfaites ; elles ne mesurent pas les avantages des opérations en grande échelle dont profitent les ménages d'un grand nombre de membres.

### 3. Indice de Développement Humain (IDH)

L'IDH est un indice statistique composite, crée par le programme des Nations unies pour le développement (PNUD) en 1990 pour évaluer le niveau de développement humain des pays du monde. L'IDH se fonde sur trois critères majeurs : l'Esperance de vie à la naissance, le niveau d'éducation et le niveau de vie.

### 4. Indices FGT

La mesure de la pauvreté est en soi une fonction statistique. Elle compare l'indicateur de bien-être du ménage et le seuil de pauvreté et traduit le résultat en un seul nombre pour toute la population, ou pour un sous-groupe déterminé. Il existe de nombreuses mesures alternatives, mais les trois mesures les plus couramment utilisées sont celles des indices FGT (Foster, Greer et Thorbecke, 1984) : l'incidence, la profondeur et la sévérité.

La forme générale est

$$P_{\alpha} = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^{q} \left( \frac{z - y_i}{z} \right)^{\alpha},$$

où n = le nombre total des individus, q = le nombre des individus pauvres (c'est-à-dire, les individus des ménages avec les dépenses au-dessous du seuil),  $y_i$  = les dépenses par tête ou par équivalent adulte dans le ménage (pauvre) de l'individu i, et z = le seuil de pauvreté mesuré comme dépenses par tête ou par équivalent adulte.

### a. L'incidence de la pauvreté

Nous l'obtenons pour  $\alpha = 0$ 

$$P_0 = \frac{q}{n}$$

Cette mesure appelée aussi taux de pauvreté est l'indicateur standard le plus courant. Il correspond au pourcentage de la population dont les revenus ou les dépenses de consommation par habitant se situent en dessous du seuil de pauvreté, c'est-à-dire au pourcentage de la population qui n'a pas les moyens d'acheter un panier de biens de base.

Cet indice a été critiqué, notamment par Sen (1976), parce qu'il n'indique que le nombre de pauvres, et non l'ampleur de la pauvreté. Ainsi, si les pauvres devenaient encore plus pauvres, l'indice P0 ne changerait pas.

### b. Le gap ou profondeur de la pauvreté

Il s'obtient pour  $\alpha$  = 1

$$P_1 = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^{q} (\frac{z - y_i}{z})$$

Le gap de la pauvreté mesure la gravité de la situation des pauvres. Il indique à quel niveau en dessous du seuil de pauvreté se situe leur consommation. L'écart par rapport au seuil de pauvreté, qui lui est apparenté, mesure le déficit total de tous les pauvres : leur insuffisance de ressources par rapport au seuil de pauvreté. Autrement dit, il correspond au montant nécessaire pour amener tous les pauvres au seuil de pauvreté. Cet écart est donc une mesure beaucoup plus parlante que la simple comptabilisation des pauvres parce qu'elle prend en compte la répartition des pauvres.

### c. La sévérité de la pauvreté

Nous l'obtenons pour  $\alpha$  = 2

$$P_2 = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^{q} \left( \frac{z - y_i}{z} \right)^2$$

Cette mesure tient compte non seulement de la distance séparant les pauvres de la ligne de pauvreté (l'écart de pauvreté), mais aussi de l'inégalité entre les pauvres. Elle attribue une pondération plus importante aux ménages situés à plus grande distance de la ligne de pauvreté.

### 5. Objectifs de Développement Durable (ODD)

Également nommés Objectifs mondiaux, les ODD renvoient à un appel mondial à agir pour éradiquer la pauvreté, protéger la Planète et faire en sorte que tous les êtres humains vivent dans la paix et la prospérité.

Ces 17 Objectifs s'appuient sur les succès des Objectifs du Millénaire pour le Développement, tout en y intégrant de nouvelles préoccupations telles que les changements climatiques, la paix et la justice, entre autres priorités. Ces objectifs sont étroitement liés les uns aux autres, le succès de l'un dépendant souvent de la résolution de problématiques généralement associées à un autre objectif.

### 6. Quintiles

Le quintile, à l'instar de la notion plus générale de centile, de décile et de quartile renvoie à la position occupée dans la distribution des fréquences.

Dans ce rapport, la limite quintile est obtenue en rangeant d'abord les ménages selon toutes les dépenses par tête recueillies durant la période **avril 2021-mars 2021**, de la plus faible à la plus élevée et ensuite, en choisissant la valeur de dépense par tête sous laquelle 20 % (limite inférieure), 40 % (deuxième limite), 60 % (troisième limite), 80 % (quatrième limite) et 100 % (limite supérieure) des ménages se trouvent respectivement.

Le quintile comme tel est associé au segment compris entre deux limites quintiles. Le premier segment (Quintile 1, les « **Moins nantis**¹ ») comprend les ménages pour lesquels les dépenses totales annuelles par tête sont inférieures à la limite quintile inférieure (289 433 FCFA);

Le Quintile 2 est composé de ménages pour lesquels les dépenses par tête sont comprises entre 289 433 F CFA et 390 116 F CFA ;

Le Quintile 3 est constitué de ménages dont les dépenses par tête sont comprises entre 390 116 F CFA et 496 655 F CFA :

Le Quintile 4 est composé de ménages dont les dépenses par tête sont comprises entre 496 655 FCFA et 718 957 F CFA :

Le Quintile 5, les « Plus nantis », regroupe les ménages dont les dépenses par tête sont supérieures à 718 957 FCFA.

### 7. Taux de couverture

Le taux de couverture est le rapport entre la valeur des exportations et celle des importations entre deux pays (ou deux zones). Il peut être relatif à un produit ou à l'ensemble des échanges de produits (biens et services).

### 8. Taux de croissance réelle du PIB

Le taux de croissance d'une grandeur (PIB, chiffre d'affaires, salaire, etc.) mesure son évolution d'une période à l'autre (mois, trimestre, année). Il est très généralement exprimé en pourcentage.

Ainsi, le taux de croissance du PIB entre l'année (n-1) et l'année n est donné par la formule :

((PIBn - PIBn-1) / PIBn-1) \* 100 où PIBn et PIBn-1 sont estimées à prix constants

### 9. Taux de pression fiscale

La pression fiscale constitue un contexte et un mécanisme permettant d'orienter l'affectation des ressources d'une économie, en particulier à travers des incitations fiscales, et de modifier la redistribution des revenus et des patrimoines. Le taux de pression fiscale, représente le rapport entre le montant des recettes fiscales et le P.I.B dans une économie. Donc, il mesure le degré d'intervention, l'emprise de l'Etat sur les agents économiques.

### 10. Taux d'endettement extérieur

La dette extérieure c'est l'ensemble des dettes (emprunts à rembourser) de l'ensemble des agents d'une économie qu'ils soient publics ou privés contractées auprès des agents non-résidents. Dans le langage de la comptabilité nationale c'est la dette des agents des secteurs résidents (ménages, sociétés financières et non financières, administrations publiques et institutions sans but lucratif rendant des services aux ménages) à l'égard des agents du reste du monde. Le taux d'endettement extérieur représente le rapport entre le montant des dettes extérieures et le P.I.B. dans une économie.

### 11. Taux d'inflation

Taux de perte du pouvoir d'achat de la monnaie se caractérisant par une augmentation générale et constante des prix. Pour calculer le taux d'inflation, on se sert de l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC).

### 12. Taux d'investissement global

Le taux d'investissement est la part de l'investissement dans la valeur ajoutée. Il est défini par le rapport (FBCF / VA) x 100 (pour les entreprises). Il permet les comparaisons internationales et temporaires (baisse, stagnation ou augmentation) contrairement au coefficient du capital (autre moyen de mesurer l'intensité capitalistique) qui n'est pas intéressant à l'échelle macroéconomique.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> L'appréciation moins nantis ou plus nantis a été préférée à quintile plus pauvre ou quintile plus riche qui sont souvent fondés sur un jugement arbitraire.

### **CONTEXTE SOCIOECONOMIQUE DU MALI**

Depuis la fin des années 1990, le Gouvernement du Mali, avec l'appui de ses Partenaires Techniques et Financiers (PTF), a orienté sa politique de développement vers la lutte contre la pauvreté. Cette volonté s'est manifestée par l'élaboration en 1998 de la Stratégie Nationale de Lutte contre la Pauvreté (SNLP) qui a ouvert la voie au Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté dont la troisième génération a été adoptée en 2011 et couvre la période 2012-2017². Une nouvelle dénomination a été donnée permettant d'assurer, d'une part, la continuité avec le Plan pour la Relance Durable du Mali (PRED 2013-2014), et d'autre part, le lien avec la Conférence de Paris du 22 octobre 2015 sur la « Relance Economique et le Développement Durable (ODD) adoptés en septembre 2015 par la communauté internationale. L'appellation proposée pour ce nouveau document unique de référence est le « Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable, en abrégé CREDD ». L'objectif global du CREDD 2016-2018 est de rendre possible la perspective de l'atteinte des ODD d'ici 2030. Le nouveau document de référence de Cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable (CREDD 2019-2023) est fondé sur une nouvelle vision de long terme, Mali 2040, en tant que nouveau document de référence de moyen terme et cela conformément aux conclusions de la Journée de la prospective de janvier 2014 que précédent « CREDD 2016-2018 » fondé sur la vision Mali 2025.

Le Mali a une économie à vocation essentiellement agropastorale avec plus de 2/3 de la population occupée dans le secteur. Depuis 2007, les performances macroéconomiques du pays ont été appréciables. Le tableau ci-dessous donne l'évolution de quelques indicateurs macroéconomiques.

### Evolution de quelques indicateurs économiques clés (en %)

Indicateurs économiques	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Taux de croissance réelle du PIB	3,5%	4,8%	4,7%	5,4%	3,2%	-0,8%	2,3%	7,1%	6,2%	5,9%	5,3%	4,7%	5,1%	-1,2%
dont secteur primaire	3,6%	11,9 %	3,1%	10,6%	-2,1%	9,0%	-2,8%	10,9 %	7,0%	8,0%	5,2%	5,4%	5,2%	-4,3%
dont secteur secondaire	-1,5%	-1,2%	2,0%	-5,0%	0,5%	-7,9%	0,5%	4,8%	-0,6%	-0,4%	7,2%	9,0%	5,4%	-0,1%
dont secteur tertiaire	8,6%	5,3%	-0,5%	10,9%	8,2%	-4,9%	7,4%	5,4%	6,7%	6,0%	4,8%	3,3%	4,8%	1,6%
Taux d'inflation	1,4	9,2	2,2	1,2	3	5,9	-0,6	0,9	1,5	-1,8	1,8	1,8	-3,03	0,5%
Taux d'investissement global (en % du PIB)*	23,9%	24,2 %	22,0%	24,0%	19,7%	17,2%	19,3 %	20,2 %	20,8 %	24,0 %	21,6 %	20,5 %	22,6%	17,2 %
Taux de pression fiscale (en % du PIB)	12,5	11,9	13	12,9	12	12,1	12,3	12,6	14	14,9	15,2	11,8		
Taux de couverture (exportations/importations)	87,3%	74,3 %	65,6%	75,4%	65,0%	72,9%	89,1 %	62,5 %	59,2 %	60,7 %	58,1 %	62,0 %	68,8%	82,1 %
Taux d'endettement extérieur et intérieur publique (en % du PIB) **	18,9	19,2	22,2	25,7	23,9	24,3	26,4	27,4	30,7	36,0	36,0	37,3		

Source: INSTAT "Comptes économiques du Mali" (2018). IHPC pour l'inflation et le TOFE de la DNTCP pour le taux de pression fiscale.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Depuis la deuxième génération, le CSLP est devenu Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCRP)

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Base 100 en 2014 - Indice national (Officiel depuis janv-2017)

L'Enquête Modulaire et Permanente auprès des Ménages (EMOP) a pour objectif de recueillir un large éventail d'indicateurs socio-économiques nécessaires pour suivre et évaluer les progrès réalisés dans l'amélioration des conditions de vie des ménages. Plus précisément, l'EMOP a été conçue pour mettre à jour les indicateurs du Cadre pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD) arrimés aux Objectifs du développement durable (ODD) ainsi qu'à ceux de l'agenda 2063 « l'Afrique que nous voulons » de l'Union Africaine et des programmes sectoriels mis en œuvre par le Gouvernement du Mali.

L'estimation de la phase de collecte des données de cette enquête s'est déroulée en quatre passages stimulé sur la période du 1<sup>er</sup> avril 2020. L'estimation des informations recueillies au cours de cette opération sont relatives à la démographie, au logement, à l'éducation, à la santé, à l'emploi, à la sécurité alimentaire, aux dépenses de consommation, etc. Les résultats estimés sont significatifs au niveau des régions enquêtées, du District de Bamako ainsi qu'au niveau des deux milieux de résidence.

Les principaux résultats estimés sont obtenus à partir de ces informations relatives aux passages 1,2 et 3 et sont présentés dans les rapports de passage. Le présent rapport, estimé sur l'analyse de la pauvreté, résulte de l'exploitation des données consolidées des dépenses de consommation des différents passages antérieurs.

### Niveau de la pauvreté

L'incidence (taux) de la pauvreté c'est-à-dire la proportion de la population malienne qui n'arrive pas à dépenser 179 327 FCFA nécessaire pour satisfaire ses besoins de base, est estimée à 41,9 % en 2020 contre 42,3 % en 2019.

La pauvreté est largement répandue en milieu rural, près de la moitié d'entre eux sont pauvres (50,6 %). Les ménages dirigés par les hommes contiennent plus de pauvres que ceux dirigés par les femmes (43,0 % contre 20,5 %).

L'effort d'investissement nécessaire pour éradiquer la pauvreté, mesuré par sa profondeur, c'est-à-dire le déficit collectif moyen des dépenses des pauvres par rapport à la ligne de pauvreté pour l'ensemble de la population est estimé à 494,16 milliards de francs FCFA.

### Possession de biens durables

L'enquête montre qu'un peu moins de deux ménages sur cinq (38,4 %) possèdent un téléviseur. Le pourcentage de ménages possédant un téléviseur a connu une augmentation significative entre 2001 et 2020 (passant de 14,1 à 38,4 %). La possession du téléphone portable<sup>4</sup> par les ménages a enregistré une progression significative entre 2011 et 2020, passant de 66,7 % à 82,2 %.

### Accès aux services de base

La proportion de ménages ayant accès à l'eau potable s'améliore sur la période 2006–2020. En effet, de 78,7 % des ménages en 2006, à 80,7 % des ménages en 2011 puis à 86,5 % des ménages en 2020. Selon le milieu de résidence, 81,9 % des ménages urbains pauvres ont accès à l'eau en 2020 contre 76,8 % en milieu rural.

Le taux d'accès des ménages à l'électricité, c'est-à-dire la proportion des ménages connectés au réseau électrique national, ou utilisant un panneau solaire ou groupe électrogène, est passé de 20,1% en 2006, à 34,3% en 2011 puis en 70,8 % en 2020.

En termes d'hygiène, l'utilisation de types de toilettes « chasse/fosse/latrine » est de 92,5 % des ménages en 2020 contre 76,7 % en 2001.

L'enquête montre également que le bois reste la principale énergie utilisée par les ménages comme moyen de cuisson. La proportion des ménages ayant recours à ce combustible a connu une baisse passant de 83,7 % à 47,4 % entre 2006 et 2020. Ce sont les ménages ruraux qui sont les plus grands utilisateurs de ce moyen.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Le téléphone portable n'a pas été capté dans l'enquête de 2001.

### INTRODUCTION

Conscient de la nécessité d'améliorer les conditions de vie de la population, le Gouvernement du Mali a placé la lutte contre la pauvreté au cœur de sa politique de développement. Cette volonté s'est manifestée à travers la mise en œuvre des différentes générations du Cadre stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD), ex-Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) ayant pour entre autres objectifs, le suivi et l'évaluation des stratégies mises en œuvre pour la réduction de la pauvreté.

La formulation, la mise en œuvre, le suivi ainsi que l'évaluation des politiques et programmes de lutte contre la pauvreté nécessitent de disposer de données statistiques fiables et à jour sur les conditions de vie de la population. Dès lors, la réalisation d'enquête d'envergure nationale comportant des modules qui offrent la possibilité d'avoir une image idoine de la pauvreté devient une exigence pour le pays.

C'est ainsi que l'Institut National de la Statistique a réalisé plusieurs enquêtes qui ont permis au pays de disposer d'un profil de pauvreté à partir duquel les différentes générations du CSCRP (et du CREDD) se sont servies dans le cadre de leurs revues. Dans l'ordre chronologique, il s'agit principalement de l'Enquête Malienne sur l'Evaluation de la Pauvreté (EMEP-2001), de l'Enquête Légère Intégrée auprès des Ménages (ELIM-2003 et 2006) et de l'Enquête par Grappe à Indicateurs Multiples et de dépenses des ménages (MICS-ELIM-2010).

Malgré cette production relativement abondante et régulière, la nécessité d'avoir une production annuelle en vue d'être en phase avec la tenue des revues du CREDD devenait de plus en plus une exigence. Quel dispositif faudrait-il mettre en place pour répondre aux besoins de production capable d'évaluer annuellement la mise en œuvre du CREDD?

Pour satisfaire cette exigence, l'Institut National de la Statistique, avec l'appui de la Suède a mis en place depuis 2011

un dispositif d'enquête modulaire et permanente auprès des ménages (EMOP) qui a pour objectif de fournir les informations susceptibles de renseigner les indicateurs permettant de suivre régulièrement les conditions de vie des personnes et des ménages.

Le présent rapport résulte de l'estimation des données consolidées des dépenses de consommation des ménages de la neuvième édition (EMOP-2020) et expose l'estimation du niveau des principaux indices de pauvreté enregistrés au niveau national, dans les régions et les milieux de résidence retenus en tant que strates d'analyse (Bamako, Autres villes et Rural)<sup>5</sup>. Des analyses estimatives croisées plus détaillées faisant intervenir les caractéristiques socio démographiques de la population ainsi que le capital économique des ménages par rapport à la possession de biens d'équipements compléteront l'analyse.

Le document est structuré autour de six chapitres. Le premier est relatif à l'estimation de l'analyse des dépenses de consommation des ménages. Le second traite des concepts de la pauvreté. Les caractéristiques de la pauvreté, l'état sanitaire de la population, l'activité en lien avec la pauvreté et d'autres aspects du bien-être sont traités respectivement dans les chapitres trois, quatre et cinq. Le dernier chapitre analyse l'inégalité dans la distribution des dépenses de consommation.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> La pertinence de cette stratification est justifiée par le fait que Bamako influence les résultats du milieu urbain s'il n'est pas traité à part.

# BREF APERÇU DE LA METHODOLOGIE DE L'EMOP

La méthodologie de l'EMOP est présentée brièvement dans le tableau ci-dessous. Le développement se trouve dans l'Annexe 1.

Période	Avril 2020 – mars 2021. Estimation de quatre passages trimestriels
Echantillon	7398 ménages dans 1 200 sections d'énumération. Sondage stratifié à deux degrés
Echantillon enquêté avec succès	6703 ménages ayant déclaré leurs dépenses de consommation sur au moins trois passages
Taux de réponse des ménages	90,6 %
Imputation	Il a été retenu les ménages présents à au moins 3 passages sur 4. Les dépenses alimentaires, semi-durables et durables ont été estimées pour le passage manquant.
Période de référence	Pour chaque ménage, l'estimation des dépenses alimentaires sont mesurées quatre fois avec référence aux 7 derniers jours.
	L'estimation des dépenses moins fréquentes sont mesurées quatre fois avec référence aux 3 derniers mois.
	Les dépenses des biens durables sont mesurées deux fois. Pour ce faire, au premier passage, la question est posée avec référence sur les 12 derniers mois. Au quatrième passage, la référence est le premier passage donc 9 mois. Lors du traitement, nous faisons la somme des dépenses des 12 mois et 9 mois, donc un total de 21 mois. Ainsi, cette dépense est divisée par 21 et ensuite multipliée par 12 pour chaque ménage afin d'estimer la dépense annuelle en bien durable du ménage.

### 1. DEPENSES DE CONSOMMATION DES MENAGES

Dans ce chapitre, l'analyse porte sur les niveaux de consommation des ménages, l'estimation des parts des dépenses des principaux produits consommés ainsi que sur les principales fonctions de consommation.

### Les étapes de l'estimation des dépenses du passage 4 de l'EMOP-2020

Les séries de l'EMOP 2011 à 2019 ont été réalisées à cheval entre deux années c'est-à-dire le démarrage des enquêtes commençaient le 01 avril de l'année N et prendraient fin du 31 mars de l'année N+1. Dans le souci de ramener l'EMOP conformément à l'année calendaire, il a été proposé en 2020 de ne pas faire la collecte des données du quatrième passage. Etant donné que les utilisateurs ont besoins des informations sur les dépenses annuelles de consommation des ménages maliens, qui habituellement regroupaient les dépenses du premier, second, troisième et quatrième passage de l'opération, il fallait trouver des moyens pour estimer les dépenses du quatrième passage. Pour ce faire, deux méthodes d'estimation ont été testées avec les données des séries précédentes notamment avec les données de 2018 et 2019. Une méthode utilisant la proportion des dépenses de consommation de chaque produit consommé lors du passage 4 dans l'ensemble des dépenses pour les séries 2018 et 2019, tandis que la seconde utilisait les dépenses moyennes de chaque produit consommé lors des trois premiers passage (1,2 et 3). A l'issu de ces deux méthodes avec les données des séries précédentes, il a été constaté que l'estimation des dépenses de consommation du quatrième passage en utilisant la méthode des moyennes donne des meilleurs résultats d'où le choix de la méthode. Par ailleurs, l'estimation des dépenses du quatrième passage en utilisant la régression a été aussi testée mais les résultats n'étaient pas satisfaisants.

Par rapport à la méthode des moyennes, elle est entièrement basée sur les données collectées entre avril et décembre 2020. Pour le passage 4, chaque ménage est simplement supposé avoir la même dépense moyenne de chaque produit que lors des passages 1,2 et 3.

La constitution de base de consommation du quatrième passage a été faite comme suit : i) Les bases des dépenses de consommation du premier trimestre (Avril-Juin 2020), du second trimestre (Juillet-Septembre 2020) et du troisième trimestre (Octobre-Décembre 2020) ont été harmonisées pour avoir les mêmes noms de variables et chacune de ces bases a été agrégée au niveau ménage ; ii) Les trois bases agrégées au niveau ménages ont été par la suite fusionnées et seuls les ménages qui ont déclaré des dépenses lors du premier, deuxième et troisième passage ont été retenus pour la suite de l'estimation par la méthode des moyennes; iii) Les bases des dépenses de consommation trimestrielles du premier, second et troisième passage de 2020 ont été fusionnées de nouveau en faisant un ajout par observation et cette dernière base a été fusionnée avec la base dont seuls les ménages des trois passages ont été retenus enfin de sélectionner uniquement les ménages qui ont déclaré des dépenses de consommation lors des trois passages; iv) et enfin, la base ainsi obtenue a été agrégée par grappe, ménage, code produit et mode d'acquisition pour créer les dépenses trimestrielles du passage 4.

### La consommation des ménages

La dépense de consommation est un bon indicateur de bien-être du ménage à cause de sa stabilité contrairement au revenu. En effet, plus la dépense de consommation par tête du ménage est élevée plus le ménage est supposé satisfaire ses besoins vitaux.

Les dépenses totales annuelles de consommation estimées pour l'ensemble du pays en 2020 sont estimées à 5 711 milliards de FCFA contre 5 574 milliards de FCFA en 2019. 62,6 % des dépenses sont réalisées par les populations du milieu rural où résident environ 75% de la population. Les résultats montrent également qu'en moyenne, un ménage dépense annuellement 2 034 212 FCFA. Quant à la dépense par tête, elle est estimée à 338 881 FCF et 456 651 FCFA en équivalent adulte. Suivant le sexe du chef de ménage, 407 milliards de F CFA sont dépensés par les ménages dirigés par une femme.

Tableau 1-1: Dépenses annuelles de consommation par type de ménage (FCFA)

	Dépenses totales (Milliards de FCFA)	Dépenses par ménage (FCFA)	Dépenses par tête (FCFA)°	Dépenses par équivalent adulte (FCFA)			
		Sexe du chef du ménage					
Masculin	5 304	2 025 740	327 476	441 241			
Féminin	407	2 151 467	496 730	669 927			
	Niveau d'instruction du chef du ménage						
Sans instruction	4 072	1 844 187	291 320	393 585			
Primaire	1 284	2 511 465	470 733	633 866			
Secondaire	212	3 369 964	659 597	869 370			
Supérieur	144	5 608 501	1 019 511	1 342 650			
		Quintile					
Moins nantis	738	1 314 115	124 466	177 124			
Quintile 2	846	1 506 337	191 084	266 624			
Quintile 3	1 027	1 827 967	263 815	361 239			
Quintile 4	1 209	2 155 272	365 173	491 035			
Plus nantis	1 891	3 367 798	749 995	987 398			
		Milieu					
Bamako	1 391	3 432 460	622 261	817 946			
Autres villes	741	2 240 724	401 132	542 100			
Rural	3 579	1 727 662	273 498	372 322			
Ensemble	5 711	2 034 212	338 881	456 651			

La consommation alimentaire sans autoconsommation est la plus importante des dépenses de consommation quel que soit le niveau de richesse. Elle représente 49,7 % de l'ensemble des dépenses suivie par la consommation non alimentaire sans les loyers (27,9 %). La consommation des biens alimentaires produits par le ménage (l'autoconsommation), est aussi importante, surtout dans les ménages moins nantis. En effet, elle représente 28,4 % de la dépense de consommation totale au sein du groupe des ménages moins nantis. La part de l'autoconsommation décroit du quintile inférieur (moins nantis) au quintile supérieur (plus nantis).

Tableau 1-2: Structure de la consommation annuelle moyenne des ménages par quintile (%)

	Moins nantis	Quintile 2	Quintile 3	Quintile 4	Plus nantis	Ensemble
Consommation alimentaire sans autoconsommation	39,8	47,1	51,5	53,9	51,2	49,7
Autoconsommation alimentaire	28,4	21,0	17,0	11,9	8,5	15,2
Consommation non alimentaire sans les loyers	24,7	24,7	24,6	27,0	33,0	27,9
Loyer payé y compris les imputations	7,1	7,2	6,9	7,2	7,3	7,2
Consommation totale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Consommation totale en milliards de FCFA	738	846	1027	1209	1891	5711

Source: EMOP-2020

La part alimentaire des dépenses est un indicateur pertinent de l'état de bien-être du ménage. Il s'agit de la fonction « Alimentation et boissons non alcoolisées » au niveau du tableau 1-3. Elle s'obtient aussi comme la somme des deux premières lignes du tableau 1-2. Au niveau national, la part alimentaire est 64,9 %. Dans le chapitre 1, la part alimentaire s'analyse comme une mesure complémentaire de la pauvreté. La part des dépenses allouées à l'alimentation baisse du quintile le moins nanti au quintile le plus nanti.

Plus nantis 59.7 Quintile 4 65,8 Quintile 3 68.5 Quintile 2 68,1 Moins nantis 68.2 0% 10% 20% 30% 40% 50% 60% 70% 80% 90% 100%

Figure 1-1: Répartition des parts alimentaires et non alimentaires selon le quintile (%)

■ Part non alimentaire

■ Part alimentaire

### Allocation des dépenses selon les fonctions de consommation

De façon globale, les ménages maliens mettent plus de la moitié de leurs dépenses dans l'alimentation (64,9 %). Cette part varie d'un maximum de 80,4 % dans la région de Kayes à un minimum de 50,1 % dans le district de Bamako. Autrement dit si les ménages de toutes les autres régions ont mis plus de la moitié de leurs dépenses dans l'alimentation, Bamako en a mis moins de la moitié. Ce résultat est d'autant plus plausible dans la mesure où la grande majorité des ménages aisés réside à Bamako. En effet, selon la théorie économique les ménages les plus aisés effectuent des dépenses de prestige qui se révèlent plus onéreuses que celles allouées à l'alimentation.

En ce qui concerne le logement, il ressort qu'environ 11,2 % des dépenses des ménages sont affectées au logement, suivi dans un ordre important par les habillements (6,1 %), les transports (5,0) etc.

Tableau 1-3: Part des dépenses par fonction de consommation selon la région (%)

Fonction de consommation	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouct	Gao	Kidal	Bamako	Ensemble
Alimentation et Boissons non alcoolisées	80,4	65,0	61,0	65,3	73,3	71,5	74,4	55,9	50,1	64,9
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	0,1	0,1	0,4	0,3	0,2	0,5	0,4	0,7	0,3	0,3
Articles d'Habillement et Chaussures	4,1	8,5	5,8	6,6	4,5	6,5	4,9	10,4	6,4	6,1
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	5,8	9,0	8,8	10,8	9,3	8,5	14,0	11,5	18,9	11,2
Meubles, Articles de ménages et Entretien	1,9	1,9	3,3	2,5	2,4	1,9	1,4	4,5	2,1	2,2
Santé	2,2	4,4	3,9	2,3	2,9	2,2	1,6	1,1	2,4	2,8
Transport	1,9	2,9	9,6	5,0	3,3	1,7	0,6	7,9	8,1	5,0
Communication	1,7	1,8	3,3	2,5	2,0	1,8	1,0	5,5	3,6	2,5
Loisirs et Cultures	0,4	1,6	0,8	1,6	0,5	2,3	0,6	1,1	1,7	1,2
Enseignements	0,1	0,2	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	1,2	0,4
Restaurants et Hôtels	0,1	0,7	0,2	0,0	0,1	0,1	ı	0,2	0,2	0,2
Biens et services divers	1,3	3,6	2,7	3,2	1,6	3,0	1,0	1,2	5,2	3,1
	100	100	100	100	100	100	100	100,0	100,0	100
Montant total en milliards de FCFA	978	800	686	646	559	348	195	108	1391	5 711

### Fonctions de consommation et niveau de pauvreté des ménages

Selon les théories économiques, la part des dépenses allouées à l'alimentation diminue lorsque le revenu du ménage croit. L'enquête de 2020, confirme une plus grande affectation des dépenses des ménages pauvres (68,0 %) dans l'alimentation contre 64,1 % pour les ménages non pauvres. La différence est observée sur un grand nombre de fonctions notamment les logements, eau, électricité, gaz et autres combustibles ; les habillements etc.

Tableau 1-4: Part des dépenses par fonction de consommation selon le niveau de pauvreté des ménages (%)

Fonction	Non pauvre	Pauvre	Ensemble
Alimentation et Boissons non alcoolisées	64,1	68,0	64,9
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	0,3	0,3	0,3
Articles d'Habillements et Chaussures	6,0	6,5	6,1
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	11,9	8,8	11,2
Meubles, Articles de ménages et Entretien	2,2	2,6	2,2
Santé	2,6	3,7	2,8
Transport	5,2	4,3	5,0
Communication	2,7	2,1	2,5
Loisirs et Cultures	1,4	0,7	1,2
Enseignements	0,4	0,1	0,4
Restaurants et Hôtels	0,2	0,3	0,2
Biens et services divers	3,2	2,6	3,1
	100	100	100
Montant total en milliards de FCFA	4 546	1 166	5 711

Source: EMOP-2020

### Fonctions de consommation et niveau d'instruction du chef du ménage

Les résultats présentés dans le tableau1-5 montrent que la part des dépenses allouées à l'alimentation diminue lorsque le niveau d'instruction du Chef de ménage augmente. Ainsi, les ménages qui ont un chef de ménage ayant un niveau d'instruction supérieur ont une part alimentaire plus faible (50,6 %) comparativement aux autres niveaux d'instruction. En effet, une grande partie des dépenses de ces ménages sont orientées vers le logement (17,3 %), les transports (7,9 %), articles d'habillement et de chaussures (6,1 %). Les ménages avec un chef sans niveau d'instruction ont des parts de dépenses toutes inférieures à 10 % pour toutes les autres fonctions sauf la fonction alimentation ou la part est plus élevée (68,1 %).

Tableau 1-5: Part des dépenses par fonction de consommation selon le niveau d'instruction du chef du ménage (%)

Tubicad 1 of 1 are doc deponded par forestern de deficerimitation de involud à modification du disconding (70)						
Fonction de consommation	Sans instruction	Primaire	Secondaire	Supérieur	Ensemble	
Alimentation et Boissons non alcoolisées	68,1	58,4	52,8	50,6	64,9	
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	0,3	0,3	0,1	0,1	0,3	
Articles d'Habillement et Chaussures	6,1	6,2	6,5	6,1	6,1	
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	9,7	14,6	17,3	17,3	11,2	
Meubles, Articles de ménages et Entretien	2,2	2,3	2,3	2,2	2,2	
Santé	2,9	2,6	1,9	2,0	2,8	
Transport	4,4	6,4	7,7	7,9	5,0	
Communication	2,2	3,4	4,0	3,2	2,5	
Loisirs et Cultures	1,1	1,3	1,8	2,2	1,2	
Enseignements	0,2	0,5	1,2	2,8	0,4	
Restaurants et Hôtels	0,2	0,2	0,1	0,2	0,2	
Biens et services divers	2,7	3,8	4,3	5,4	3,1	
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	
Montant total en milliards de FCFA	4 072	1 284	212	144	5 711	

### Fonctions de consommation et taille des ménages

Le tableau ci-dessous montre que la part des dépenses alimentaires augmente avec la taille du ménage. Cette part est de 61,2 % pour les ménages d'une à 3 personnes et de 70,0 % pour les ménages de 16 personnes et plus.

En ce qui concerne les dépenses de logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles, leur part diminue avec la taille du ménage. C'est ainsi qu'elles sont estimées à 14,6 % pour les ménages d'une à trois personnes et 5,6 % pour les ménages de 16 personnes et plus.

Tableau 1-6: Part des dépenses par fonction de consommation selon la taille de ménage (%)

Fonction de consommation	1-3 pers	4-7 pers	8-10 pers	11-15 pers	16+ pers	Ensemble
Alimentation et Boissons non alcoolisées	61,2	64,0	64,2	67,9	70,0	64,9
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	0,4	0,3	0,2	0,3	0,2	0,3
Articles d'Habillement et Chaussures	6,5	6,0	6,1	5,9	6,6	6,1
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	14,6	12,8	10,8	8,3	5,6	11,2
Meubles, Articles de ménages et Entretien	2,3	2,2	2,4	2,3	2,1	2,2
Santé	2,0	2,4	3,4	3,5	3,5	2,8
Transport	5,0	4,7	5,0	5,5	5,8	5,0
Communication	2,9	2,5	2,8	2,4	2,5	2,5
Loisirs et Cultures	1,2	1,4	1,2	0,8	0,8	1,2
Enseignements	0,1	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4
Restaurants et Hôtels	0,4	0,2	0,2	0,2	0,1	0,2
Biens et services divers	3,3	3,2	3,3	2,6	2,6	3,1
	100	100	100	100	100	100
Montant total en milliards de FCFA	512	2653	1182	879	486	5 711

Source: EMOP-2020

### Le poids des principaux produits alimentaires consommés

De tous les produits alimentaires consommés, Le riz occupe la première place dans les dépenses de consommation des ménages avec 23,1 % du poids des dépenses alimentaires totales. Le riz est suivi par le mil (8,7 % des dépenses alimentaires) et la viande de bœuf fraiche 6,4 %. L'autre produit alimentaire non cités représentes 5,1 % des dépenses alimentaires.

Tableau 1-7: Le poids des principaux produits alimentaires consommés

Produits alimentaires	Montant (Millions de FCFA)	Part alimentaire (%)	Part cumulée (%)
Riz	789 676	23,1	23,1
Mil	296 472	8,7	31,8
Viande de bœuf fraîche	220 236	6,4	38,2
Sucre	219 453	6,4	44,6
Maïs en grain crus	198 551	5,8	50,4
Poissons fumés, séchés, salés	161 686	4,7	60,2
Sorgho	147 689	4,3	64,6
Viande de mouton ou de chèvre fraîche	133 097	3,9	68,4
Thé	126 248	3,7	72,1
Huile d'arachide	125 681	3,7	75,8
Pain	108 534	3,2	79,0
Poissons frais	105 740	3,1	82,1
Lait en poudre	98 627	2,9	85,0
Poulet	91 633	2,7	87,6
Oignon frais	86 848	2,5	90,2

Produits alimentaires	Montant (Millions de FCFA)	Part alimentaire (%)	Part cumulée (%)
Pâte d'arachide	75 389	2,2	92,4
Pâtes alimentaires	71 335	2,1	94,5
Arachide décortiqué	69 214	2,0	96,5
Tubercules et plantain	61 510	1,8	98,3
Haricots secs	58 821	1,7	100,0
Autres produits alimentaires non cités	174 398	5,1	55,5
Total	3 420 839	100,0	

Tableau 1-8: Les dix produits non-alimentaires les plus achetés par milieu

Dépenses totales, millions de FCFA	
Bamako	
Loyers	134 674
Essence, autres combustibles (pour le transport) et lubrifiants	81 466
Habillement	68 834
Électricité	48 720
Services d'appel téléphonique (portable)	42 249
Combustibles solides (charbon, bois, etc.)	40 812
Médicaments et produits et équipement thérapeutiques	23 384
Chaussures et réparation	19 418
Funérailles et autres services n.c.a	18 902
Bus et taxi (tous les membres du ménage)	18 413
Autres villes	,
Loyers	55 072
Habillement	34 609
Essence, autres combustibles (pour le transport) et lubrifiants	19 687
Services d'appel téléphonique (portable)	18 069
Médicaments et produits et équipement thérapeutiques	15 919
Combustibles solides (charbon, bois, etc.)	14 126
Électricité	12 111
Chaussures et réparation	9 806
Articles ménagers non durables (savon, produits de nettoyage et d'entretien etc.)	8 283
Maintenance et réparation des véhicules, vélos, mc (incl. les pièces détachées)	6 602
Rural	
Loyers	219 520
Habillement	155 678
Médicaments et produits et équipement thérapeutiques	81 412
Essence, autres combustibles (pour le transport) et lubrifiants	75 502
Services d'appel téléphonique (portable)	52 994
Chaussures et réparation	50 855
Articles ménagers non durables (savon, produits de nettoyage et d'entretien etc.)	45 079
Maintenance et réparation des véhicules, vélos, mc (incl. les pièces détachées)	29 029
Combustibles solides (charbon, bois, etc.)	28 655
Funérailles et autres services n.c.a	25 421

### 2. MESURE ET ANALYSE DE LA PAUVRETE

La notion de bien-être recouvre plusieurs définitions et concepts. Ce rapport traite d'abord de ce qui est généralement défini comme la pauvreté, à savoir le fait pour un ménage ou une personne de ne pas disposer des ressources ou des compétences nécessaires pour satisfaire ses besoins essentiels (Aline Coudouel, Jesko S. Hentschel et Quentin T. Wodon; 2002). Cette définition se fonde sur une comparaison des niveaux de revenus, de consommation, d'éducation et de certains autres attributs des personnes. Comme énoncé dans l'introduction, l'EMOP se réfère aux dépenses de consommation pour évaluer la pauvreté dans sa dimension monétaire. Certains autres aspects du bien-être en lien avec la pauvreté monétaire sont présentés dans le chapitre 4. D'autres aspects de la pauvreté liés aux conditions de vie des ménages tels que l'éducation, la santé, l'emploi ainsi que ceux relatifs à la pauvreté subjective ont été présentés dans les rapports de passage.

### 2.1. Concepts et mesures de la pauvreté

Dans la littérature, trois éléments sont requis dans le calcul d'une mesure de la pauvreté. De prime abord il y a lieu de choisir l'indicateur le mieux adapté à la mesure du bien-être qui peut être le revenu ou les dépenses de consommation. Ensuite, il convient de déterminer une ligne de pauvreté, c'est-à-dire un seuil en dessous duquel un ménage ou une personne déterminée(e) sera considéré(e) comme pauvre. En dernier lieu, il est nécessaire de sélectionner des indices en l'occurrence ceux de Foster, Greer et Thorbecke (FGT) (voir les Définitions des concepts clés, p.18) qui servent à mesurer la pauvreté.

L'EMOP en collectant les informations sur la consommation des ménages, s'est intéressé à trois types de dépenses qui couvraient pratiquement l'ensemble des mouvements pour lesquels les mêmes ménages étaient amenés à effectuer des dépenses sur les 4 passages. Il s'agissait essentiellement des dépenses rétrospectives sur :

- Les sept derniers jours en ce qui concerne les produits alimentaires de base ou essentiels ;
- Les trois derniers mois sur les produits non alimentaires dont les dépenses sont moins fréquentes (semi-durables) ;
- Les dépenses des douze derniers mois qui ont été captées seulement au premier et au dernier passage (biens durables).

La valeur de ces dépenses était captée sous forme d'achat, d'autoconsommation ou de cadeaux reçus.

### 2.2. Détermination des seuils de pauvreté et déflateurs spatiaux

Dans la littérature, on retient qu'au Mali les estimations de la pauvreté en 2001 ont été construites selon une variante de la méthode dite de l'énergie nutritive (DNSI, 2004).

L'approche a consisté à calculer un seuil alimentaire de pauvreté selon cette méthode (en réalisant une correspondance statistique entre la consommation énergétique et la dépense alimentaire), et à rajouter au seuil de pauvreté alimentaire ainsi obtenu une estimation des besoins non-alimentaires. La Banque mondiale en utilisant les mêmes données de l'EMEP, a recalculé un autre seuil sur la base du coût des besoins de base.

En 2006, le seuil de pauvreté a tout simplement été obtenu en appliquant l'inflation (9,65 %) entre 2001 et 2006 au seuil de 2001 calculé par la Banque Mondiale. En 2010, le seuil de pauvreté a été estimé à nouveau en tenant compte de l'évolution du coût de la vie entre les ELIM 2006 et 2010 sur la base de la ligne de pauvreté établie en 2006. En 2010, les taux d'inflation séparés pour le seuil alimentaire et le seuil non-alimentaire ont été calculés.

En 2011, pour rester cohérent dans l'application des approches méthodologiques afin d'assurer la comparabilité dans le temps entre les résultats de la série des opérations ayant servi à l'analyse de la pauvreté, la même démarche a été adoptée c'est-à-dire procéder à l'actualisation des deux composantes du seuil de pauvreté de l'ELIM 2010 pour déterminer celui de l'EMOP 2011. Ainsi, les calculs effectués ont permis d'avoir un seuil de pauvreté global estimé à 171 810 FCFA par tête et par an.

A partir de l'EMOP 2013, pour tenir compte des différences de prix entre les années, le seuil de pauvreté a été obtenu en actualisant celui de 2011 par le rapport des Indices Harmonisés de Prix à la Consommation (IHPC)<sup>6</sup>. Cela consiste pour une année (n), de multiplier le seuil de l'année (n-1) par le rapport des Indices Harmonisés de Prix à la Consommation (IHPC) entre l'année (n) et l'année (n-1).

Concernant le seuil de pauvreté de 2020, il a été obtenu en estimant le seuil calculé dans l'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM), conduite au Mali en 2018/2019, par la méthode du rapport des indices IHPC entre les deux années.

Les enquêtes EMOP et EHCVM visent les mêmes objectifs, c'est-à-dire fournir des éléments nécessaires à l'évaluation de la pauvreté. Il s'agit des informations sociodémographiques (composition du ménage, éducation, etc....), des caractéristiques du logement, de la possession des biens durables, d'accès aux infrastructures de base. Elles collectent aussi des informations suffisantes pour l'estimation des dépenses totales de consommation pour chaque ménage. Celles-ci couvrent à la fois les dépenses alimentaires et non alimentaires. Les produits alimentaires et non alimentaires peuvent être achetés par les ménages ou acquis d'une autre manière (autoconsommation, cadeaux reçus).

L'approche utilisée pour le calcul du seuil de pauvreté dans l'enquête EHCVM est semblable à celle de l'enquête EMEP en 2001, c'est-à-dire l'approche du coût des besoins de base. La construction du seuil passe par deux étapes : construire un seuil alimentaire, puis un seuil non alimentaire et ensuite faire la somme des deux. Le seuil alimentaire est déterminé par la valorisation d'un panier de biens alimentaires. Le panier retenu est la liste des produits correspondant à 85% de la consommation alimentaire des ménages ayant une dépense par tête comprise entre les 3ème et 8ème décile. Le seuil non alimentaire est une combinaison du seuil alimentaire.<sup>7</sup>

Ainsi le seuil de pauvreté utilisé à l'EMOP 2020 correspond au seuil national de pauvreté calculé par l'enquête EHCVM actualisé par le rapport des indices cités plus haut.

Le seuil obtenu pour l'EMOP 2020 est de 179 327 FCFA.

L'ampleur de la pauvreté mesurée par son incidence, c'est-à-dire, la proportion d'individus pauvres dans la population, est estimée à 41,9 % au niveau national en 2020.

Dans l'ensemble, l'incidence de la pauvreté en 2020 est estimée à 41,9 % contre 42,3 % en 2019, soit une légère variation de 0,4 %. D'une part, il nous est revenu de constater qu'à la suite des estimations que les deux chiffres partagent le même intervalle de confiance ce qui prouve que la différence statistique entre l'incidence de 2019 et celle de 2020 est nulle. La conséquence logique qu'on pourrait tirer de ce constat est que la variation observée entre les deux années serait due à une fluctuation d'échantillonnage. Elle n'est donc pas significative et ne s'aurait être interprétée comme étant une diminution tendancielle de l'incidence de la pauvreté. En outre, entre les deux dates, les indicateurs macroéconomiques en corrélation avec la pauvreté se sont détériorés.

En effet, le taux croissance s'est retracté en passant de 5,1 % en 2019 à -1,2 % en 2020. Au même moment, l'inflation s'est accrue de -3 % à 0 %. En dépit de ce tableau relativement sombre, globalement les résultats obtenus laissent penser à une stagnation de la pauvreté. C'est dans ce cadre qu'on pourrait apprécier la justesse de l'accompagnement des PTFs et d'autre programmes initiés par le Gouvernement du Mali qui auraient permis de contenir la dégradation de la situation.

D'autre part, la pauvreté lorsqu'elle gagne une population, elle sévit de manière structurelle. Contrairement aux phénomènes conjoncturels qui dans la plupart des cas sont soumis à l'influence des variations saisonnières, la réduction de la pauvreté s'opère progressivement avec la conjonction de plusieurs facteurs de développement dans un contexte

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> L'indice IHPC représente le niveau général des prix à la consommation (base 100 : année 2014). L'indice est déterminé pour les régions de Kayes, Sikasso, Mopti, Gao et Bamako. Les valeurs utilisées pour l'actualisation sont celles de l'indice au niveau national.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Voir la méthodologie en annexe 1 (point 6) pour plus de détails.

favorable à la bonne gouvernance. Pour bien mesurer la pauvreté et bien apprécier et évaluer les progrès, il serait donc pertinent de l'observer sur une période relativement longue d'environ cinq (5 ans).

Par ailleurs, entre 2015 et 2019, on observe une diminution significative de la pauvreté malgré le contexte particulièrement difficile (respectivement 47,2% à 42,3%). Si nous nous intéressons à la baisse du taux de pauvreté au cours des cinq dernières années y compris les effets de la crise qu'a vécue le pays à partir de 2012, nous constatons que cette diminution serait imputable aux soutiens apportés par le gouvernement et ses partenaires dans le renforcement des capacités de résilience et de relèvement économique, en particulier dans les régions directement affectées par la crise. Même si les conditions de vie des populations semblent s'être quelque peu détériorées, globalement l'indicateur semble résister aux crises à travers une forte capacité de résilience de la population.

Tableau 2-1: Evolution des seuils et incidences de pauvreté

	O a sella sela		Intervalle de d	onfiance à 95%	Incidence de la			
Années de référence	Seuils de pauvreté (FCFA)	Incidence de la pauvreté (%)	Borne inf.	Borne sup.	pauvreté sans les régions du Nord			
EMEP 2001	136 000	55,6	53,1	58,02	57,9			
	Actualisation	n à partir du seuil	de l'EMEP 2001					
ELIM 2006	149 000	47,6	45,5	49,6	49,1			
ELIM 2009-10	165 000	43,7	42	45,2	45			
EMOP 2011	172 000	45,6	43,3	47,5	45,9			
EMOP 2013	174 000	47,1	44,9	49,3	47,1			
EMOP 2014	175 000	46,9	45	48,7	48			
EMOP 2015	177 000	47,2	45,4	49,1	48,3			
EMOP 2016	175 000	46,8	44,9	48,6	48,1			
EMOP 2017	178 343	44,9	43,1	46,7	46			
EMOP 2018	181 201	43,8	41,9	45,8	44,9			
EHCVM 2018	269 485	42,1	40,3	43,9	42,5			
	Actualisation	à partir du seuil d	le l'EHCVM 2018					
EMOP 2019	263 694	42,3	40,4	44,2	44,2			
Actualisation à partir du seuil de l'EMOP								
EMOP 2019	177 307	42,0	55,5	60,5	43,8			
EMOP 2020	179 327	41,9	39	44,8	43,7			

\*EMOP 2013 sans les trois régions du nord (Gao, Tombouctou et Kidal)

\*EMOP 2014 à 2018 sans la région de Kidal

Source: EMEP 2001, ELIM 2006, MICS/ELIM2009, EMOP 2011-2020

### 2.3. Unité d'analyse

L'unité d'analyse la plus petite à laquelle s'applique la théorie de l'analyse de la pauvreté serait l'individu. Mais ce choix se révélerait peu pratique étant donné la nature contraignante des indicateurs de bien-être qui sont généralement admis pour mesurer la pauvreté (Angèle Soliz, Luis Alejandro, juin 1999). En effet, si la consommation est jugée adéquate pour mesurer le bien-être d'une personne puisque tous les individus effectuent des dépenses de consommation, cependant, force est de s'en convaincre qu'il y a des dépenses, comme celles du logement ou d'électricité qui sont difficiles à individualiser. Aussi, une des raisons déterminantes est peut-être le fait que des données sur la consommation individuelle ne sont pas toujours disponibles dans la plupart des cas ; les enquêtes sur la consommation se réalisant usuellement au niveau du ménage. En outre ces biens font l'objet d'économie d'échelle.

Il s'agit d'un choix pertinent, puisque des dépenses telles que le logement, l'alimentation, et les factures d'eau ou d'électricité sont communes au ménage tout entier étant donné qu'on ne dispose pas en général de données pour chaque individu composant le ménage.

Cependant, si le ménage est considéré comme unité d'analyse, les principaux résultats relatifs aux indices de pauvreté se réfèrent aux individus.

### 3.1. Analyse régionale et spatiale de la pauvreté

L'ampleur de la pauvreté mesurée par son incidence c'est-à-dire la proportion d'individus pauvres dans la population, est estimée à 41,9 % au niveau national en 2020.

Les résultats de l'enquête révèlent une incidence de la pauvreté estimée à 3,5 % à Bamako contre respectivement 24,8 % et 50,6 % dans les autres villes et en milieu rural. Ce faible taux à Bamako s'explique en général par les opportunités d'emploi ainsi que le niveau de vie élevé dans cette zone. On observe la même tendance au niveau de la profondeur aussi bien que de la sévérité c'est-à-dire qu'il y a plus d'efforts à fournir en termes de ressources pour réduire la pauvreté dans les autres villes et en milieu rural qu'à Bamako.

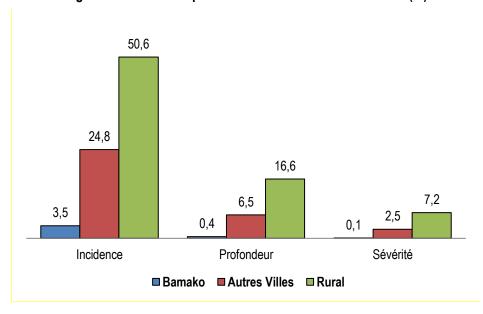


Figure 3-1: Indices de pauvreté selon le milieu de résidence (%)

Source: EMOP-2020

La présentation des résultats par région montre que l'ampleur de la pauvreté est la plus élevée à Sikasso, Koulikoro et Ségou avec des incidences respectives de 70,2 %, 61,9 % et 52,8 %.

Concernant la profondeur et la sévérité, elles sont également plus élevées à Sikasso, Koulikoro et Ségou traduisant ainsi une inégalité dans la distribution des dépenses de consommation qui servent à mesurer le niveau de bien-être.

Région Incidence Profondeur Sévérité Kayes 17,5 3,0 0,7 Koulikoro 61,9 21,7 9,7 70,2 26,6 12,4 Sikasso Ségou 52.8 18,1 7,8 38,6 2,6 Mopti 8,1 Tombouctou 11,9 1,5 0,4 Gao 39.6 4.2 10.9 Kidal 0,6 0,1 0,0 Bamako 3,5 0,4 0,1 **Ensemble** 41,9 13,5 5,8

Tableau 3-1: Indices de pauvreté par région (%)

Source: EMOP-2020

La profondeur, c'est-à-dire le déficit moyen des dépenses par tête des pauvres par rapport au seuil de pauvreté est estimé à 13,5 % pour l'ensemble du pays.

Les résultats montrent une corrélation positive entre l'incidence de la pauvreté et sa profondeur observées dans les régions.

La sévérité de la pauvreté qui tient compte non seulement de l'écart séparant les pauvres du seuil de pauvreté, mais aussi de l'inégalité entre les pauvres, s'élève à 5,8 %. Elle est plus prononcée à Sikasso, Koulikoro, Ségou et Gao.

L'incidence de la pauvreté dans la région de Kayes est de 17,5 %. Ce résultat pourrait signifier qu'il existe pour les ménages de la région des opportunités économiques et qu'ils pourraient bénéficier des effets de la mise en œuvre des stratégies de réduction de la pauvreté dans la région. En plus de l'accroissement des financements publics dans les secteurs économiques et sociaux visant l'amélioration des conditions de vie des populations, des investissements massifs en matière de désenclavement intérieur de la région, de diversification des sources de revenus des paysans face aux aléas climatiques, de développement du potentiel des jeunes (emplois, autonomisation...), la question de la prise en compte des besoins et des aspirations des jeunes de même que leur autonomisation est cruciale pour la région de Kayes, d'où part la plus forte proportion de jeunes migrants internationaux (transferts monétaires des migrants)

Les régions de Sikasso, Koulikoro, Ségou, Gao et Mopti dont les économies dépendent fortement de la pluviométrie mais aussi du dynamisme du secteur touristique et culturel ont particulièrement été affectées par la crise politico-sécuritaire de 2012. Paradoxalement, ce sont des régions de fortes activités productives notamment dans le secteur agricole qui représente le secteur moteur de la croissance économique au Mali.

Par ailleurs, il faut noter que du fait du découpage administratif, des communes relevant administrativement de Koulikoro et situées à la périphérie de Bamako, abritent des résidents dont l'essentiel des activités économiques se déroule à Bamako. En outre, une partie des résidents de Bamako réalise des investissements et autres activités économiques (consommation, etc.) dans la région de Koulikoro. Cette proximité de la région de Koulikoro avec le District de Bamako induit des effets sur la situation de pauvreté à Koulikoro. En effet, de nombreux ménages de la région de Koulikoro ont un accès et utilisent de fait des infrastructures socioéconomiques relevant administrativement du district de Bamako.

La région de Sikasso est potentiellement riche en ressource mais les données révèlent la surprise. Cette incidence de la pauvreté dans la région de Sikasso pourrait s'expliquer par la persistance de facteurs socioculturels qui influencent les comportements et habitudes alimentaires, le sous-emploi et le chômage des jeunes combinés au déficit de disponibilité des services sociaux de base face à une forte croissance démographique. Il y a lieu de noter le niveau relativement bas en termes d'infrastructures pour l'écoulement des produits vers les marchés et la faiblesse du tissu industriel local pour la transformation des produits issus des activités agricoles.

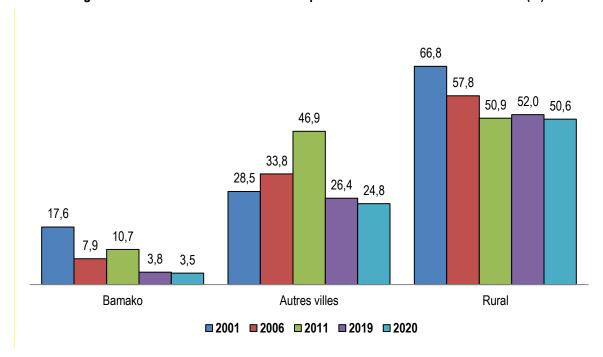
Cette forte incidence dans la région de Mopti pourrait s'expliquer, comme dans les cas des régions de Sikasso et de Ségou par la faible exploitation de la structure démographique fortement jeune mais aussi des potentialités économiques notamment dans les domaines de l'agriculture, de la pêche, de l'élevage et de l'artisanat. Cette hausse de l'incidence est imputable également aux taux d'accès plus faibles aux services de base (éducation, santé).

Pour les régions de Tombouctou et Kidal, la baisse de l'incidence de pauvreté est imputable à la porosité des frontières qui facilité l'accès des populations aux produits alimentaires de bases et aussi aux investissements massifs du gouvernements et de ses partenaires aux développements à destination de ces régions.

Tombouctou Kidal Gao Mopti Kayes Koulikoro Incidence de pauvreté 0,8 - 3,8 Bamako<sup>2</sup> 3,8 - 12,7 12,7 - 18,4 18,4-39,7 39,7 - 71,9 0 150 300 600 Kilometers

Figure 3-2: Incidence de la pauvreté selon la région (%)

Figure 3-3: Evolution de l'incidence de la pauvreté selon le milieu de résidence (%)



Sources: EMEP-2001 ELIM-2006, EMOP-2011, EMOP-2020

Tableau 3-2: Evolution de l'incidence de pauvreté selon le milieu de résidence (%)

Séries d'enquête	Bamako	Autres villes	Rural	Ensemble
2001	17,6	28,6	66,8	55,6
2006	7,9	34,1	57,8	47,6
2009	9,6	32	51,2	43,7
2011	10,7	47,7	51,1	45,6
2014	11,1	46,6	52,8	46,9
2015	11,2	47,7	53,1	47,2
2016	7,4	36,9	55,2	46,8
2017	4,7	32,9	53,6	44,9
2018	4,1	24,6	54,1	43,8
2019	3,8	26,4	52,0	42,3
2020	3,5	24,8	50,6	41,9

Sources: EMEP 2001, ELIM 2006, MICS/ELIM 2009, EMOP-2011, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019 et 2020.

### 3.2. L'effort d'investissement

L'effort d'investissement est calculé pour appréhender l'écart entre la ligne de pauvreté et les dépenses par tête des pauvres. Il permet d'estimer l'aide financière à apporter aux pauvres pour les sortir de leur situation de pauvreté. Le tableau 3-3 donne l'effort d'investissement en montant moyen et total des aides par région et par milieu de résidence.

Dans l'ensemble l'effort d'investissement est estimé à 494,16 milliards de FCFA. Comme pour l'incidence de la pauvreté, l'effort est plus important à Sikasso (36,09 %) et plus faible à Bamako (0,39 %). En général, plus le nombre de pauvre est important, plus l'investissement à apporter est conséquent.

Le montant de l'écart moyen qui correspond au rapport entre la somme des écarts et le nombre de pauvres est de 57 639 F CFA dans l'ensemble.

Tableau 3-3: Effort d'investissement (en milliards de FCFA) par région et par milieu de résidence

	Ecart tota	ıl	Ecart
	Montant	%	moyen
	Région		
Kayes	15,08	3,05	30 530
Koulikoro	133,31	26,98	62 793
Sikasso	178,33	36,09	67 958
Ségou	107,15	21,68	61 373
Mopti	40,72	8,24	37 663
Tombouctou	2,63	0,53	23 318
Gao	14,97	3,03	49 366
Kidal	0,02	0,00	36 389
Bamako	1,95	0,39	21 933
	Milieu de résid	lence	•
Urbain	28,00	5,67	43 703
Rural	466,15	94,33	58 765
Total	494,16	100	57 639

### 3.3. Caractéristiques sociodémographiques et pauvreté

La pauvreté est le fait pour un ménage ou une personne de ne pas disposer de ressources pour faire face à ses besoins essentiels. En effet, elle se caractérise par un manque d'utilité dans les divers domaines de la vie tels que l'éducation, la santé, le logement, l'emploi, etc. Pour bien cibler les pauvres, il est indispensable d'avoir une masse d'informations à travers lesquelles ils sont identifiés. En d'autres termes il faut identifier certaines caractéristiques propres aux personnes et aux ménages pauvres tels que le sexe, le niveau d'éducation, le statut dans l'emploi et la taille du ménage. En outre, si un ménage est pauvre, tous les individus de ce ménage sont pauvres. Les indices de pauvreté se réfèrent aux individus, et non au ménage. Le pourcentage de ménage pauvre peut donc être différent du pourcentage des individus pauvres dans chaque zone.

La taille du ménage c'est-à-dire le nombre de personnes vivant quotidiennement ensemble dans le ménage est un élément qui contribue à augmenter les besoins de consommation du ménage. Ainsi, si les ressources disponibles pour faire face aux besoins essentiels de tous les membres du ménage ne sont pas abondantes, alors le risque de basculer dans la pauvreté s'élève. L'enquête révèle une corrélation positive entre la taille des ménages et l'incidence de la pauvreté. L'analyse des résultats indique que l'ampleur de la pauvreté est plus élevée dans les ménages de seize (16) personnes et plus (68,8 %) contre 7,6 % chez les ménages ayant un effectif compris entre 1 à 3 personnes.

Figure 3-4: Indices de pauvreté selon la taille du ménage (%)

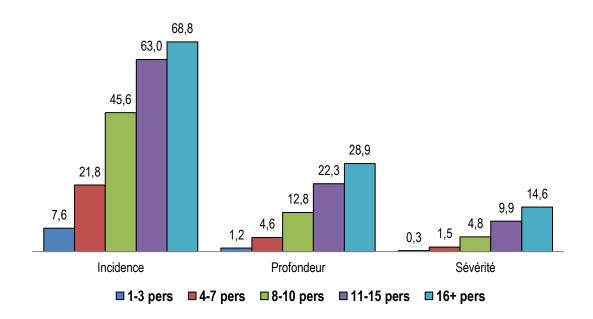
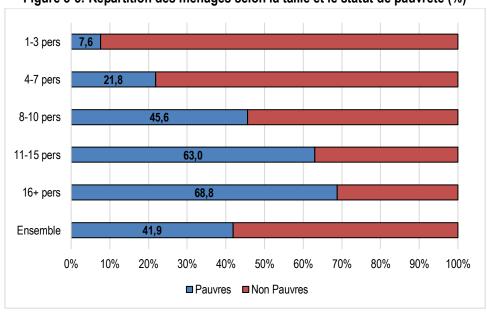


Figure 3-5: Répartition des ménages selon la taille et le statut de pauvreté (%)



Source: EMOP-2020

L'analyse des résultats estimatifs de l'EMOP-2020 montre que l'incidence de la pauvreté est moins élevée dans les ménages dirigés par les femmes. Parmi les individus qui vivent dans un ménage dirigé par un homme, 43,0 % d'entre eux sont pauvres et que parmi les individus dans un ménage dirigé par une femme, 20,5 % d'entre eux sont pauvres. Ces ménages dirigés par les femmes sont plus souvent localisés en milieu urbain par rapport à l'ensemble et la taille de ces ménages est plus petite que la taille moyenne.

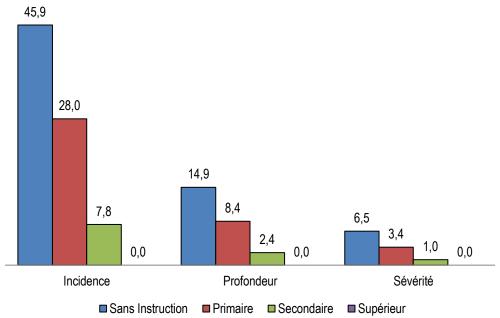
Tableau 3-4: Indices de pauvreté selon le sexe du chef du ménage (%)

Sexe du CM	Incidence	Profondeur	Sévérité
Masculin	43,0	13,9	6,0
Féminin	20,5	5,7	2,1
Ensemble	41,9	13,5	5,8

### 3.4. Caractéristiques socioculturelles et pauvreté

Le niveau d'éducation d'un individu est une caractéristique fondamentale qui explique beaucoup de choses. Une bonne éducation donne la chance d'échapper à la pauvreté, de trouver un emploi, d'améliorer ses conditions de vie et de faire des choix. L'éducation est l'un des leviers les plus efficaces pour atteindre les Objectifs du Développement Durables (ODD). Le niveau de bien-être d'un ménage ou des individus qui y vivent peut donc à juste titre s'apprécier à travers celui de son chef. Contrairement à la taille, l'enquête révèle une corrélation négative entre le niveau d'instruction du chef de ménage et l'incidence de la pauvreté (0,0 % contre 45,9 %) respectivement pour un niveau d'éducation équivalent à celui du supérieur comparé à celui qui est sans niveau d'instruction au sens de l'enquête c'est-à-dire celui qui n'a jamais été à l'école ou qui s'est arrêté au niveau de la maternelle.

Figure 3-6: Indices de pauvreté selon le niveau d'instruction du chef du ménage (%)



Source: EMOP-2020

Parmi les caractéristiques individuelles, l'alphabétisation est un des facteurs fortement liés à la pauvreté. Même si le taux d'alphabétisation n'est pas très élevé au Mali, force est de constater qu'il a connu une croissance considérable entre 2001 (21,3 %) et 2020 (32,4 %). Quel que soit l'année, l'alphabétisation est plus répandue chez les hommes comparativement aux femmes.

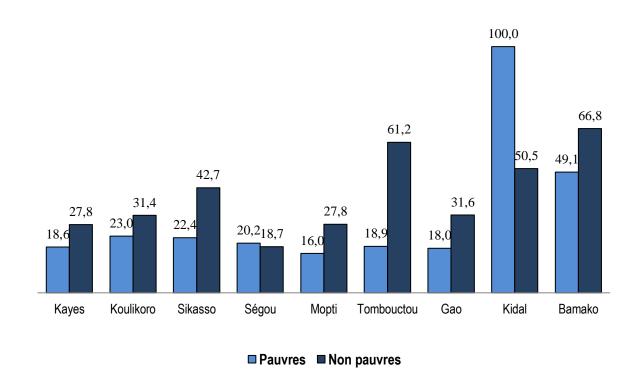
Tableau 3-5: Evolution du taux d'alphabétisation des personnes de 15 ans et plus par sexe (%)

Année	Masculin	Féminin	Ecart	Ensemble
2001	30,7	12,7	18,0	21,3
2006	34,9	18,2	16,7	26,2
2009	41,6	18,8	22,8	29,4
2011	43,1	24,6	18,5	33,4
2013	47,5	24,1	23,4	35,2
2014	41,5	21,5	20,0	31,0
2015	45,1	22,2	22,9	33,1
2016	41,4	21,6	19,8	31,0
2017	44,8	24,6	20,2	34,3
2018	46,2	25,7	20,5	35,5
2019	43,9	24,5	19,4	33,8
2020	42,3	23,6	18,7	32,4

Source: EMEP 2001, ELIM 2006, ELIM 2009, EMOP-2011, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018; 2019 et 2020

On constate que dans toutes les régions à l'exception de Kidal et de Ségou, les pauvres sont moins alphabétisés que les non pauvres avec des écarts plus ou moins prononcés selon ces régions concernées.

Figure 3-7: Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus par région selon le niveau de pauvreté (%)

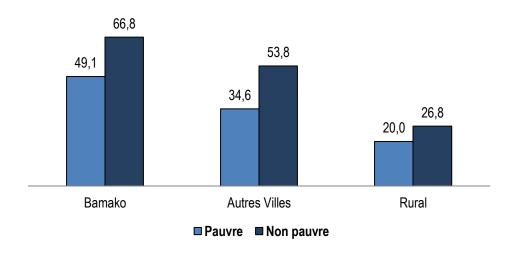


\*L'effectif des pauvres alphabétisés à Kidal sont très faible, tous les pauvres de 15 ans et plus sont alphabétisés.

Source: EMOP-2020

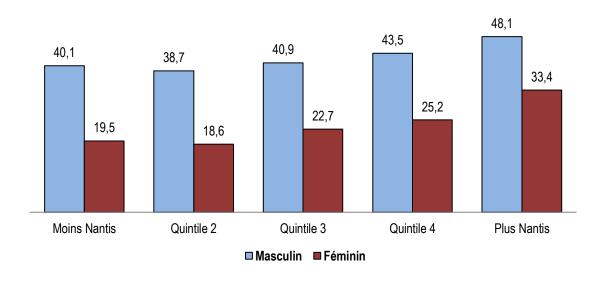
Comme on pouvait s'y attendre, le taux d'alphabétisation est plus élevé dans les villes que les campagnes, et plus bas parmi les pauvres.

Figure 3-8: Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus par milieu selon le niveau de pauvreté (%)



Le taux d'alphabétisation est plus élevé dans les ménages où la situation financière est meilleure. En effet, les ménages nantis ont plus de possibilités à supporter les coûts liés à la scolarisation.

Figure 3-9: Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus par quintile selon le sexe (%)



Source: EMOP-2020

Parmi les personnes âgées de 15 à 24 ans, le taux d'alphabétisation des pauvres est estimé à 39,2 % soit 28,4 % chez les femmes contre 50,1 % pour les hommes. Cette disparité entre les hommes et les femmes pauvres doit inciter des actions pour réduire cet écart dans la mesure où le taux d'alphabétisation est considéré comme un indicateur stratégique de lutte pour la réduction de la pauvreté.

Tableau 3-6: Alphabétisation parmi les personnes âgées de 15 à 24 ans, par sexe et selon le niveau de pauvreté et le milieu (%)

Sexe		Pauvre		Non Pauvre				
Sexe	Bamako	Autres Villes	Rural	Ensemble	Bamako	Autres Villes	Rural	Ensemble
Masculin	72,6	72,6	48,6	50,1	89,1	81,8	50,4	64,2
Féminin	81,5	47,2	26,3	28,4	69,1	67,0	30,1	46,3
Total	78,5	58,1	37,5	39,2	77,0	73,5	39,3	54,1

### 3.5. Pauvreté et part de consommation alimentaire

Traditionnellement, le bien-être et la pauvreté sont mesurés en termes de capacités financières à faire face aux besoins de base. L'approche la plus limitée est d'utiliser le revenu ou la consommation en espèces. Cependant, l'estimation à travers les dépenses de consommation est préférable à celle du revenu car elles sont plus stables avec moins d'omissions. Aussi, pour plusieurs raisons, certaines personnes rechignent de déclarer leurs revenus.

Un nombre important de ménages, vivent totalement ou partiellement de leur propre production alimentaire (autoconsommation) et résident dans des logements dont ils sont les propriétaires. La valeur de cette consommation doit être incluse dans les dépenses des ménages lors de la comparaison du bien-être entre les groupes et au fil du temps.

Les deux mesures les plus courantes de bien-être et de la pauvreté sont le taux de pauvreté et la part de l'alimentation dans la consommation totale.

Lorsque les ménages obtiennent plus d'argent, ils dépensent aussi plus d'argent pour la nourriture, mais la part alimentaire dans le budget total descend (la loi d'Engel<sup>8</sup>). Engel a déclaré qu'un ménage est pauvre s'il utilise plus de 60 % du budget pour les produits alimentaires, et extrêmement pauvre s'il en affecte plus de 80 % dans l'alimentation.

En termes d'analyse, le taux de pauvreté renseigne sur l'ampleur de la pauvreté en indiquant la proportion d'individus pauvres qui vivent en dessous du minimum normatif requis pour satisfaire leurs besoins essentiels alors que la part alimentaire indique concrètement le niveau du bien-être d'un groupe de ménages. Ainsi, les deux mesures sont complémentaires et devraient normalement suivre la même tendance. En général, une part alimentaire faible devrait correspondre à un faible taux de pauvreté. Autrement, les perturbations observées dans cette corrélation positive, peuvent être expliquées par des choix méthodologiques différents.

La Figure 3.10 compare l'évolution du bien-être de 2011 à 2020 pour les deux approches. En effet, la situation s'avère similaire pour les deux méthodes. Dans l'ensemble, la part des dépenses totales consacrées à l'alimentation a connu une légère augmentation entre 2011 et 2020 (53,0 % contre 64,9 %). Selon la même figure, le taux de pauvreté a baissé entre 2011 et 2020, passant de 45,6 % à 41,9 %.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> H. Houthakker, « An International Comparison of Household Expenditure Patterns, Commemorating The Centenary of Engel's Law », Econometrica, vol. 25, 1957, pp. 532-551

Figure 3-10: Part alimentaire et incidence de la pauvreté de 2011 et 2019 (%)

2020	Part alimentaire.	201	1	2020	% pauvres	2011
		1		0 (1)		Kidal
			<u></u>	Supérieur, Bamako, Kidal		
	0-5	Plus r	antis	Secondaire	0-5	Bamako,
	0.40		ı		0.40	secondaire,
	6 - 10			Tombouctou	6 - 10	Supérieur
	11 - 15				11 - 15	
				Kayes		
	16-20				16-20	Primaire
	21-25			Autres villes	21-25	
				Primaire		
	26-30	Supérieur			26-30	Gao
	31-35				31-35	
		Bamako,				Kayes
	36-40			Mopti, Gao	36-40	
		Secondaire		Ensemble 2020		Ensemble
Б	41-45	D: : N D			41-45	2011
Bamako		Primaire, Non Pauvres		Sans Instruction		Koulikoro, Tombouctou,
	46-50				46-50	Autres villes, Rural
	10 00	Koulikoro, Ensemble 2011		Ségou, Rural	10 00	
Superieur, Sécondaire	51-55				51-55	Ségou, Sans Instruction
		Kayes, Sikasso, Mopti, Gao, Rural, Sans Instr., Autres villes				Sikasso, Mopti
Primaire, Kidal	56-60		•		56-60	Морш
Non Pauvres, Ensemble 2020, Autres		Ségou, Kidal		Koulikoro		
villes, Koulikoro,						
Sikasso, Ségou	61-65	Tombouctou, Pauvres		Sikasso	61-65	
Sans Instruction,		Tombouotou, Fuarroo		- Cinacoo		
Pauvres Rural, Mopti,	66-70				66-70	
Tombouctou,Gao		l —		1		
	71-75	Moins	nantis		71-75	
Kayes	76-80		<u>'</u>		76-80	
·	70-00				70-00	
Kayes	81-85				81-85	
	86-90				86-90	
	04.05				04.05	
	91-95				91-95	
	96-100				96-100	
		Sources & EMOD 2011		1		

Sources: EMOP-2011, EMOP-2020

### 3.6. La distribution des ménages selon les dépenses par tête

Les Figures 3-10 et 3-11 montrent que les distributions des dépenses par tête dans les milieux différents se distinguent très nettement. Dans le milieu rural, une grande partie des individus (50,6 %) se trouve dans des ménages pauvres. Dans les Autres villes, la distribution est plus étalée à droite du seuil. 24,8 % d'entre eux sont pauvres. A Bamako, avec seulement 3,5 % de la population au-dessous du seuil, la distribution est beaucoup plus étendue à droite, ce qui signifie un grand nombre de ménages plus nantis.

Figure 3-11: Distribution des dépenses par tête des ménages au niveau national et à Bamako (FCFA)

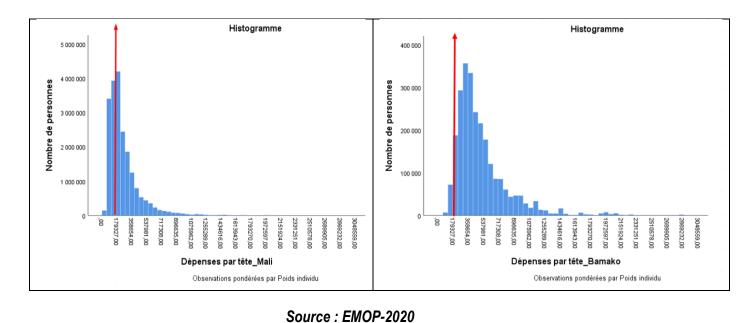
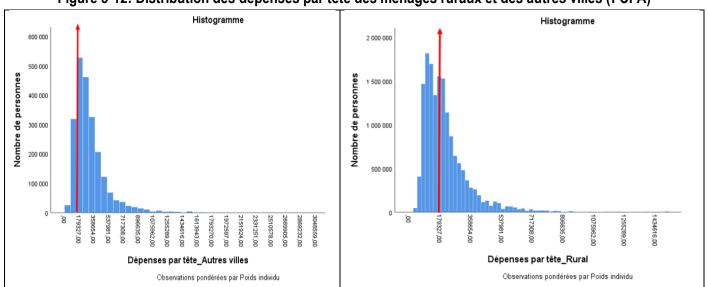


Figure 3-12: Distribution des dépenses par tête des ménages ruraux et des autres villes (FCFA)



# 4. ETAT SANITAIRE DE LA POPULATION, ACTIVITÉ ET PAUVRETÉ

### 4.1. Santé et pauvreté

L'EMOP renseigne une série de questions qui informent sur l'état de santé de la population, les services de santé auxquels elle recourt en cas de nécessité et les difficultés rencontrées lors des consultations médicales. Ces informations sanitaires croisées avec le statut de pauvreté montrent que 44,8 % de la population n'ont pas contracté une maladie durant les derniers mois.

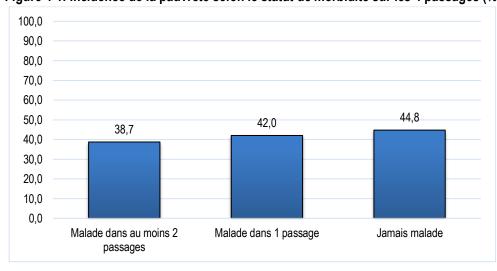


Figure 4-1: Incidence de la pauvreté selon le statut de morbidité sur les 4 passages (%)

Source: EMOP-2020

Les résultats montrent également que les prestataires de service de santé auxquels les pauvres font beaucoup plus recours en cas de maladie ou blessure sont les CSCOM (52,9 %), suivis du guérisseur ou marabout (23,3 %) et cabinet de soin privé (6,6 %).

L'ensemble des difficultés rencontrées par les pauvres lors des consultations se résument essentiellement aux coûts de consultation (51,7 %), le temps d'attente (36,2 %), le manque du personnel médical (5,8 %) etc.

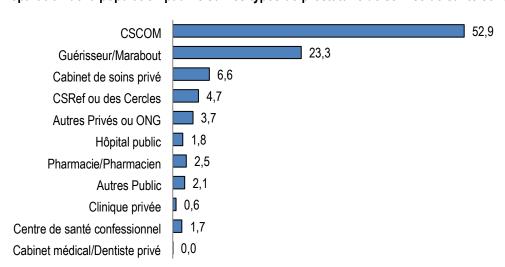
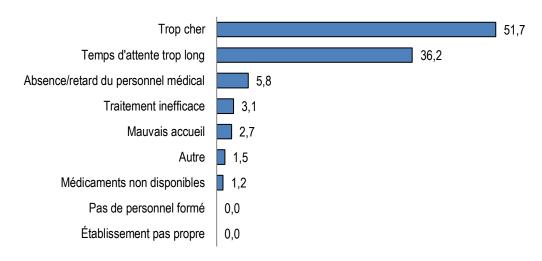


Figure 4-2: Répartition de la population pauvre sur les types de prestataire de service de santé consultés (%)

Figure 4-3: Les types de problèmes rencontrés au service de santé par la population pauvre (%)



#### 4.2. Pauvreté selon l'activité

Les résultats indiquent qu'au sein des ménages pauvres, le secteur primaire (84,8 %) composé majoritairement d'agriculteurs est le plus dominant. Ce secteur est suivi du commerce (5,0 %), de l'industrie (6,2 %) et des services (4,1 %) et. Lorsqu'on s'intéresse aux non pauvres, le primaire reste dominant mais avec une proportion assez élevée (avec un peu plus d'une personne sur deux). Le secteur primaire au niveau des non pauvres est suivi par le commerce avec (17,9 %).

Par ailleurs, en distinguant les différents groupes socioéconomiques se présentant sur le marché du travail, les résultats montrent que près de la moitié des apprentis/aides familiaux et des personnes occupant la main d'œuvre potentielle sont pauvres avec 50,4 % et 46,3 % respectivement. Les groupes socioéconomiques les moins pauvres sont les indépendants non agricoles et les salariés (du public ou du privé).

Figure 4-4: Répartition des employés selon la branche d'activité et le statut de pauvreté (%)

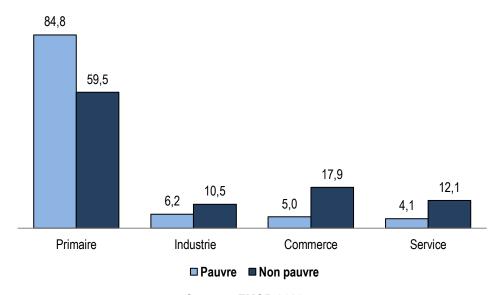
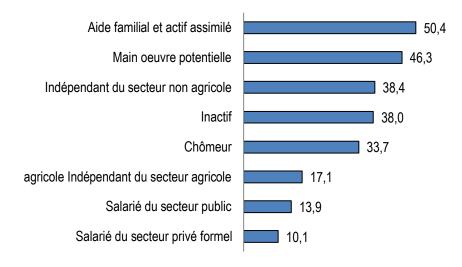
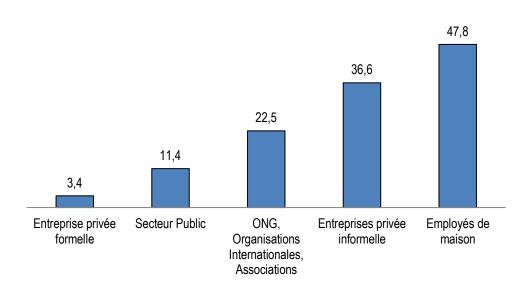


Figure 4-5: Taux de pauvreté des groupes socioéconomiques des individus dans l'emploi actuel (%)



L'analyse de la pauvreté basée sur le secteur institutionnel montre que le phénomène sévisse beaucoup plus chez les employés de maison et dans les entreprises privées informelles avec respectivement 47,8 % et 36,6 % des pauvres. Les employés des ONG, organisations et du secteur public, sont les moins pauvres avec 22,5 % et 11,4 % respectivement.

Figure 4-6 Taux de pauvreté selon le secteur institutionnel (%)



Source: EMOP-2020

# 4.3. L'occupation non rémunérée des chefs de ménages pauvres

L'EMOP a collecté des informations sur le travail non rémunéré exercé par les membres du ménage. Dans cette section, les analyses portent sur les activités non rémunérées effectuées par les chefs de ménage pauvres. Il ressort des résultats que les activités non rémunérées occupent tout autant les pauvres que les

non pauvres. Dans cette analyse, on s'intéressera aux ménages pauvres. Ainsi, on constate que les activités sociales occupent 43,6 % des chefs de ménages pauvres ; 23,7 % d'entre eux ont fait des activités d'achats des articles divers suivi par ceux qui ont consacré une partie de leur emploi du temps dans les activités de réparation de matériels de maison et travaux concernant le logement (15,2 %), de la garde des enfants (12,4 %) etc.

Activités sociales au travers de la famille et des proches.. 43.6 Activités des achats d'articles divers (non rémunéré) 23,7 Réparation de matériels de maison et travaux concernant... 15,2 Garde des enfants (non rémunérée) 12,4 Activités associatives (réunions politiques, syndicales,... 11,1 Soins aux personnes âgées et aux malades (non.. 9,2 Coupe et ramassage du bois (non rémunérée) 8,5 Entretien du ménage (Nettoyage, Balayage, ramassage... 7,1 Autres activités non listées plus haut 5,2 Recherche d'eau (non rémunérée) 2,8 Préparation des repas (non rémunérée) 2,6 Laver les habits des membres du ménage 2,5 Etudes 0,2

Figure 4-7:Les activités non rémunérées réalisées par les chefs de ménage pauvres (%)

Source : EMOP-2020

Tableau 4-1:Les activités non rémunérées des chefs de ménages pauvres selon le milieu (%)

Activités non rémunérées des CM	Bamako	Autres Villes	Rural
Etudes	0,0	0,4	0,2
Entretien du ménage	4,7	6,4	7,2
Préparation des repas	6,3	4,0	2,5
Coupe et ramassage du bois	0,0	7,8	8,7
Recherche d'eau	0,0	2,8	2,8
Garde des enfants	5,8	12,7	12,4
Soins aux personnes âgées et aux malades	0,0	8,5	9,4
Réparation de matériels de maison	11,6	7,9	15,8
Activités sociales au travers de la famille et des proches	14,9	44,9	43,9
Activités associatives	3,3	9,5	11,3
Activités des achats d'articles divers (non rémunéré)	12,7	17,9	24,2
Laver les habits des membres du ménage	8,3	5,2	2,2
Autres activités non listées plus haut	10,9	3,2	5,3

# 5. AUTRES ASPECTS DU BIEN ETRE

La pauvreté peut se manifester comme un manque de certaines qualités de vie, ou du bien-être. Il s'agit de la qualité du travail, du loisir au foyer, de la mobilité et de la facilité de communiquer. Ce sont toutes des composantes du bien-être qui sont parfois accessibles avec difficulté aux ménages pauvres. Ces conditions peuvent être satisfaites tout au moins par la possession de certains biens durables. Dans la section 5.1, on donne des résultats sur la possession du téléviseur, du téléphone mobile et de la moto. Ces équipements individuels ou collectifs reflètent le niveau de bien-être des ménages en termes d'utilité dans le cadre de la satisfaction de certains besoins. Cependant, il est difficile de tenir un jugement objectif par rapport à la possession ou non d'un bien par un individu car ce qui est utile pour quelqu'un ne l'est pas nécessairement pour un autre. En d'autres termes, les goûts différents des individus jouent sur la possession ou non des biens. En outre, l'acquisition des équipements a été captée à travers les réponses du chef de ménage ce qui ne veut pas dire que leur usage est partagé par tous les membres du ménage.

D'autres aspects importants du bien-être sont liés au logement. L'accès à l'eau potable, aux ressources hygiéniques à l'électricité, et la source d'énergie pour la cuisson mesurent aussi partiellement la situation du bien-être d'un ménage. La section 5.2 présente des résultats relatifs à ce point.

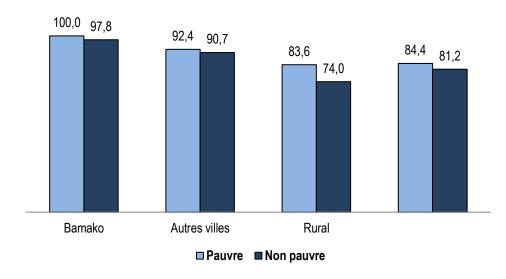
Certains des résultats de ce chapitre sont présentés dans le rapport du premier passage. Ces résultats ont été croisés à d'autres informations relatives aux estimations des dépenses de consommation pour affiner les analyses. En plus, l'évolution depuis 2001 est présentée pour assurer la cohérence des comparaisons avec les résultats de 2020. Les résultats de 2013 ne sont pas présentés en dynamique avec les autres années car les régions de Kidal, Tombouctou et de Gao n'ont pas été enquêtées durant cette période.

### 5.1. Dynamique de la possession des biens durables

### 5.1.1. Possession de téléphone mobile

L'usage du téléphone mobile s'est largement répandu au Mali au cours de la dernière décennie et a surtout contribué à faciliter la communication. Donc posséder ce bien est un facteur de soulagement en termes de communication quand on sait que dans un passé récent, toute information relative à un évènement social nécessitait un déplacement. Le téléphone mobile a donc véritablement contribué à rapprocher les populations. Les résultats de l'EMOP montrent que dans l'ensemble du pays, les taux de possession de téléphone mobile sont passés de 22,6 % en 2006 à 84,4 % en 2020. En analysant par rapport aux milieux, on relève une disparité dans la possession entre les milieux.

Figure 5-1: Possession de téléphone mobile par niveau de pauvreté selon le milieu de résidence (%)



Les résultats indiquent que les taux de possession du téléphone portable le plus élevé est enregistré au niveau du District de Bamako quelle que soit l'année et les taux de possession les plus faibles sont enregistrés dans la région de Gao et Tombouctou.

Tableau 5-1: Evolution de la possession de téléphone mobile selon la région (%)

Année	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Kidal	Bamako	Mali
2001	1,2	1,0	0,6	0,8	0,7	0,0	0,1	5,7	10,8	1,9
2006	26,8	16,3	14,3	11,4	12,7	15,5	22,2	43,8	69,2	22,6
2009	61,5	70,8	63,8	58,8	49,8	57,6	61,6	44,8	91,7	65,2
2011	64,9	62,8	67,8	68,9	53,2	61,1	61,7	55,1	84,9	66,7
2014	82,5	83,8	89,2	80,9	72,1	76,1	81,8		97,7	83,6
2015	78,7	83,8	91,5	77,7	73,5	66,8	86,2		98,6	82,7
2016	84,4	85,7	92,1	78,7	66,6	69,0	88,2		99,1	82,9
2017	90,6	79,3	92,1	80,9	73,0	68,7	79,0		99,1	83,6
2018	90,3	92,3	96,7	89,5	77,0	86,1	86,9		98,6	89,9
2019	93,1	88,5	95,9	66,9	81,5	63,4	68,5	85,4	98,8	84,0
2020	90,0	83,3	95,9	67,7	87,7	60,1	49,5	76,2	97,9	82,2

Sources: ELIM 2006, ELIM 2009, EMOP-2011, EMOP-2014, EMOP-2015, EMOP-2016, EMOP-2017, EMOP-2018, EMOP-2019, EMOP-2020

L'analyse par quintile laisse apparaître clairement un taux de possession plus élevé dans les ménages riches par rapport aux ménages pauvres de 2006 à 2020, avec des écarts très réduits au cours de l'année 2020.

En résumé, les résultats de 2020 estiment que 86,9 % des ménages les plus nantis détiennent un téléphone mobile contre 80,5 % chez les ménages de quintile 3. Cette facilité à accéder à ce bien est probablement due à la variété des gammes qui inondent le marché malien ainsi qu'aux prix préférentiels auxquels les portables sont cédés. La question qu'on pourrait donc se poser est de savoir si dans le contexte actuel, la possession ou non d'un téléphone portable a un lien avec la pauvreté.

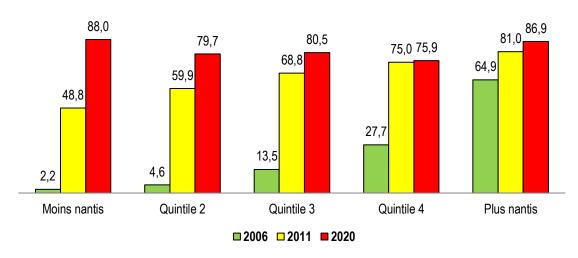


Figure 5-2: Evolution de la possession de téléphone mobile selon les quintiles (%)

Sources: ELIM 2006, EMOP-2011, EMOP-2020

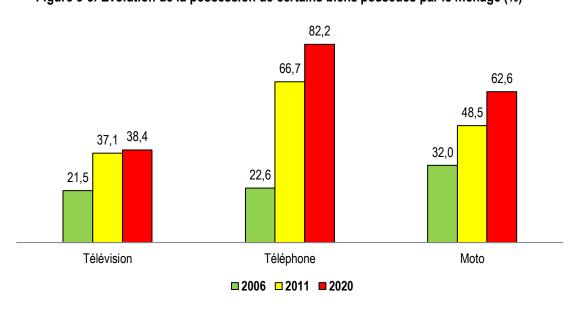


Figure 5-3: Evolution de la possession de certains biens possédés par le ménage (%)

Sources: ELIM 2006, EMOP-2011, EMOP-2020

#### 5.1.2. Possession du téléviseur

Dans l'ensemble, le pourcentage de ménages possédant un téléviseur a augmenté entre 2001 et 2020 passant de 14,1 % à 38,4 %. La possession du téléviseur en tant que moyen d'information et de distraction est plus

prononcée dans les ménages non pauvres quel que soit le lieu de résidence. Les écarts entre les pauvres et les non pauvres sont plus réduits en milieu rural que dans le district de Bamako et les autres villes urbaines

85,7
67,4
29,2
20,3
Bamako Autres villes Rural
Pauvre ■ Non pauvre

Figure 5-4: Possession de téléviseur par niveau de pauvreté selon le milieu de résidence (%)

Source: EMOP-2020

Les résultats montrent une évolution croissante entre les années et dans les régions sauf en 2014 où on a remarqué une baisse générale du taux de possession par rapport à 2011. Les résultats montrent également une forte disparité dans la possession du téléviseur entre Bamako et les autres régions en 2020. Le taux global de possession cache des fortes disparités entre les régions.

**Tombouctou** Année **Kayes Koulikoro** Sikasso Ségou Mopti Gao Kidal **Bamako** Ensemble 2001 11.1 7,4 10,9 7,8 7,2 14,9 14,9 50.5 10.9 14,1 2006 11,9 17,7 22,0 13,5 16,6 18,7 6,4 19,7 61,0 21,5 2009 23,3 17,9 27,5 10,8 17,1 15,4 26,5 62,1 28.0 33,9 2011 30,7 35,2 38,8 32,8 24,2 17,6 26,0 41,8 69.0 37,1 2014 26,2 32,0 21.2 27,5 37.8 16,2 16,8 18,5 75,8 2015 19,1 30,8 42,2 23,0 14,4 14,4 21,4 77,2 32,1 25.0 2016 22.1 33.3 17,9 16,1 26,3 8,08 34.3 39.9 2017 29,8 17,0 19,9 17,2 83,4 27,4 37,1 37,7 36,0 2018 28,1 37,4 47,3 38,4 23,2 21,9 16,6 82,7 40,1 27,7 2019 29.3 53.9 50.2 26,2 26,1 20,7 63,1 83,9 42,7 2020 30,4 41,2 40,7 24,2 20,2 34,1 13,0 56,8 84,5 38,4

Tableau 5-2: Evolution de la possession de téléviseur selon la région (%)

Sources: EMEP 2001, ELIM 2006, EMOP 2009, EMOP-2011, EMOP-2014, EMOP-2015, EMOP-2016, EMOP-2017, EMOP-2020

Le taux d'équipement en télévision est corrélé positivement avec le niveau des dépenses du ménage. En effet, quel que soit l'année de l'enquête, les résultats indiquent que les taux de possession sont plus élevés chez les nantis que chez les plus démunis.

67,7 68,3 55,4 49.4 44.4 34,5 35,1 27,2 22,7 24,3 20.0 13,9 11,3 7,0 4.0 Quintile 2 Quintile 3 Quintile 4 Moins nantis Plus nantis **■2006 ■2011 ■2020** 

Figure 5-5: Evolution de la possession de télévision selon les quintiles (%)

Sources: ELIM 2006, EMOP-2011, EMOP-2020

#### 5.1.3. Possession de moto

La possession de moto en tant que bien permet de gagner du temps et d'améliorer les conditions de transport de la population. Tout comme les autres biens d'équipement, elle peut être considérée comme un indicateur de condition de vie facilement mesurable.

Les taux de possession de moto estimés au niveau national entre 2001 et 2020 s'élèvent à 16,9 % et 62,6 % respectivement. Ce bond est dû à l'accessibilité d'engins à deux roues en provenance de l'Asie à des prix abordables. L'analyse selon le milieu de résidence montre que quel que soit le milieu, plus de la moitié des ménages non pauvres et pauvres possède au moins une moto.

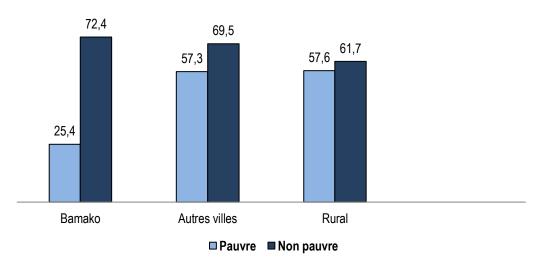


Figure 5-6: Possession de moto par niveau de pauvreté selon le milieu de résidence (%)

L'analyse selon la région révèle que c'est dans la région de Koulikoro que les ménages possèdent plus de motos comparativement aux autres régions. En effet, ce taux est de 75,1 % à Koulikoro, suivie de Sikasso (73,8 %), Bamako (71,1 %) etc. Les taux de possession de moto les plus faibles sont enregistrés à Tombouctou (30,9 %) et à Gao (34,0 %).

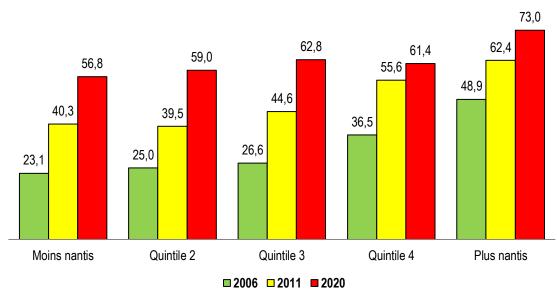
Tableau 5-3: Evolution de la possession de moto selon région (%)

Année	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Kidal	Bamako	Ensemble
2001	7,3	13,5	17,0	26,8	15,4	4,7	12,5	0,4	27,7	16,9
2006	23,4	26,7	47,8	38,5	29,0	8,5	17,1	12,9	42,5	32,0
2009	34,8	44,7	49,6	46,3	35,1	15,7	22,6	14,7	48,1	40,5
2011	42,6	48,3	60,2	52,8	44,5	21,6	33,5	32,0	54,9	48,5
2014	35,6	48,0	61,7	60,4	46,5	10,4	23,4		59,9	48,2
2015	41,5	56,5	71,4	59,2	43,7	19,2	24,0		63,8	52,2
2016	48,0	61,3	74,3	55,7	45,5	27,5	35,2		63,2	54,9
2017	52,5	63,2	75,0	60,5	52,4	31,1	24,8		66,2	57,9
2018	55,1	62,6	80,4	63,5	56,0	30,0	19,0		69,1	59,5
2019	52,8	76,5	79,0	59,8	61,4	48,2	21,1	62,0	70,1	62,8
2020	56,8	75,1	73,8	58,4	66,2	30,9	34,0	64,0	71,1	62,6

Sources: ELIM 2006, ELIM 2009, EMOP-2011, EMOP-2014, EMOP-2015, EMOP-2016, EMOP-2017, EMOP-2018, EMOP-2019, EMOP-2020

A l'instar des autres biens, les taux de possession de moto en 2020 sont plus élevés dans les ménages plus nantis (73,0 %). Les taux de possession sont généralement plus élevés dans les quintiles supérieurs comparativement aux quintiles inférieurs.

Figure 5-7: Evolution de la possession de moto par quintile selon les années (%)



Sources: MICS/ELIM 2006, EMOP-2011, EMOP-2020

### 5.2. Accès aux services sociaux de base

Le niveau d'accès aux services sociaux de base est un bon indicateur de la qualité de vie d'une population donnée. Ces services incluent l'eau, l'électricité, l'hygiène, la source d'énergie pour faire la cuisine, etc. L'accès des ménages à chacun de ces services sociaux de base s'est amélioré sur la période 2001 à 2020.

2006 21,2 78.8 Eau potable 2011 19,3 80,7 2020 13,5 86,5 ■ Eau potable sans accès ■ Eau potable accès 2006 8,7 80,0 11,3 Toilettes 2011 84,6 10,3 2020 7,5 86,1 □ Chasse □ Fosses/Latrines □ Nature 2006 79,9 20,1 Electricité 2011 65,7 34,3 2020 70,8 29,2 □ Electricité sans accès ■ Electricité accès 2006 13,6 83,7 Combustible 2011 20,1 74,5 2020 47,0 47,4 □ Electricité/Gaz □ Charbon □ Bois □ Autres

Figure 5-8: Evolution de l'accès aux services de base (%)

Sources: ELIM 2006, EMOP-2011, EMOP-2020

Les combustibles pour faire la cuisine dans la catégorie « Autres » regroupent, le pétrole et les déchets d'animaux.

# 5.2.1. Accès à l'eau potable

On entend par eau potable celle provenant du robinet, des forages et des puits améliorées ou protégées. Au niveau des ménages, avoir accès à l'eau potable s'apprécie en termes d'utilisation dans la mesure où les concepts accessibilité et utilisation stricto sensu n'ont pas très souvent le même contenu. Au sens de l'EMOP, dire qu'un ménage a accès à l'eau potable signifie que ce ménage en dispose pour la satisfaction de ses besoins en eau de boisson.

Les résultats de l'enquête montrent des taux d'accès à l'eau potable assez élevés au niveau de tous les milieux de résidence et ce quel que soit le statut de pauvreté. Ainsi, il ressort qu'un peu plus de huit ménages pauvres sur dix (81,9 %) en milieu urbain ont accès à l'eau potable contre un peu plus de sept ménages sur dix (76,8 %) en milieu rural.

100,0 99,2 95,1 86,8 76,8 86,8 76,8 Bamako Autres villes Rural ■ Pauvre ■ Non pauvre

Figure 5-9: Accès des ménages à l'eau potable par niveau de pauvreté selon le milieu de résidence (%)

Source: EMOP-2020

Le tableau ci-dessous revèle que la grande majorité des régions ont connu une amélioration quant à l'accès à l'eau potable entre 2001 et 2020. Globablement entre 2001 et 2020, on constate une amélioration nette de l'accès à l'eau potable.

Tableau 5-4: Evolution de l'accès des ménages à l'eau potable selon la région (%)

Année	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Kidal	Bamako	Ensemble
2001	85,3	56,6	56,3	71,0	61,6	83,9	48,7	67,9	96,1	68,9
2006	82,7	63,7	90,8	64,7	74,4	86,8	87,5	88,8	97,9	78,8
2009	74,0	70,1	68,1	65,2	61,0	69,9	70,8	45,5	99,1	72,3
2011	87,1	66,1	83,9	77,8	67,8	92,1	78,1	85,0	98,4	80,7
2014	81,0	59,2	76,5	72,0	83,7	97,1	59,5		98,8	78,6
2015	88,7	73,6	83,4	76,3	86,4	97,0	69,3		99,8	84,6
2016	79,0	68,0	83,2	70,8	86,3	96,8	80,6		99,6	82,0
2017	85,8	79,6	79,3	70,3	84,2	98,6	77,9		99,5	83,6
2018	78,4	74,7	80,5	78,8	81,0	90,3	80,6		100,0	82,9
2019	78,7	78,6	77,6	83,4	87,4	89,0	98,2	93,7	98,9	85,7
2020	78,9	82,1	80,0	79,0	91,5	97,0	95,4	80,1	99,2	86,5

Sources: ELIM 2006, ELIM 2009, EMOP-2011, EMOP-2014, EMOP-2015, EMOP-2016, EMOP-2017, EMOP-2018, EMOP-2019, 2020

Quel que soit le quintile considéré, on note une amélioration de l'accès à l'eau potable entre 2006 et 2020. Il est intéressant de constater qu'entre les deux dates, la situation au sein des populations s'est fluctuée, cela est beaucoup plus visible au niveau des moins nantis et du quatrieme quintile.

92,4 94,6 94,6 92,3 90.0 88,4 84,6 83,3 79.6 75.9 74.6 72,4 74,0 73,4 59,7 Moins nantis Quintile 2 Quintile 3 Quintile 4 Plus nantis **□** 2006 **□** 2011 **■** 2020

Figure 5-10 : Evolution de l'accès des ménages à l'eau potable selon les quintiles (%)

Sources: ELIM 2006, EMOP 2011, EMOP 2020

#### 5.2.2. Accès à l'électricité

Un ménage a accès à l'électricité, s'il est connecté au réseau de l'EDM ou s'il utilise un groupe électrogène ou des panneaux solaires.

Dans l'ensemble, le taux d'accès à l'électricité est passé de 9,2 % en 2001 à 70,8 % en 2020. La disparité entre les pauvres et les non pauvres n'est pas assez remarquable dans les autres villes (66,9 % contre 81,4 %

respectivement). L'analyse selon la région indique que Bamako se démarque clairement des autres régions avec un taux d'accès à l'électricité qui a fait un grand bond entre 2001 (36,1 %) et 2020 (95,6 %). Toutes les autres régions ont également connu la même évolution mais dans une moindre proportion.

On constate également une augmentation du taux d'accès à l'électricité aussi bien dans les quintiles les plus nantis que dans ceux les moins nantis. Cependant, cette croissance est beaucoup plus accentuée chez les moins nantis.

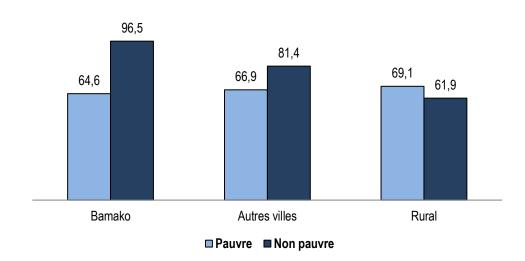


Figure 5-11: Accès à l'électricité par niveau de pauvreté selon le milieu de résidence (%)

Source: EMOP-2020

Tableau 5-5: Evolution de l'accès à l'électricité par région (%)

Année	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Kidal	Bamako	Ensemble
2001	3,8	6,3	4,1	6,4	9,4	2,8	6,9	18,1	36,1	9,2
2006	12,4	14,6	17,7	11,7	10,3	14,3	7,3	34,7	70,5	20,1
2009	16,5	23,8	19,8	13,5	7,2	13,7	9,7	30,9	69,9	23,7
2011	31,1	31,9	27,4	25,8	21,2	12,3	21,7	43,9	80,0	34,3
2014	23,9	34,3	60,3	39,6	19,5	14,6	20,4		84,1	40,7
2015	24,7	43,8	69,6	43,8	23,1	13,7	24,9		84,9	44,8
2016	30,9	53,8	79,6	54,9	30,0	18,6	25,7		88,3	52,0
2017	38,7	74,2	82,1	63,9	30,1	20,5	25,1		90,0	58,6
2018	47,5	70,8	87,0	75,8	46,8	37,6	26,2		93,0	65,6
2019	49,0	82,5	87,6	84,1	39,6	27,8	26,5	76,3	95,3	67,7
2020	45,3	90,9	91,6	82,5	40,7	39,7	26,9	63,0	95,6	70,8

Sources: EMEP 2001, ELIM 2006, ELIM 2009, EMOP-2011, EMOP-2014, EMOP-2015, EMOP-2016, EMOP 2017, EMOP 2018, EMOP 2019, EMOP 2020

83,0 72,5 70,3 68,5 67,7 62,3 50,5 30,1 23,3 16,4 11,8 3,7 4,4 4,4 Quintile 2 Moins nantis Quintile 3 Quintile 4 Plus nantis **■ 2006 ■ 2011 ■ 2020** 

Figure 5-12: Evolution de l'accès à l'électricité par quintile (%)

Sources: ELIM 2006, EMOP 2011, EMOP 2020

# 5.2.3. Hygiène

Les moyens d'aisance appréhendés dans les enquêtes sont les toilettes individuelles ou communes avec chasse d'eau, les latrines ou fosses privées ou communes et la nature. De 2001 à 2020, le taux d'utilisation des équipements jugés acceptables comme type d'aisance est passé de 76,7 % à 92,5 %. Il s'agit de la chasse d'eau et des latrines ou fosses.

L'utilisation des chasses d'eau ou des latrines est plus élevée dans les ménages non pauvres. Ce constat est général dans tous les milieux de résidence. A Bamako, les écarts sont beaucoup plus prononcés entre les pauvres et les non pauvres. Quant à l'analyse par quintiles, on constate que la situation s'est améliorée à tous les niveaux entre 2006 et 2020.

Figure 5-13: Proportion de ménages utilisant la chasse/fosse/latrine selon le niveau de pauvreté par milieu (%)

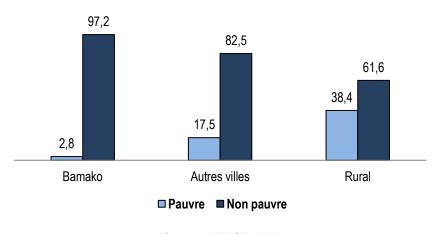
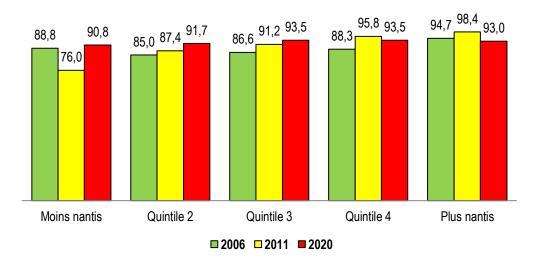


Tableau 5-6: Evolution de l'usage de la chasse/fosse/latrine selon la région

Année	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Kidal	Bamako	Ensemble
2001	90,8	80,5	75,6	89,1	57,8	49,9	49,6	75,7	94,4	76,7
2006	95,4	93,3	97,9	91,4	78,1	68,0	54,1	88,8	99,3	88,7
2009	89,3	90,7	87,4	88,0	54,5	55,0	67,2	55,3	98,7	81,6
2011	96,2	92,1	97,2	92,9	66,6	80,0	74,8	83,6	99,3	89,7
2014	94,2	98,4	93,1	93,7	64,7	78,0	79,5		99,8	89,1
2015	91,6	100,0	94,4	93,4	67,9	57,1	85,7		99,6	89,2
2016	99,1	98,8	93,3	92,1	68,0	73,2	87,3		100,0	88,3
2017	85,5	91,0	93,5	95,4	68,0	80,9	84,7		100,0	89,7
2018	86,3	99,3	93,3	96,2	79,8	74,3	75,0		99,9	87,8
2019	80,7	97,8	96,5	95,3	74,3	55,3	94,9	96,6	100,0	90,2
2020	81,2	99,8	94,8	98,1	87,4	80,3	82,6	79,1	100,0	92,5

Sources: EMEP 2001, ELIM 2006, ELIM 2009, EMOP-2011, EMOP-2014, EMOP-2015, EMOP-2016, EMOP-2017, EMOP-2019, EMOP-2020

Figure 5-14: Evolution de l'usage de la chasse/fosse/latrine par quintile (%)



Sources: ELIM 2006, EMOP-2011, EMOP-2020

## 5.2.4. Source d'énergie pour la cuisson

Presque tous les ménages utilisent le bois ou le charbon comme la principale source d'énergie pour la cuisson. L'utilisation du bois semble être beaucoup plus un phénomène de pauvreté. En effet, la proportion des ménages ayant recours à ce moyen est plus élevée dans les ménages pauvres quel que soit le milieu dans lequel on se trouve. Cette proportion dans l'ensemble a connu une légère diminution entre 2001 (77,0 %) et 2020 (47,4 %).

Figure 5-15: Proportion de ménages utilisant le bois comme source d'énergie pour la cuisson par niveau de pauvreté selon le milieu de résidence (%)

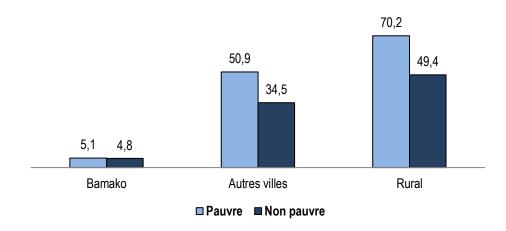
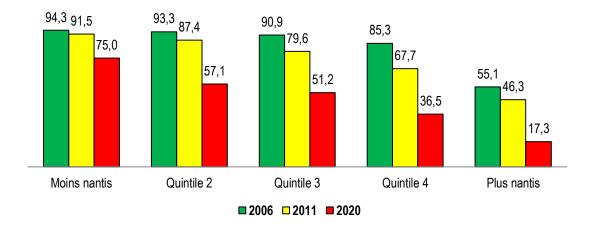


Tableau 5-7: Evolution de l'utilisation de bois comme source d'énergie pour la cuisson par région (%)

Année	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Kidal	Bamako	Ensemble
2001	71,7	81,8	87,7	92,6	81,2	75,9	48,1	72,7	42,5	77,0
2006	95,5	90,5	95,4	93,1	89,6	87,6	74,8	61,2	29,6	83,7
2009	92,1	80,4	91,2	93,1	87,1	74,3	64,7	69,0	22,0	76,6
2011	87,6	80,8	84,0	93,0	77,0	75,3	56,6	62,2	32,0	74,5
2014	95,7	95,7	92,1	98,7	85,2	38,6	59,4		20,1	77,7
2015	97,5	82,4	93,1	96,9	90,1	32,4	58,7		15,4	75,3
2016	96,3	90,3	93,4	96,4	89,5	52,1	54,2		14,5	77,3
2017	96,6	86,5	92,2	89,6	88,0	42,0	68,3		11,3	74,7
2018	95,6	85,7	91,1	84,8	85,5	46,7	44,4		11,9	71,3
2019	50,5	72,9	54,4	71,2	73,3	43,2	24,3	6,1	7,9	52,3
2020	59,1	60,7	59,9	41,9	77,6	29,7	38,0	12,7	4,8	47,4

Sources: ELIM 2006, ELIM 2009, EMOP-2011, EMOP-2014, EMOP-2015, EMOP-2016, EMOP-2017, EMOP-2018, EMOP-2019, EMOP-2020

Figure 5-16: Evolution de l'utilisation de bois comme source d'énergie pour la cuisson par quintile (%)



#### Sources: ELIM 2006, EMOP 2011, EMOP 2020

#### 5.3. Distance et temps mis pour atteindre les services ou infrastructures sociales de base

Certains services ou infrastructures de base, lorsqu'ils ne sont pas disponibles dans la grappe, leur accès peut être mesuré à travers la distance ou le temps mis par les ménages pour les atteindre. Ces informations collectées au niveau des grappes, se réfèrent en général aux moyens de déplacement couramment utilisés par les populations pour atteindre les services en question. L'accès à des services de base comme l'eau, le marché des produits alimentaires, les routes praticables, les transports publics font partie des critères objectifs le plus souvent retenus pour évaluer les conditions de vie des ménages. Ils sont surtout utilisés (en plus d'autres services) lorsqu'on ne dispose pas des variables monétaires pour caractériser la pauvreté (pauvreté de conditions de vie). En effet, l'accès à ces services détermine les conditions d'existence des ménages et informe sur les difficultés que les populations éprouvent pour satisfaire leurs besoins fondamentaux en termes de boisson en eau potable, d'éducation, de santé, etc.

### 5.3.1. Distance et temps mis pour atteindre la source d'eau potable la plus proche

Dans l'ensemble, un peu plus de deux ménages sur dix (18,0 %) parcourt plus de 15 km pour accéder à l'eau potable et 21,0 % d'entre eux y accèdent après 60 mn. En distinguant les milieux, on constate que cette situation est essentiellement rurale. En effet, 18,5 % des ménages ruraux sont à plus de 15 km d'une source d'eau potable et 22,0 % de ces ménages l'atteignent après 1 heure de temps. L'analyse régionale montre que cette difficulté d'accéder est principalement à Mopti, Koulikoro et à Kayes. D'après cette enquête, les milieux ruraux des régions citées ont besoin d'une adduction en eau potable proche de la communauté.

Figure 5-17: Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre la source d'eau potable la plus proche (%)



Figure 5-18: Proportion des ménages par milieu selon la distance et le temps pour atteindre la source d'eau potable la plus proche (%)

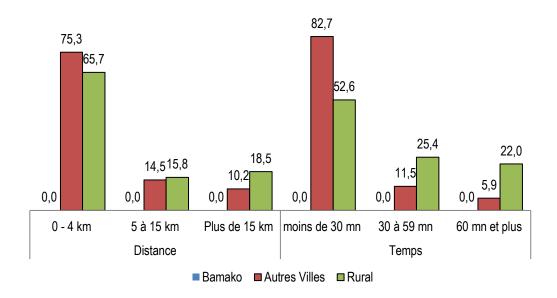


Tableau 5-8: Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre la source d'eau potable la plus proche (%)

		Dis	tance		Temps					
	0 - 4 km   5 à 15 km   Plus de 15 km   Total		moins de 30 mn	30 à 59 mn	60 mn et plus	Total				
Bamako	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
Autres Villes	75,3	14,5	10,2	100,0	82,7	11,5	5,9	100,0		
Rural	65,7	15,8	18,5	100,0	52,6	25,4	22,0	100,0		
Kayes	60,4	5,6	34,1	100,0	19,9	46,0	34,1	100,0		
Koulikoro	8,2	28,8	63,0	100,0	0,0	40,5	59,5	100,0		
Sikasso	55,7	34,6	9,7	100,0	83,0	17,0	0,0	100,0		
Segou	69,2	17,9	13,0	100,0	36,6	25,4	37,9	100,0		
Mopti	69,8	13,5	16,7	100,0	50,5	40,6	8,8	100,0		
Tombouctou	100,0	0,0	0,0	100,0	100,0	0,0	0,0	100,0		
Gao	87,1	0,0	12,9	100,0	75,5	13,5	10,9	100,0		
Kidal	81,7	18,3	0,0	100,0	81,7	0,0	18,3	100,0		
Bamako	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
Ensemble	66,3	15,7	18,0	100,0	54,5	24,5	21,0	100,0		

Source: EMOP-2020

### 5.3.2. Distance et temps mis pour atteindre le marché de produits alimentaires le plus proche

Dans l'ensemble, 14,7 % des ménages accèdent au marché de produits alimentaires le plus proche à plus de 15 km. En milieu rural, 21,0 % des ménages mettent plus d'une heure pour accéder au marché de produits le plus proche soit pour s'approvisionner soit pour écouler leur produit alimentaire. Excepté le district de Bamako, des proportions non négligeables de ménages sont confrontés à l'angoisse de la distance en ce qui concerne l'accès aux marchés de produits alimentaires. Les régions de Kayes et Mopti se distinguent par une proportion très élevée (35,2 % et 30,7 % respectivement) de ménages situés à plus de 15 km.

Figure 5-19 : Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre le marché de produits alimentaires (%)

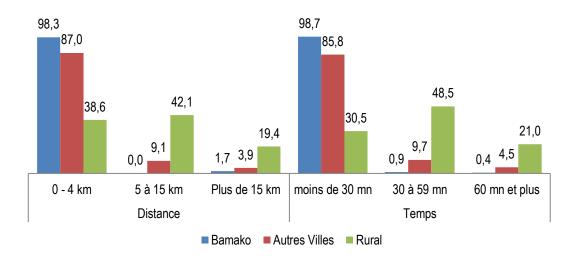


Tableau 5-9 : Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre le marché de produits alimentaires (%)

		Dis	tance		Temps						
	0 - 4 km	5 à 15 km	Plus de 15 km   Total   1		moins de 30 mn	30 à 59 mn	60 mn et plus	Total			
	Milieu de résidence										
Bamako	98,3	0,0	1,7	100,0	98,7	0,9	0,4	100,0			
Autres Villes	87,0	9,1	3,9	100,0	85,8	9,7	4,5	100,0			
Rural	38,6	42,1	19,4	100,0	30,5	48,5	21,0	100,0			
				Régior	1						
Kayes	30,4	34,4	35,2	100,0	25,0	42,8	32,2	100,0			
Koulikoro	57,4	28,6	14,0	100,0	27,2	54,1	18,8	100,0			
Sikasso	46,8	48,9	4,3	100,0	52,0	47,2	0,8	100,0			
Segou	51,5	43,2	5,3	100,0	53,7	30,9	15,4	100,0			
Mopti	23,7	45,6	30,7	100,0	22,2	49,3	28,4	100,0			
Tombouctou	42,3	33,9	23,8	100,0	25,3	51,0	23,8	100,0			
Gao	78,8	9,0	12,2	100,0	58,0	32,6	9,4	100,0			
Kidal	71,7	0,0	28,3	100,0	71,7	0,0	28,3	100,0			
Bamako	98,3	0,0	1,7	100,0	98,7	0,9	0,4	100,0			
Ensemble	54,0	31,4	14,7	100,0	48,1	36,2	15,7	100,0			

Source: EMOP-2020

### 5.3.3. Distance et temps mis pour atteindre les infrastructures scolaires les plus proches

La proximité des élèves aux infrastructures scolaires contribue à améliorer leur rétention dans le système et diminue les charges physiques liées aux mouvements qu'ils effectuent entre l'école et la maison. Elle permet également d'alléger les dépenses relatives aux frais de transport des élèves pour se rendre à l'école. Même si les parents surtout dans les villes sont plutôt regardant sur la qualité que les établissements d'enseignement offrent, la proximité des apprenants aux structures d'éducation prendrait une part importante dans la

performance des élèves. L'EMOP, en captant les informations en rapport avec le rapprochement des élèves à leur école, s'est intéressé à la distance et au temps qu'ils auraient mis pour s'y rendre.

Les résultats indiquent que 10,7 % des ménages sont à plus de 15 km du premier cycle le plus proche et 12,2 % d'entre eux, mettent plus d'une heure de temps. En milieu rural, 15,8 % des ménages sont situés à plus de 15 km d'un établissement primaire.

La proportion de ménages situés à plus d'une heure d'un établissement primaire est négligeable en milieu à Bamako est quasiment nulle (0,0 %) tandis qu'elle est de 17,8 % en milieu rural. La privatisation de l'école serait à l'origine de l'expansion des écoles à travers la prolifération des infrastructures scolaires dans les villes. La mesure aurait donc contribué à améliorer le rapprochement des élèves aux structures d'éducation.

Les proportions les plus élevées de ménages relativement éloignés (60 mn ou plus) sont enregistrées dans les régions de Tombouctou, Mopti et Kayes.

Figure 5-20: Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre le premier cycle fondamental le plus proche (%)

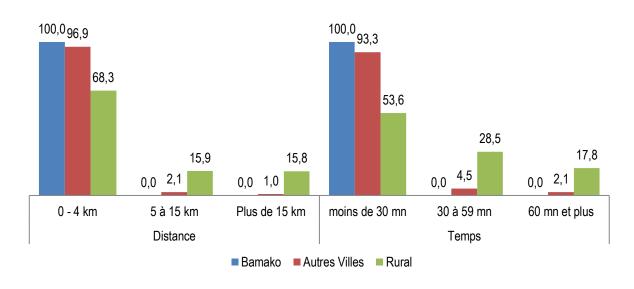


Tableau 5-10 : Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre le premier cycle fondamental le plus proche (%)

		Dis	tance		Temps					
	0 - 4 km	5 à 15 km	Plus de 15 km   Total   n		moins de 30 mn	30 à 59 mn	60 mn et plus	Total		
			Mili	eu résid	ence					
Bamako	100,0	0,0	0,0	100,0	100,0	0,0	0,0	100,0		
Autres Villes	96,9	2,1	1,0	100,0	93,3	4,5	2,1	100,0		
Rural	68,3	15,9	15,8	100,0	53,6	28,5	17,8	100,0		
				Region						
Kayes	72,4	13,7	13,8	100,0	62,0	24,1	13,8	100,0		
Koulikoro	75,3	15,4	9,3	100,0	31,6	57,1	11,4	100,0		
Sikasso	74,7	22,1	3,2	100,0	80,6	13,5	5,9	100,0		
Segou	86,3	10,0	3,7	100,0	79,8	11,4	8,8	100,0		

		Dis	tance		Temps						
	0 - 4 km	5 à 15 km	Plus de 15 km	Total	moins de 30 mn	30 à 59 mn	60 mn et plus	Total			
Mopti	53,6	27,9	18,5	100,0	44,8	36,6	18,5	100,0			
Tombouctou	58,2	5,2	36,6	100,0	40,5	22,8	36,6	100,0			
Gao	85,9	2,6	11,5	100,0	76,5	12,1	11,5	100,0			
Kidal	97,5	0,0	2,5	100,0	97,5	0,0	2,5	100,0			
Bamako	100,0	0,0	0,0	100,0	100,0	0,0	0,0	100,0			
Ensemble	78,4	10,9	10,7	100,0	68,1	19,7	12,2	100,0			

### 5.3.4. Distance et temps mis pour atteindre la maternité la plus proche

Le rapprochement des services de santé soulage les populations dans le cadre de la prise en charge des soins de santé en urgence ou en consultation. En particulier, lorsqu'il s'agit de maternité, le temps et la distance pour y arriver sont des éléments qui peuvent influencer les taux de mortalité maternelle des femmes enceintes surtout en cas de complication. En effet, la rapidité de la prise en charge augmente en général les chances de réussite des interventions médicales.

Les informations collectées par l'EMOP qui donnent une mesure du temps et de la distance qui séparent les ménages des maternités font ressortir qu'il y a des efforts à fournir en milieu rural dans l'amélioration du rapprochement des populations aux maternités.

Dans l'ensemble, 15,7 % des ménages sont à plus de 15 km et 17,0 % mettent plus d'une heure de temps pour se rendre à la maternité la plus proche. Ces proportions sont très prononcées en milieu rural car elles sont de 22,1 % et 23,9 % respectivement pour la distance et le temps mis.

Les régions de Mopti, Kidal et Tombouctou ont des pourcentages non négligeables de ménages parcourant plus de 15 km pour atteindre la maternité la plus proche.

Figure 5-21: Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre la maternité la plus proche (%)

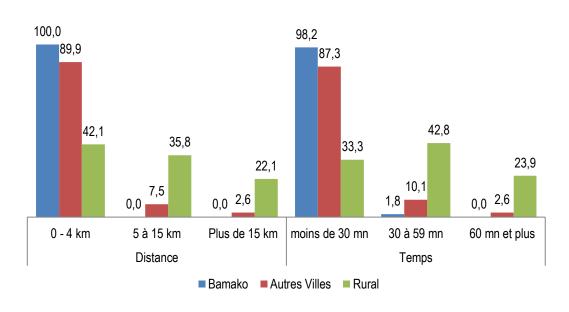


Tableau 5-11 : Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre la maternité la plus proche (%)

		Dis	tance		Temps					
	0 - 4 km	5 à 15 km	Plus de 15 km	Total	moins de 30 mn	30 à 59 mn	60 mn et plus	Total		
			Milieu	de resid	ence					
Bamako	100,0	0,0	0,0	100,0	98,2	1,8	0,0	100,0		
Autres Villes	89,9	7,5	2,6	100,0	87,3	10,1	2,6	100,0		
Rural	42,1	35,8	22,1	100,0	33,3	42,8	23,9	100,0		
			ı	Region						
Kayes	40,5	37,2	22,3	100,0	35,6	43,1	21,3	100,0		
Koulikoro	63,3	20,5	16,2	100,0	23,3	60,6	16,1	100,0		
Sikasso	52,7	43,5	3,8	100,0	74,7	24,4	1,0	100,0		
Segou	52,8	40,8	6,4	100,0	58,1	26,7	15,2	100,0		
Mopti	24,7	27,4	47,9	100,0	19,8	32,5	47,6	100,0		
Tombouctou	40,4	34,5	25,1	100,0	23,5	51,4	25,1	100,0		
Gao	83,7	7,1	9,2	100,0	47,7	43,9	8,4	100,0		
Kidal	61,8	6,2	32,0	100,0	61,8	6,2	32,0	100,0		
Bamako	100,0	0,0	0,0	100,0	98,2	1,8	0,0	100,0		
Ensemble	58,4	25,8	15,7	100,0	51,7	31,4	17,0	100,0		

# 5.3.5. Résumé synoptique de certaines conditions du bien-être

Dans la figure 5-22, certains aspects du bien-être sont présentés de manière à faciliter la comparaison entre les régions, les niveaux d'instruction du chef du ménage et le statut de pauvreté.

Figure 5-22: Aspects du bien-être 2020

Pauvreté monétaire	% pauvre	Part alimentaire	%	Electricité / Groupes / Panneaux	%	Téléphone mobile	%	Moto	%	Alphabétisation du chef de ménage	%
Kidal, Bamako,Supérieur	0-5		0-5	Supérieur, Secondaire	96-100	Sikasso ; Kayes, Bamako, Primaire, Sécondaire, Supérieur	96-100		96-100	Secondaire, Supérieur	96-100
Secondaire	6-10		6-10	Sikasso , Koulikoro , Bamako	91-95	Autres villes,	91-95		91-95		91-95
Tombouctou	11-15		11-15		86-90	<b>Koulikoro</b> , Ségou, Mopti	86-90	Supérieur; Secondaire	86-90		86-90
Kayes	16-20		16-20	Primaire, Ségou	81-85	Koulikoro, Ensemble 2020, Gao, Non Pauvres, Pauvres	81-85		81-85		81-85
Autres villes	21-25		21-25	Autres villes,	76-80	Kidal, Kayes, Ségou, Rural, Sans Instruction	76-80		76-80		76-80
Primaire	26-30		26-30	Non Pauvres, Ensemble 2020	71-75		71-75	Sikasso, Koulikoro, Bamako	71-75		71-75
	31-35		31-35	Sans Instruction, Pauvre,	66-70	Ségou	66-70	Mopti, Primaire, Autres villes	66-70	Primaire	66-70
Gao, Mopti	36-40		36-40	Kidal, Rural	61-65		61-65	Kidal, Ensemble 2020, Non Pauvres	61-65		61-65
Ensemble 2020	41-45		41-45		56-60	Tombouctou	56-60	Sans Instruction, Ségou, Kayes, Rural , Pauvres	56-60		56-60
Sans Instruction	46-50	Bamako	46-50		51-55		51-55		51-55	Bamako, Tombouctou	51-55
Ségou, <mark>Rural</mark>	51-55	Sécondaire, Supérieur	51-55		46-50	Gao	46-50		46-50		46-50
	56-60	Primaire, Kidal	56-60	Mopti,, Kayes	41-45		41-45		41-45	Kidal,	41-45
Koulikoro	61-65	Ségou ,Sikasso, Koulikoro, Non Pauvres, Autres villes, Ensemble 2020	61-65	Tombouctou	36-40		36-40		36-40	Autres villes,	36-40
Sikasso	66-70	Pauvres, Sans Instruction	66-70		31-35		31-35	Tombouctou, Gao	31-35		31-35
	71-75	Rural, Mopti, Tombouctou, Gao	71-75	Gao	26-30		26-30		26-30	Non Pauvres	26-30
	76-80	Kayes	76-80		21-25		21-25		21-25	Ensemble 2020	21-25
	81-85	,	81-85		16-20		16-20		16-20	Kayes, Sikasso, <b>Gao</b>	16-20
	86-90		86-90		11-15		11-15		11-15	Koulikoro, Mopti, Rural	11-15
	91-95		91-95		6-10		6-10		6-10	Ségou, Sans Instruction, Pauvres	6-10
	96-100	]	96-100		0-5		0-5		0-5		0-5

### 6. ANALYSE DE L'INEGALITE

L'inégalité est un concept plus large que celui de la pauvreté, étant donné qu'il porte sur l'ensemble de la population et pas uniquement sur la partie de la population située en-dessous d'un certain seuil de pauvreté (Banque Mondiale, septembre 2005). L'analyse de l'inégalité renseigne sur la répartition des dépenses ou des revenus entre les différentes couches de la population. On peut mesurer l'inégalité en comparant les différents niveaux de quintiles de dépenses.

Cependant, la mesure d'inégalité la plus largement utilisée est le coefficient de Gini. Ses valeurs extrêmes sont 0 et 1. Le 0 traduit une situation d'égalité parfaite alors que le 1 correspond à une situation d'inégalité complète ou maximale. Dans ce chapitre, l'analyse de l'inégalité est basée sur l'interprétation du coefficient de Gini.

L'inégalité mesurée par l'indice de Gini dans l'ensemble est de 0,38 en 2020. L'inégalité la plus faible est observée à Koulikoro (0,26) et Kayes, Ségou, Mopti, Gao et Tombouctou avec chacun 0,29. C'est à Kidal qu'elle est la plus grande (0,40) suivi de Sikasso (0,37).

L'analyse spatiale montre que l'inégalité dans les autres villes et le milieu urbain ont les plus élevées avec chacune (0,35) suivie du milieu rural (0,33), alors qu'elle est plus accentuée à Bamako (0,33).

Tableau 6-1: Coefficient de Gini selon la région, le milieu de résidence et le sexe caractéristiques

Région							
Kayes	0,29						
Koulikoro	0,26						
Sikasso	0,37						
Ségou	0,29						
Mopti	0,29						
Tombouctou	0,29						
Gao	0,29						
Kidal	0,40						
Bamako	0,33						
Milieu							
Bamako	0,33						
Autres villes	0,35						
Rural	0,33						
Urbain	0,35						
Sexe							
Masculin	0,37						
Féminin	0,42						
Ensemble	0,38						

Source: EMOP-20202

L'analyse dynamique de l'inégalité sur la période 2001-2020 est mitigée. Elle est marquée par des hauts et des bas et ne permet point de dégager une tendance. De 2001 à 2009, l'indice de Gini est passé de 0,39 à

0,32 traduisant ainsi une réduction substantielle des disparités. En 2011, l'indice a atteint un pic de 0,42 pour rechuter à 0,34 en 2015. Depuis cette date, l'indice est en légère augmentation.

0,45 0,42 0,40 0.39 0.37 0,38 0,37 0,35 0,32 0,30 0,25 0,20 0,15 0,10 0,05 0,00 2006 2009 2011 2014 2016 2020 2001 2015 2017 2018 2019

Figure 6-1: Evolution de l'inégalité entre 2001 et 2020 – coefficient de Gini

Sources: EMEP 2001, ELIM 2006, MICS-ELIM 2009, EMOP 2011, EMOP 2015, EMOP 2016, EMOP 2017, EMOP 2018, EMOP 2019, EMOP 2020

La courbe de Lorenz permet d'illustrer les constats effectués sur l'inégalité. Elle est située en dessous de cette diagonale de référence. Plus la courbe est éloignée de la diagonale, plus la répartition des revenus est inégalitaire.

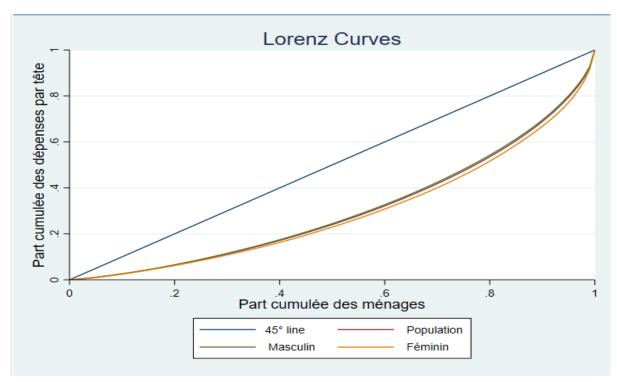


Figure 6-2: Courbe de Lorenz pour la distribution des dépenses par tête selon le sexe

# 7. INDICE DE PAUVRETE MULTIDIMENSIONNEL (IPM)

L'indice de pauvreté multidimensionnel (IPM) est un nouvel indicateur statistique composite élaboré en 2007 par un laboratoire de l'Université d'Oxford (Oxford Poverty and Human Development Initiative, OPHI) et utilisé par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

Un indice de pauvreté multidimensionnelle vise à résumer plusieurs aspects de pauvreté non-monétaire à travers un seul nombre. D'une manière générale, l'IPM modifie la vision de la pauvreté en élargissant son champ d'analyse. Il s'agit de souligner qu'une privation unique n'est pas toujours synonyme de pauvreté. La pauvreté est perçue comme une situation de manques multiples et synchronisés. Cette méthode complète les mesures de pauvreté monétaire et de pauvreté subjective.

L'IPM rapporté par le PNUD est calculé pour la majorité des pays du monde. Il est basé sur des enquêtes réalisées dans presque tous les pays avec une fréquence de 5 à 10 ans. Le choix d'indicateurs, les mêmes partout, peut-être moins pertinent dans un certain pays. Le nombre de pauvres estimé avec l'IPM global est 1,75 milliard de personnes, réparties dans les 104 pays en développement. Ce nombre est supérieur aux 1,44 milliards de personnes vivant avec moins de 1,25 dollar par jour et inférieur aux 2,6 milliards d'individus vivant avec moins de 2 dollars par jour.

Les efforts internationaux, et la demande que chaque pays calcule un IPM pour satisfaire les Objectifs de Développement Durable, ont inspiré l'utilisation de l'EMOP pour un IPM malien. Un IPM est déterminé par plusieurs composantes : les dimensions, les indicateurs avec leurs poids, et le seuil. Les dimensions sont les aspects de pauvreté non-monétaire qu'on veut considérer. L'OPHI et le PNUD en ont choisi trois : l'éduction, la santé et les conditions de vie. Les indicateurs doivent mettre en évidence la situation de privation pour la dimension correspondante. En construisant un IPM national il faudra donc choisir d'abord les dimensions et les indicateurs.

Dans cette première tentative, on a maintenu les dimensions et autant que possible et raisonnable les indicateurs et les poids utilisés par le PNUD. Pourtant, la méthodologie peut être utilisée avec différentes dimensions, indicateurs, pondérations et seuils. Une discussion détaillée et pertinente sur le choix de dimensions et d'indicateurs se trouve dans le rapport de **Alkire et Santos**. Les auteurs ont remarqué que les dimensions potentielles qu'une mesure de la pauvreté pourrait refléter sont assez larges et incluent la santé, l'éducation, le niveau de vie, l'autonomisation, le travail, l'environnement, la sécurité, les violences, les relations sociales et la culture entre autres. Dans le cadre de ce rapport, les dimensions suivantes ont été utilisées : l'éducation, la santé, la sécurité alimentaire, les conditions de vie des ménages (accès à l'eau potable, électricité, les caractéristiques de logement, Mobilité et moyens de subsistance.

Si on le trouvera utile, il est donc tout-à-fait possible de modifier la composition de l'IPM national présenté ici.

La partie la plus accessible de l'IPM est l'incidence (H) et l'effectif de la population pauvre dans le sens qu'elle est privée en plusieurs dimensions.

L'incidence de la pauvreté multidimensionnelle (H) est donc estimée à 33,0%. Cela suppose qu'une personne sur trois, soient démunies. Cependant, la proportion donnée par l'indice H ne renseigne pas exactement sur les dimensions et les indicateurs de privation.

La grande majorité de la population vit dans les zones rurales et ce sont les plus touchés par la pauvreté multidimensionnelle (38,0%). Dans les autres villes, 23,9% des individus sont pauvres dans le sens de l'IPM,

contre seulement 9,8% dans le district de Bamako. Cette large différence entre les milieux peut s'expliquer par différents facteurs : le manque d'opportunité d'emploi dans le milieu rural, ou encore le manque de biens matériels pour avoir une bonne condition de vie et autres.

L'incidence de pauvreté est très différente selon les régions. La région de Tombouctou enregistre le taux le plus élevé avec 65,7 %, mais le taux est très bas à Sikasso (18,6 %) et à Bamako (9,8 %). Pour investiguer les causes de ces effets, il est utile d'examiner les composantes de l'indice, les indicateurs individuels.

L'intensité A est remarquablement stable – environ 0,40-0,50 dans toutes les régions, et presque le même dans chacun des trois milieux de résidence. Cela veut dire qu'en moyenne, les pauvres dans le sens IPM sont privés sur un nombre d'indicateurs dont la somme des poids en Tableau 7 1 est 0,40-0,50. Vu que la mesure de la privation se trouve entre 0,33 (1/3) et 1,00 pour les pauvres, la privation s'étend donc rarement à tous les indicateurs au même temps.

Au niveau d'ensemble, l'IPM a augmenté de 2019 à 2020 respectivement 13% à 15%. Il est plus élevé dans les régions de Tombouctou (34 %), Gao (32 %) et Kayes (24%), suivi de la région de Mopti (23 %). On note la plus faible valeur pour l'indice à Bamako (4%) et à Sikasso (8%).

Tableau 7-1: L'IPM par région et par milieu

	IPM	Incidence	Intensité	Population
		H (%)	Α	pauvre IPM
		Région		
Kayes	0,24	53,5	0,4	1 507 507
Koulikoro	0,10	24,7	0,4	848 059
Sikasso	0,08	18,6	0,4	695 503
Ségou	0,11	27,9	0,4	923 544
Mopti	0,23	49,6	0,5	1 388 439
Tombouctou	0,34	65,7	0,5	622 753
Gao	0,32	61,8	0,5	473 170
Kidal	0,18	37,2	0,5	35 655
Bamako	0,04	9,8	0,4	249 532
Milieu de résidence				
Bamako	0,04	9,8	0,42	249 532
Autres villes	0,11	23,9	0,45	531 964
Rural	0,17	38,0	0,45	5 962 666
Sexe du chef de ménag	е			
Masculin	0,4	32,8	0,45	6 405 204
Féminin	0,5	35,8	0,48	338 958
Ensemble	0,15	33,0	0,45	6 744 161

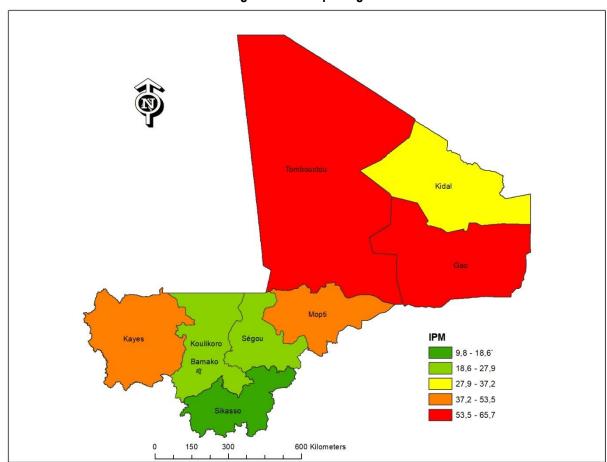


Figure 7-1 : IPM par région

## CONCLUSION

La neuvième édition de l'EMOP se base sur l'estimation des données des passages antérieures tout en stimulant la période de déroulement entre le 1<sup>er</sup> avril 2020 et le 31 mars 2021 dans l'ensemble des régions du Mali et dans le district de Bamako.

La part des dépenses de consommation alimentaire y compris l'autoconsommation est évaluée à 64,9 %. Cette part est d'autant plus élevée lorsque les populations sont pauvres (65,7 %). Quarante-quatre (44,6 %) des dépenses alimentaires vont dans l'achat des produits alimentaires comme le riz, le mil, la viande de bœuf fraîche et le sucre.

À Bamako, 19,9 % dans des « loyers » (y compris le loyer imputé pour les ménages propriétaires), 12,0 % des dépenses non alimentaires vont dans l'achat de l'essence, autres combustibles (pour le transport) et lubrifiants, et 10,2 % des dépenses non alimentaires vont dans les « habillements ».

Dans les autres agglomérations urbaines, 21,1 % des dépenses non alimentaires vont dans les « loyers », 13,3 % dans les « Habillements » et 7,6 % des dépenses vont dans « essence et autres combustibles pour le transport ».

Quant au milieu rural, 21,7 % des dépenses vont dans « les loyers » (y compris les loyers imputés), 15,4 % vont dans les « Habillements » et 8,1 % vont dans les Médicaments et produits et équipements thérapeutiques. En 2020, l'incidence de la pauvreté estimée sur l'ensemble du pays s'élève à 41,9 %. La pauvreté est plus répandue dans les agglomérations rurales comparativement aux villes. Les résultats confirment, d'une part, la corrélation positive entre la pauvreté et la taille du ménage (voir figure 3-4) et d'autre part une corrélation négative entre le niveau d'éducation et la pauvreté (voir figure 3-6).

Les résultats montrent que le service de santé auquel les pauvres ont recours est le CSCOM (52,9 %). Les résultats indiquent que les pauvres (51,7 %) sont confrontés à des coûts de consultation élevés, au temps d'attente long (36,2 %) et au manque de personnel médical (5,8 %).

Les résultats montrent également une présence marquée des pauvres (84,8 %) dans le secteur primaire composé majoritairement d'agriculteurs.

Les résultats de l'enquête indiquent que quel que soit le milieu de résidence, le taux de possession des biens d'équipement est plus élevé chez les « non pauvres ». Ils révèlent également que les pauvres ont moins accès aux services de base.

Au vu de ces résultats, les politiques de lutte pour la réduction de la pauvreté doivent s'orienter sur les mesures qui visent à :

- Faciliter l'accès des ménages aux produits alimentaires de base pour lesquels ils engloutissent une bonne partie de leurs ressources;
- Persévérer dans les efforts de scolarisation et d'alphabétisation de la population ;
- Faciliter l'accès des ménages ruraux aux services ou infrastructures de base à travers une stratégie d'investissements adéquats dans les zones rurales;
- Proportionner les efforts d'investissement en fonction de l'ampleur de la pauvreté dans les différents milieux de résidence.

Par ailleurs, les différences entre les échantillons en termes de couverture régionale constituent une limite dans l'analyse de séries. Dans ce rapport, l'analyse dynamique a porté sur l'ensemble des régions.

D'autre part, pour que le dispositif puisse répondre efficacement aux besoins de production en informations statistiques fiables et à jour, il est indispensable que des dispositions soient prises pour pérenniser le

financement du dispositif. Dans l'espoir que le présent rapport contribuera à renforcer la production des informations susceptibles d'orienter les politiques publiques dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, l'INSTAT recommande fortement le maintien du dispositif de l'EMOP en assurant son financement par l'Etat.

## **ANNEXE 1: METHODOLOGIE**

#### 1. Sources des données

Les données proviennent de l'EMOP qui est une enquête par sondage, stratifiée à deux degrés à allocation proportionnelle au premier degré. Les 8 régions du Mali et la ville de Bamako constituent les domaines d'étude. L'échantillon est représentatif selon le milieu de résidence de la population (urbain et rural). Le dispositif de l'EMOP est conçu pour une collecte de données à quatre passages dans l'année. Chaque passage dure trois mois. Les résultats de l'enquête sont significatifs au niveau national, dans chacune des régions enquêtées et le district de Bamako et selon le milieu de résidence (urbain et rural). La première édition de cette opération a démarré le 1er avril 2011 et a pris fin le 31 mars 2012.

L'édition 2013/2014 est la deuxième série de l'EMOP dont la période de collecte s'est étalée entre avril 2013 et mars 2014. Pour cette édition, les régions de Tombouctou, Gao et Kidal n'ont pas été couvertes à cause de l'insécurité dans ces zones.

L'édition 2014/2015 est la troisième série de l'EMOP. Elle s'est étalée sur la période d'avril 2014 à mars 2015. La région de Kidal n'a pas été enquêtée pour la raison sécuritaire. L'édition 2015/2016, a couvert la période d'avril 2015 à mars 2016.

L'édition 2015/2016 est la quatrième série de l'EMOP. Elle s'est déroulée entre avril 2015 et mars 2016. Toutes les régions ont été enquêtées exceptée Kidal pour raison de sécurité. Au premier degré, il a été tiré un échantillon de 1043 unités primaires (sections d'énumération<sup>9</sup>) soit 6258 ménages en raison de six (6) ménages par unité primaire tirée.

L'édition 2016/2017 est la cinquième série de l'EMOP. Elle s'est déroulée entre avril 2016 et mars 2017. Toutes les régions ont été enquêtées exceptée Kidal pour raison de sécurité. Au premier degré, il a été tiré un échantillon de 1120 unités primaires (sections d'énumération 10) soit 6 720 ménages en raison de six (6) ménages par unité primaire tirée.

L'édition 2017/2018 est la sixième série de l'EMOP. Elle s'est déroulée entre avril 2017 et mars 2018. Toutes les régions ont été enquêtées exceptée Kidal pour raison de sécurité. Au premier degré, il a été tiré un échantillon de 1120 unités primaires (sections d'énumération<sup>11</sup>) soit 6 720 ménages en raison de six (6) ménages par unité primaire tirée.

La présente édition est la neuvième du genre dont le premier passage s'est déroulé entre le 1er avril et le 30 juin 2020. Il a renseigné principalement les indicateurs d'accès de l'éducation et certains indicateurs du marché de l'emploi tels que le taux d'activité et le taux chômage. Le premier passage a donné également des informations sur la santé de la population, les caractéristiques du logement, leur dotation en biens ainsi que sur les dépenses de consommation des ménages.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup>Une SE correspond à un espace aréolaire défini de façon à assurer une répartition relativement équitable de la charge de travail des agents de dénombrement des unités statistiques. Selon le RGPH 2009, une SE est une entité géographique comportant en moyenne 700 personnes en milieu rural et 1 100 habitants en milieu urbain. Elle est subdivisée le plus souvent en îlots contenant des concessions.

Le deuxième passage a été réalisé entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 30 septembre 2020. Il a permis de fournir des informations sur les transferts issus de migration ainsi que sur la pauvreté subjective du ménage.

Le troisième passage réalisé entre le 1<sup>er</sup> octobre et le 31 décembre 2020, a collecté des informations détaillées sur l'emploi. Les modules de base sur la santé et les dépenses ont été également renseignés.

En fin, les données de collecte du quatrième et dernier passage ont été estimées sur la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 2021 à partir des données des passages 1,2 et 3. Ce passage a été consacré à l'estimation des données des modules sur l'éducation, la santé de la population, l'emploi ainsi que les dépenses de consommations des ménages. Contrairement aux autres passages, le quatrième n'a pas fait l'objet d'analyse spécifique. Ces informations ont été intégrées à celles des autres passages pour produire le présent rapport.

# 2. Le questionnaire

Le questionnaire de l'EMOP comporte un module de base et un ou plusieurs modules supplémentaires qui sont insérés à la demande des utilisateurs de données statistiques.

Le module de base est conçu pour prendre en compte prioritairement les préoccupations du cadre stratégique pour la Relance Economique et les Développement Durable (CREDD 2019-2023) et des ODD ainsi que d'autres programmes sectoriels. Les questionnaires comprennent les sections suivantes :

- la section 1 se rapporte aux caractéristiques des membres du ménage (âge, sexe), leur lien avec le chef de ménage, l'état matrimonial le statut de résidence et le statut migratoire;
- la section 2 porte sur l'éducation des membres du ménage et l'alphabétisation;
- la section 3 renseigne sur la santé des membres du ménage ; des questions y sont posées sur la prévalence de certaines maladies;
- la section 4 est relative à l'emploi ; elle permet de calculer les indicateurs tels que les taux de chômage, d'activité et d'inactivité, etc.;
- la section 5 renseigne sur les caractéristiques du logement : le type de logement, le nombre de pièces, la nature du toit, le type d'aisance et les biens possédés par le ménage etc;
- la section 6 donne des informations sur les mouvements migratoires des membres du ménage et les transferts monétaires reçus;
- la section 7 renseigne sur les difficultés éprouvées par les ménages pour se nourrir;
- la section 8 mesure les dépenses de consommation des ménages.

## 3. Organisation des travaux de terrain et personnel de l'enquête

Ce passage n'a pas nécessité une collecte sur le terrain compte tenu du changement calendaire de l'EMOP c'est-à-dire le souci de prendre la nouvelle structure de l'EMOP en collectant les informations des quatre passages de janvier à décembre de l'année n.

#### 4. Sensibilisation

La sensibilisation est un élément important dans la réalisation des opérations d'enquête. Elle permet d'informer la population sur l'objet et l'importance de l'enquête afin d'avoir leur adhésion. Dans le cadre de la mise en œuvre de l'EMOP, les microprogrammes ont été conçus et sont diffusés régulièrement par l'ORTM et les

radios de proximité. Au démarrage de l'opération, des lettres de sensibilisation ont été adressées aux Gouverneurs de région et aux DRPSIAP.

# 5. Exploitation des données

Les données de ce passage ont été estimées sous l'angle des passages P1, P2 et P4.

Les résultats de l'enquête sont publiés à travers des ateliers de dissémination offrant l'occasion aux producteurs et aux utilisateurs de données statistiques d'échanger sur les résultats obtenus. Les résultats sont également diffusés sur CD-ROM et sur le site web de l'INSTAT.

# ANNEXE 2 : BILAN DES QUATRE PASSAGES POUR UN FICHIER CONSOLIDE SUR LES DEPENSES

Tableau 8.1: Répartition de l'échantillon entre les strates

Nombre de secteurs d'énumération		Nombre de ménages					
Région							
Kayes	148	881					
Koulikoro	151	906					
Sikasso	161	963					
Ségou	145	866					
Mopti	108	626					
Tombouctou	98	581					
Gao	85	484					
Kidal	22	256					
Bamako	191	1140					
	Milieu de résidence						
Urbain	537	3287					
Rural	572	3416					
Ensemble	nsemble 1109						

Source: EMOP-2020

Tableau 8.2: Répartition des ménages selon la présence au passage

	Libellé	Nombre de ménages	%
0000	Absent à tous les passages	0	0,0
0234	Absent au passage 1	6	0,1
1000	Absent aux trois derniers passages	20	0,3
1004	Absent aux passages 2 et 3	0	0,0
1030	Absent aux passages 2 et 4	33	0,5
1034	Absent au passage 2	0	0,0
1200	Absent aux passage 3 et 4	23	0,3
1204	Absent au passage 3	0	0,0
1230	Absent au passage 4	1	0,0
1234	Présents à tous les passages	6703	98,8

Tableau 8.3: Absence des dépenses alimentaires selon les passages

	Libellé	Nombre de ménages	%
0	Pas d'absence	6702	99,99
1	Absence dans un passage	1	0,01
2	Absence dans deux passages	0	0,00
3	Absence dans trois passages	0	0,00
4	Absence dans quatre passages	0	0,00
Ensemble		6703	100,00

Source : EMOP-2020

Conclusion sur l'analyse dans le temps : il peut être retenu 6703 ménages pour la consolidation des dépenses des ménages.

Tableau 8.4: Répartition de l'échantillon consolidé des ménages

	Nombre de ménages retenus av initiaux réponses d passages		Taux de réponse en %
	Régi	on	
Kayes	888	881	99,2
Koulikoro	906	906	100,0
Sikasso	966	963	99,7
Ségou	918	866	94,3
Mopti	924	626	67,7
Tombouctou	648	581	89,7
Gao	606	484	79,9
Kidal	396	256	64,6
Bamako	1146	1140	99,5
	Milie	eu	
Urbain	3324	3287	98,9
Rural	4074	3416	83,8
Ensemble	7398	6703	90,6

# ANNEXE 3: TABLEAUX DE CONSOMMATION ET D'ANALYSE DE PAUVRETE

Tableau 8.5: Structure de la consommation annuelle moyenne des ménages par région (%)

Structure de la consommation	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Kidal	Bamako	Ensemble Mali
Consommation alimentaire sans										
l'autoconsommation	62,3	48,7	41,2	40,2	55,6	50,9	52,6	46,7	47,3	49,7
Autoconsommation alimentaire	18,1	16,3	19,9	25,0	17,6	20,6	21,8	9,2	2,8	15,2
Consommation non alimentaire sans les loyers	15,4	27,7	33,6	26,5	19,7	23,1	14,3	39,1	40,2	27,9
Loyer payé y compris les imputations	4,2	7,4	5,3	8,2	7,0	5,4	11,2	5,0	9,7	7,2
Consommation totale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Consommation totale en milliards de FCFA	977,8	800,2	686,3	645,5	559,2	347,9	195,1	108,0	1 391,5	5 711,5

Source: EMOP-2020

Tableau 8.6: Structure de la consommation annuelle moyenne des ménages par milieu (%)

	Bamako	Autres villes	Rural	Mali
Consommation alimentaire sans l'autoconsommation	47,3	55,9	49,4	49,7
Autoconsommation alimentaire	2,8	8,0	21,5	15,2
Consommation non alimentaire sans les loyers	40,2	28,7	23,0	27,9
Loyer payé y compris les imputations	9,7	7,4	6,1	7,2
Consommation totale	100,0	100,0	100,0	100,0
Consommation totale en milliards de FCFA	1 391,5	740,7	3 579,3	5 711,5

Source: EMOP-2020

Tableau 8.7: Indicateurs de pauvreté selon le sexe du CM, niveau d'instruction, taille et milieu (%)

Institute Dustanda Cff./life									
	Incidence	Profondeur	Sévérité						
Sexe du chef du ménage									
Masculin	43,0	13,9	6,0						
Féminin	20,5	5,7	2,1						
Nivea	u d'instruction du che	ef du ménage							
Sans instruction	45,9	14,9	6,5						
Primaire	28,0	8,4	3,4						
Secondaire	7,8	2,4	1,0						
Supérieur	0,0	0,0	0,0						
	Taille du ménaç	je							
1 – 3 personnes	7,6	1,2	0,3						
4 – 7 personnes	21,8	4,6	1,5						
8 – 10 personnes	45,6	12,8	4,8						
11 – 15 personnes	63,0	22,3	9,9						
Plus de 15 personnes	68,8	28,9	14,6						
	Milieu								
Bamako	3,5	0,4	0,1						
Autres villes	24,8	6,5	2,5						
Rural	50,6	16,6	7,2						
Ensemble	41,9	13,5	5,8						

Tableau 8.8: Evolution de la possession de télévision par sexe du CM, quintile et milieu (%)

	2001	2006	2009	2020		2020				
					Pauvre	Non pauvre				
	Sexe du chef de ménage									
Masculin	14,1	20,5	28,4	37,8	21,6	45,3				
Féminin	14,7	32,5	24,9	47,9	14,5	54,7				
			Quintile							
Moins nantis	2,3	4,0	13,4	20,0						
Quintile 2	4,7	7,0	17,9	24,3						
Quintile 3	4,8	14,0	21,7	35,1						
Quintile 4	15,1	27,3	31,0	44,4						
Plus nantis	30,0	55,5	56,3	68,3						
			Milieu							
Bamako	50,5	61,0	62,1	84,5	41,2	85,7				
Autres villes	30,7	37,8	49,0	61,2	32,2	67,4				
Rural	4,3	7,2	16,7	25,8	20,3	29,2				
Ensemble	14,1	21,5	28,0	38,4	21,4	46,0				

Tableau 8.9: Evolution de la possession du téléphone mobile par sexe du CM, quintile et milieu (%)

	2006	2011	2020		2020				
					Pauvre	Non pauvre			
Sexe du chef de ménage									
Masculin	21,7	67,4	82,8		85,4	81,6			
Féminin	31,9	59,7	73,5		58,4	76,5			
			Quintile						
Moins nantis	2,2	48,8	88,0						
Quintile 2	4,6	59,9	79,7						
Quintile 3	13,5	68,8	80,5						
Quintile 4	27,7	75,0	75,9						
Plus nantis	64,9	81,0	86,9						
			Milieu						
Bamako	69,2	84,9	97,9		100,0	97,8			
Autres villes	39,2	68,8	91,0		92,4	90,7			
Rural	6,8	62,8	77,7		83,6	74,0			
Ensemble	22,6	66,7	82,2		84,4	81,2			

Sources: ELIM 2006, ELIM 2009, EMOP 2020-2021

Tableau 8.10: Evolution de la possession de moto par sexe du CM, quintile et milieu (%)

	2001	2006	2011	2020	2	020
					Pauvre	Non pauvre
		Sexe du c	hef de ménage			
Masculin	18,1	33,3	49,9	64,7	58,9	67,3
Féminin	5,4	17,5	34,0	33,9	12,9	38,2
		C	Quintile			
Moins nantis	10,4	23,1	40,3	56,8		
Quintile 2	12,1	25,0	39,5	59,0		
Quintile 3	11,6	26,6	44,6	62,8		
Quintile 4	18,9	36,5	55,6	61,4		
Plus nantis	24,4	48,9	62,4	73,0		
			Milieu			
Bamako	27,7	42,5	54,9	71,1	25,4	72,4
Autres villes	26,7	38,6	46,8	67,4	57,3	69,5
Rural	12,8	27,3	47,4	60,2	57,6	61,7
Ensemble	16,9	32,0	48,5	62,6	57,2	65,0

Tableau 8.11: Evolution de l'accès à l'eau potable sexe du CM, quintile et milieu (%)

	2001	2006	2011	2020			2020		
						Pauvre	Non pauvre		
	Sexe du chef de ménage								
Masculin	68,4	77,9	79,9	85,8		76,9	89,0		
Féminin	73,5	88,2	88,8	95,8		82,6	92,6		
			Quintile						
Moins nantis	46,3	75,9	59,7	74,6					
Quintile 2	64,5	72,4	74,1	84,6					
Quintile 3	64,9	73,4	83,3	88,4					
Quintile 4	71,7	79,7	92,2	90,0					
Plus nantis	82,4	92,5	94,4	94,6					
			Milieu						
Bamako	96,1	97,9	98,4	99,2		100,0	99,2		
Autres villes	92,5	94,2	80,1	92,8		81,9	95,1		
Rural	58,7	68,8	77,3	82,9		76,8	86,8		
Ensemble	68,9	78,8	80,7	86,5		77,5	90,4		

Sources: EMEP-2001, ELIM-2006, EMOP-2011, EMOP-2020

Tableau 8.12: Evolution de l'accès à l'eau potable selon région (%)

Année	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Kidal	Bamako
2001	85,3	56,6	56,3	71,0	61,6	83,9	48,7	67,9	96,1
2006	82,7	63,7	90,8	64,7	74,4	86,8	87,5	88,8	97,9
2011	87,1	66,1	83,9	77,8	67,8	92,1	78,1	85,0	98,4
2016	79,0	68,0	83,2	70,8	86,3	96,8	80,6	0,0	99,6
2017	85,8	79,6	79,3	70,3	84,2	98,6	77,9	0,0	99,5
2019	78,7	78,6	77,6	83,4	87,4	89,0	98,2	93,7	98,9
2020	78,9	82,1	80,0	79,0	91,5	97,0	95,4	80,1	99,2

Tableau 8.13: Evolution de l'accès à l'électricité par sexe du CM, quintile et milieu (%)

	2001	2006	2011	2020		20	20					
						Pauvre	Non pauvre					
	Sexe du chef de ménage											
Masculin	9,1	18,8	33,3	71,4		69,8	72,2					
Féminin	10,1	34,6	44,3	62,3		45,6	65,7					
			Quintile									
Moins nantis	0,5	3,7	4,4	72,5								
Quintile 2	1,5	4,4	16,4	62,3								
Quintile 3	3,8	11,8	30,1	67,7								
Quintile 4	7,4	23,3	50,5	68,5								
Plus nantis	22,0	57,5	70,3	83,0								
			Milieu									
Bamako	36,1	70,5	80,0	95,6		64,6	96,5					
Autres villes	20,7	38,7	34,0	78,8		66,9	81,4					
Rural	2,0	2,8	25,2	64,6		69,1	61,9					
Ensemble	9,2	20,1	34,3	70,8		68,9	71,6					

Sources: EMEP-2001, ELIM-2006, EMOP-2011, EMOP-2020

Tableau 8.14: Evolution de l'accès à l'électricité selon région (%)

Année	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Kidal	Bamako	Ensemble
2001	3,8	6,3	4,1	6,4	9,4	2,8	6,9	18,1	36,1	9,2
2006	12,4	14,6	17,7	11,7	10,3	14,3	7,3	34,7	70,5	20,1
2011	31,1	31,9	27,4	25,8	21,2	12,3	21,7	43,9	80,0	34,3
2016	30,9	53,8	79,6	54,9	30,0	18,6	25,7	0,0	88,3	52,0
2017	38,7	74,2	82,1	63,9	30,1	20,5	25,1	0,0	90,0	58,6
2018	47,5	70,8	87,0	75,8	46,8	37,6	26,2	0,0	93,0	65,6
2019	49,0	82,5	87,6	84,1	39,6	27,8	26,5	76,3	95,3	67,7
2020	45,3	90,9	91,6	82,5	40,7	39,7	26,9	63,0	95,6	70,8

Sources: EMEP-2001, ELIM-2006, EMOP-2011, EMOP-2020

Tableau 8.15: Evolution de l'use d'aisance type chasse/fosse/latrine par sexe du CM, niveau d'instruction, quintile et milieu (%)

	2001	2006	2011	2020		20	20				
						Pauvre	Non pauvre				
Sexe du chef de ménage											
Masculin	76,2	88,6	89,7	92,7		91,2	93,4				
Féminin	81,4	89,5	89,6	90,0		86,1	90,9				
			Quintile								
Moins nantis	68,2	88,8	75,9	90,8							
Quintile 2	66,2	84,9	87,4	91,7							
Quintile 3	65,3	86,6	91,1	93,5							
Quintile 4	83,8	88,4	95,7	93,5							
Plus nantis	88,2	94,6	98,2	93,0							
			Milieu								
Bamako	94,4	99,3	99,3	100,0		100,0	100,0				
Autres villes	92,3	96,1	92,4	96,4		93,9	97,0				
Rural	70,0	83,6	87,4	90,4		90,7	90,2				
Ensemble	76,7	88,7	89,7	92,5		91,0	93,2				

Tableau 8.16: Evolution de l'utilisation de bois (ou du charbon) comme source d'énergie pour la cuisson par sexe du CM, quintile et milieu (%)

	2001	2006	2011	2020	20	20
					Pauvre	Non pauvre
		Sexe du	chef de ména	age		
Masculin	91,1	97,2	94,9	95,0	97,8	93,7
Féminin	85,4	99,0	92,6	86,6	96,6	84,5
			Quintile			
Moins nantis	95,8	98,6	94,5	99,0		
Quintile 2	92,0	96,8	93,8	95,1		
Quintile 3	87,4	97,2	95,5	94,2		
Quintile 4	87,4	97,1	96,5	95,1		
Plus nantis	91,9	97,1	92,9	88,8		
			Milieu			
Bamako	94,3	97,9	95,4	96,9	97,4	96,9
Autres villes	94,3	98,9	93,8	88,1	95,2	86,6
Rural	89,1	96,6	94,6	95,0	97,9	93,1
Ensemble	90,6	97,4	94,7	94,4	97,8	93,0

Sources: EMEP-2001, ELIM-2006, EMOP-2011, EMOP-2020

Tableau 8.17: Evolution de l'alphabétisme par région (%)

Année	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Kidal	Bamako	Mali
2001	13,7	16,5	17,7	18,4	16,3	18,8	22,6		45,5	21,3
2006	19,2	23,2	23,8	23,0	24,0	19,3	24,2		52,0	26,2
2020	26,3	22,2	28,2	18,8	22,3	57,4	26,0	50,8	62,5	30,7

Tableau 8.18: Alphabétisme par situation de pauvreté et milieu (%)

	Bamako	Autres villes	Rural
Pauvres	47,6	32,8	18,6
Non pauvres	62,8	52,9	25,4
<b>Ensembl</b> e	62,5	48,6	22,2

Source: EMOP-2020

Tableau 8.19: Alphabétisme par sexe et quintile (%)

	Moins nantis	Quintile 2	Quintile3	Quintile 4	Plus nantis
Masculin	38,7	37,0	38,1	41,4	45,9
Féminin	18,8	17,6	21,2	23,6	30,5
Ensemble	27,7	26,7	29,2	31,9	37,9

Source: EMOP-2020

Tableau 8.20: Evolution de l'inégalité entre 2001 et 2020 mesurée par l'indice de Gini

	2001	2006	2011	2016	2017	2019	2020
			Région				
Kayes	0,36	0,30	0,45	0,30	0,32	0,33	0,29
Koulikoro	0,41	0,37	0,38	0,32	0,30	0,28	0,26
Sikasso	0,41	0,42	0,38	0,36	0,35	0,50	0,37
Ségou	0,31	0,29	0,35	0,26	0,32	0,31	0,29
Mopti	0,36	0,32	0,45	0,19	0,30	0,27	0,29
Tombouctou	0,32	0,35	0,30	0,28	0,24	0,28	0,29
Gao	0,3	0,24	0,43	0,37	0,26	0,29	0,29
Kidal	0,41	0,27	0,33			0,48	0,40
Bamako	0,36	0,31	0,40	0,37	0,30	0,30	0,33
			Milieu				
Urbain	0,36	0,35	0,42	0,36	0,35	0,37	0,35
Rural	0,38	0,33	0,40	0,29	0,31	0,36	0,33
			Sexe				
Masculin	0,39	0,37	0,42	0,34	0,35	0,39	0,37
Féminin	0,38	0,36	0,41	0,34	0,36	0,40	0,42
Ensemble	0,39	0,37	0,42	0,34	0,36	0,40	0,38

Source: EMEP 2001, ELIM 2006, EMOP-2011, EMOP-2019-2020

Tableau 8.21: Montant des dépenses par fonction de consommation selon la région et niveau national (FCFA)

Fonction	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Kidal	Bamako	Ensemble
Alimentation et Boissons non alcoolisées	786 297 034 394	519 994 533 938	418 900 184 761	421 225 225 435	409 594 024 636	248 644 337 341	145 239 646 233	60 348 172 823	697 490 930 481	3 707 734 090 050
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	1 411 096 191	945 358 900	2 677 669 203	1 851 299 563	1 313 434 804	1 841 502 126	816 889 673	748 404 171	3 727 524 594	15 333 179 226
Articles d'Habillements et Chaussures	39 892 906 802	68 333 868 966	39 838 533 989	42 369 630 754	25 222 868 255	22 629 005 563	9 596 723 779	11 211 216 594	89 312 684 816	348 407 439 518
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	56 542 372 905	72 254 535 741	60 165 166 487	69 512 832 602	51 728 087 476	29 663 658 132	27 272 984 339	12 408 069 353	262 400 984 423	641 948 691 458
Meubles, Articles de ménages et Entretien	18 279 511 823	15 429 162 635	22 430 652 845	16 135 784 130	13 302 933 092	6 474 277 644	2 721 894 603	4 827 667 737	28 546 988 527	128 148 873 037
Santé	21 685 021 421	35 442 698 480	26 964 294 941	14 532 325 432	16 133 317 048	7 780 526 492	3 158 093 798	1 136 668 336	33 671 247 126	160 504 193 073
Transport	18 956 031 095	23 513 851 544	65 860 798 567	32 419 452 942	18 377 159 421	5 821 945 858	1 243 580 095	8 490 703 457	112 884 830 632	287 568 353 611
Communication	16 332 247 327	14 737 557 221	22 988 188 676	16 351 839 049	11 014 418 047	6 099 056 779	2 028 848 732	5 899 558 007	50 187 582 342	145 639 296 179
Loisirs et Cultures	4 320 048 507	13 044 498 808	5 603 158 395	10 330 004 618	2 761 543 160	8 129 753 342	1 182 414 793	1 194 767 689	23 052 449 260	69 618 638 572
Enseignements	896 062 303	1 569 581 436	1 228 261 129	85 367 363	100 049 431	11 990 440	21 878 419	174 699 005	16 178 241 235	20 266 130 761
Restaurants et Hôtels	827 500 949	5 887 392 487	1 032 612 277	15 876 315	688 598 732	225 431 030	0	230 842 065	2 266 587 217	11 174 841 073
Biens et services Divers	12 396 987 974	29 012 890 768	18 595 808 203	20 694 341 591	8 925 130 843	10 576 250 855	1 865 395 523	1 310 975 604	71 757 254 736	175 135 036 097
Ensemble	977 836 821 691	800 165 930 926	686 285 329 476	645 523 979 796	559 161 564 945	347 897 735 604	195 148 349 987	107 981 744 840	1 391 477 305 387	5 711 478 762 645

Source : EMOP-2020 -2021

Tableau 8.22: Montant des dépenses par fonction de consommation selon le niveau de pauvreté des ménages (FCFA)

	900 (1. 0. 7.1)		
Fonction	Pauvres	Non pauvres	Ensemble
Alimentation et Boissons non alcoolisées	2 915 298 017 277	792 436 072 771	3 707 734 090 050
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	11 614 102 444	3 719 076 782	15 333 179 226
Articles d'Habillements et Chaussures	272 361 501 895	76 045 937 624	348 407 439 518
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	539 264 208 116	102 684 483 342	641 948 691 458
Meubles, Articles de ménages et Entretien	98 189 088 048	29 959 784 989	128 148 873 037
Santé	117 601 428 342	42 902 764 731	160 504 193 073
Transport	237 480 338 131	50 088 015 480	287 568 353 611
Communication	121 203 475 545	24 435 820 634	145 639 296 179
Loisirs et Cultures	61 650 388 031	7 968 250 541	69 618 638 572
Enseignements	18 927 878 884	1 338 251 876	20 266 130 761
Restaurants et Hôtels	7 720 507 722	3 454 333 351	11 174 841 073
Biens et services Divers	144 323 296 297	30 811 739 800	175 135 036 097
Ensemble	4 545 634 230 716	1 165 844 531 923	5 711 478 762 645

Tableau 8.23: Montant des dépenses par fonction de consommation selon le niveau d'instruction du chef du ménage (FCFA)

Fonction	Sans instruction	Primaire	Secondaire	Supérieur	Ensemble
Alimentation et Boissons non alcoolisées	2 773 086 162 195	749 852 457 495	112 077 317 036	72 718 153 322	3 707 734 090 050
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	11 004 085 670	3 931 519 494	217 679 065	179 894 997	15 333 179 226
Articles d'Habillements et Chaussures	246 525 107 758	79 203 129 990	13 880 306 010	8 798 895 761	348 407 439 518
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	393 562 209 877	186 774 313 129	36 698 603 935	24 913 564 518	641 948 691 458
Meubles, Articles de ménages et Entretien	90 140 395 479	29 956 510 813	4 908 191 317	3 143 775 429	128 148 873 037
Santé	120 000 086 411	33 696 038 593	3 988 387 271	2 819 680 799	160 504 193 073
Transport	177 845 764 981	82 098 253 365	16 310 063 064	11 314 272 201	287 568 353 611
Communication	88 637 090 868	43 975 554 242	8 436 037 241	4 590 613 827	145 639 296 179
Loisirs et Cultures	46 359 085 218	16 344 073 602	3 806 481 501	3 108 998 251	69 618 638 572
Enseignements	7 323 855 536	6 374 695 032	2 531 134 579	4 036 445 613	20 266 130 761
Restaurants et Hôtels	8 062 361 615	2 664 781 922	207 200 022	240 497 514	11 174 841 073
Biens et services Divers	109 531 139 257	48 651 098 704	9 125 889 668	7 826 908 468	175 135 036 097
Ensemble	4 072 077 344 870	1 283 522 426 381	212 187 290 710	143 691 700 699	5 711 478 762 645

Source: EMOP-2020

Tableau 8.24: Montant des dépenses par fonction de consommation selon la taille des ménages (FCFA)

Fonction	1-3 pers	4-7 pers	8-10 pers	11-15 pers	16 pers et+	Ensemble
Alimentation et Boissons non alcoolisées	313 091 717 332	1 699 068 639 538	759 049 896 791	596 462 600 105	340 061 236 281	3 707 734 090 050
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	2 174 479 692	7 055 336 990	2 585 217 457	2 357 644 298	1 160 500 789	15 333 179 226
Articles d'Habillements et Chaussures	33 366 136 610	159 501 007 536	72 044 404 588	51 581 805 750	31 914 085 035	348 407 439 518
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	74 444 134 355	339 956 660 930	127 204 931 199	73 199 297 101	27 143 667 874	641 948 691 458
Meubles, Articles de ménages et Entretien	11 878 438 762	58 017 601 293	28 077 785 164	20 107 750 721	10 067 297 098	128 148 873 037
Santé	10 299 932 302	62 492 511 647	40 051 097 706	30 547 471 170	17 113 180 250	160 504 193 073
Transport	25 753 710 246	125 995 572 992	59 526 605 004	48 318 639 565	27 973 825 805	287 568 353 611
Communication	14 732 560 148	65 368 915 740	32 948 157 970	20 652 836 593	11 936 825 727	145 639 296 179
Loisirs et Cultures	6 374 386 844	37 958 517 758	14 638 551 350	6 778 578 702	3 868 603 918	69 618 638 572
Enseignements	319 059 799	9 425 725 777	4 842 431 480	3 906 076 318	1 772 837 386	20 266 130 761
Restaurants et Hôtels	2 056 041 547	4 449 337 629	2 314 129 728	1 763 175 538	592 156 631	11 174 841 073

Fonction	1-3 pers	4-7 pers	8-10 pers	11-15 pers	16 pers et+	Ensemble
Biens et services Divers	17 013 954 737	83 662 581 962	39 026 502 555	23 032 983 989	12 399 012 854	175 135 036 097
Ensemble	511 504 552 373	2 652 952 409 793	1 182 309 710 992	878 708 859 850	486 003 229 647	5 711 478 762 645

Tableau 8.25: Le poids des principaux produits alimentaires consommés

Fonction	Bamako	Autres villes	Rural	Ensemble
Riz	15,0	24,9	22,4	21,3
Mil	3,5	5,5	9,7	8,0
Sucre	5,0	5,8	6,2	5,9
Sorgho	0,5	3,1	5,1	4,0
Viande de bœuf fraîche	11,6	7,8	4,0	5,9
Thé	2,2	3,3	3,8	3,4
Maïs en grain crus	1,4	4,7	6,6	5,4
Beurre de karité	0,2	0,5	1,1	0,8
Poissons fumés, séchés, salés	1,8	3,6	5,2	4,4
Poissons frais	4,3	3,6	2,3	2,9
Huile d'arachide	3,7	3,8	3,2	3,4
Pain	6,8	3,5	1,8	2,9
Arachide décortiquée	0,4	1,3	2,4	1,9
Viande de mouton ou de chèvre fraîche	6,1	3,3	2,9	3,6
Lait frais local	0,6	1,1	1,3	1,1
Tubercules et plantain	3,4	1,5	1,2	1,7
Oignon frais	3,1	2,7	2,1	2,3
Cube (Maggi, Jumbo etc.)	1,6	1,4	1,6	1,6
Lait en poudre	6,5	2,6	1,6	2,7
Haricots secs	0,9	1,5	1,8	1,6
Autres produits alimentaires non cités	21,5	14,6	13,8	15,3
	100,0	100,0	100,0	100,0
Montant en milliards FCFA	6 974,9	4 732,7	25 369,8	37 077,3

# **ANNEXE 4: DEPENSES DE CONSOMMATION DES MENAGES PENDANT 2020**

Tableau 8.26: Répartition des dépenses trimestrielles sans les biens durables, sur les fonctions de consommation (milliards de FCFA, %)

Fonction	Déper trimest sans t durable juin 202	rielles piens s avril-	Déper trimesti sans b durak juille septer 2020	rielles biens bles et- nbre	Dépe trimest sans dura octo décemb (P	trielles biens bles bre- ere 2020	Dépe trimest sans dura Estimé	trielles biens bles
Alimentation et Boissons non alcoolisées	856,7	67,7	885,5	70,3	839,2	70,2	855,6	67,7
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	4,1	0,3	4,0	0,3	3,5	0,3	4,0	0,3
Articles d'Habillements et Chaussures	103,1	8,1	98,3	7,8	59,9	5,0	91,8	7,3
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres								
Combustibles	81,7	6,5	76,4	6,1	73,9	6,2	78,9	6,2
Meubles, Articles de ménages et Entretien	16,9	1,3	17,2	1,4	17,4	1,5	17,2	1,4
Santé	43,9	3,5	35,2	2,8	40,1	3,4	44,2	3,5
Transport	67,3	5,3	58,7	4,7	60,9	5,1	62,1	4,9
Communication	30,1	2,4	29,3	2,3	27,4	2,3	29,3	2,3
Loisirs et Cultures	12,3	1,0	11,9	0,9	14,5	1,2	12,9	1,0
Enseignements	7,4	0,6	1,8	0,1	6,0	0,5	5,3	0,4
Restaurants et Hôtels	2,4	0,2	2,4	0,2	4,0	0,3	3,4	0,3
Biens et services divers	39,4	3,1	39,1	3,1	48,0	4,0	59,6	4,7
Total	1 265,2	100,0	1 259,9	100,0	1 194,8	100,0	1 264,2	100,0

Source : EMOP-2020/2021

Tableau 8.27: Dépenses par ménage, par tête et par équivalent adulte (FCFA)

Trimestre de collecte	Urbain	Rural	Ensemble								
Dépenses par ménage											
Janvier - mars (Passage 4 estimé)	705 478	412 412	489 251								
Dépenses par tête											
Janvier - mars (Passage 4 estimé)	130 371	66 574	83 301								
Dépenses par équivalent adulte											
Janvier - mars (Passage 4 estimé)	169 615	88 731	109 938								

Source: EMOP-2020/2021, passage 4 (janvier - mars 2021; estimation)

Tableau 8.28: Structure de la consommation trimestrielle des ménages maliens de janvier à mars 2021 (estimation) selon le mode d'acquisition (milliards de FCFA, %)

Mode	า	Rura		Total			
d'acquisition	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part	
Achats	466,6	89,9	635,5	74,3	1102,1	80,2	
Autoconsommation	22,4	4,3	175,5	20,5	197,9	14,4	
Cadeau	29,9	5,8	44,8	5,2	74,7	5,4	
Total	518,9	100,0	855,8	100,0	1 374,7	100,0	

Source: EMOP-2020/2021, passage 4 (janvier - mars 2021; estimation)

Tableau 8.29: Part budgétaire des fonctions de consommation de janvier à mars 2021 (estimation) selon le milieu de résidence (milliards de FCFA, %)

	Urba	in	Rur	al	Total		
Fonction	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part	
Alimentation et Boissons non alcoolisées	270,6	52,1	584,9	68,3	855,5	62,2	
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	1,4	0,3	2,5	0,3	4,0	0,3	
Articles d'Habillements et Chaussures	35,1	6,8	56,6	6,6	91,7	6,7	
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	61,4	11,8	17,3	2,0	78,7	5,7	
Meubles, Articles de ménages et Entretien	22,7	4,4	39,3	4,6	62,0	4,5	
Santé	15,7	3,0	28,6	3,3	44,2	3,2	
Transport	41,7	8,0	50,2	5,9	91,9	6,7	
Communication	25,2	4,9	26,8	3,1	52,0	3,8	
Loisirs et Cultures	10,7	2,1	15,8	1,8	26,5	1,9	
Enseignements	4,6	0,9	0,7	0,1	5,3	0,4	
Restaurants et Hôtels	1,1	0,2	2,4	0,3	3,4	0,2	
Biens et services divers	28,8	5,5	30,8	3,6	59,5	4,3	
Total	518,9	100,0	855,8	100,0	1 374,7	100,0	

Source: EMOP-2020/2021, passage 4 (janvier - mars 2021; estimation)

Tableau 8.30: Répartition des dépenses de consommation par région et par fonction (milliards de FCFA, %)

	Kaye	s	Koulik	oro	Sikas	so	Ségo	u	Mopti		Tombouctou		Gao		Kida	ı	Bamako		Ensem	ble
	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part								
Alimentation et Boissons non alcoolisées	181,4	79,8	120	64,7	96,5	54,7	97	61,1	94,8	71	57,3	69,4	33,4	78,7	13,9	46,4	161,2	47,6	855,5	62,2
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	0,4	0,2	0,3	0,1	0,7	0,4	0,5	0,3	0,3	0,3	0,5	0,6	0,2	0,5	0,2	0,7	0,9	0,3	4	0,3
Articles d'Habillements et Chaussures	10,1	4,5	17,6	9,5	10,2	5,8	11,8	7,5	6,7	5	6,9	8,4	2,5	5,8	3,1	10,2	22,8	6,7	91,7	6,7
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres combustibles	4,5	2	4,1	2,2	7	4	4,6	2,9	3,8	2,9	2,8	3,4	1,6	3,7	1,9	6,4	48,4	14,3	78,7	5,7
Meubles, Articles de ménages et Entretien	7,6	3,3	6,4	3,5	11,6	6,6	7,8	4,9	6,7	5	3,3	4	1	2,4	3,4	11,2	14,1	4,2	62	4,5
Santé	5,6	2,4	9,1	4,9	6,9	3,9	4,3	2,7	5,1	3,8	2	2,5	0,8	1,9	0,5	1,6	10	3	44,2	3,2
Transport	5,2	2,3	6,3	3,4	26,4	15	12	7,6	6,5	4,9	1,7	2	0,4	1	3,4	11,4	29,9	8,8	91,9	6,7
Communication	6	2,7	5,7	3,1	7,7	4,4	6,9	4,4	4,2	3,1	1,9	2,3	0,8	1,9	2,5	8,2	16,3	4,8	52	3,8
Loisirs et Cultures	1,4	0,6	4,9	2,6	3,2	1,8	4,6	2,9	1,4	1,1	2,3	2,8	0,6	1,4	0,5	1,6	7,5	2,2	26,5	1,9
Enseignements	0,2	0,1	0,4	0,2	0,3	0,2	0	0	0	0	0	0	0	0	0,1	0,3	4,2	1,2	5,3	0,4
Restaurants et Hôtels	0,6	0,3	1,5	0,8	0,3	0,2	0	0	0,3	0,2	0,1	0,1	0	0	0,1	0,2	0,6	0,2	3,4	0,2
Biens et services divers	4,2	1,8	9,2	5	5,5	3,1	9	5,7	3,7	2,8	3,8	4,6	1,2	2,8	0,5	1,7	22,4	6,6	59,5	4,3
Total	227,3	100	185,3	100	176,3	100	158,7	100	133,6	100	82,5	100	42,4	100	30	100	338,5	100	1 374,70	100

Source : EMOP-2020/2021, passage 4 (janvier - mars 2021 ; estimation)

Tableau 8.31: Dépenses trimestrielles des ménages par fonction de consommation selon les quintiles (milliards de FCFA, %)

	Moins										_	
	nan	tis	Quint	ile 2		Quintile 3		ile 4	Plus n	antis	Ensem	ble
Fonction	Monta nt	Part	Monta nt	Part	Mont ant	Part	Monta nt	Part	Monta nt	Part	Montant	Part
Alimentation et Boissons non												
alcoolisées	106,7	70,1	126,0	67,1	166,2	67,2	190,7	62,9	265,9	54,9	855,5	62,2
Boissons alcoolisées, Tabac et												
Stupéfiants	0,6	0,4	0,5	0,3	0,6	0,3	1,0	0,3	1,1	0,2	4,0	0,3
Articles d'Habillements et												
Chaussures	10,5	6,9	13,7	7,3	16,1	6,5	20,8	6,9	30,5	6,3	91,7	6,7
Logements, Eau, Electricité, Gaz et												
Autres Combustibles	2,5	1,7	5,2	2,8	10,0	4,1	18,1	6,0	42,9	8,9	78,7	5,7
Meubles, Articles de ménages et												
Entretien	6,9	4,5	9,4	5,0	9,9	4,0	11,6	3,8	24,3	5,0	62,0	4,5
Santé	6,3	4,2	7,0	3,7	7,8	3,2	9,2	3,0	14,0	2,9	44,2	3,2
Transport	6,3	4,2	8,9	4,7	14,1	5,7	20,0	6,6	42,6	8,8	91,9	6,7
Communication	4,5	3,0	6,0	3,2	8,2	3,3	11,0	3,6	22,3	4,6	52,0	3,8
Loisirs et Cultures	1,7	1,1	2,9	1,5	4,4	1,8	6,3	2,1	11,1	2,3	26,5	1,9
Enseignements	0,2	0,1	0,2	0,1	0,3	0,1	1,0	0,3	3,6	0,7	5,3	0,4
Restaurants et Hôtels	0,4	0,3	0,7	0,4	0,7	0,3	0,7	0,2	0,9	0,2	3,4	0,2
Biens et services divers	5,4	3,5	7,4	4,0	8,9	3,6	12,9	4,2	25,0	5,2	59,5	4,3
Total	152,1	100, 0	187,8	100, 0	247,2	100,0	303,4	100, 0	484,1	100, 0	1 374,7	100,0

Source: EMOP-2020/2021, passage 4 (janvier - mars 2021; estimation)

Tableau 8.32 : Résultat des interviews des ménages par passage

-																
	Passa	ge 1	Pass	sage 2	Pass	age 3	Passage 4									
Interview acceptée	6750	99,6	6714	99,7	6727	99,8	6688	99,8								
Acceptée avec réticence	30	0,4	19	0,3	16	0,2	15	0,2								
Abandon	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0								
Absence temporaire	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0								
Refus	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0								
Autre (précisez en observations)	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0								
Total	6780	100,0	6733	100,0	6743	100,0	6703	100,0								

Source : EMOP-2020/2021

## REFERENCES

## Rapports d'enquête

- 1. DNSI « Enquête Malienne d'Evaluation de la Pauvreté », 2001
- 2. DNSI, « Enquête Légère Intégrée auprès des Ménages », 2006
- 3. INSTAT « Enquête par grappe à indicateurs multiples et des dépenses des ménages du Mali (MICS-ELIM 2009-2010) »,
- 4. State of Qatar-Statistics Authority « Household Expenditure and Income Survey », 2006-2007
- 5. National Institute of Statistics of Rwanda «The evolution of poverty in Rwanda from 2000 to 2011»
- 6. Department of census and statistics of Sri Lanka « Household income and expenditure survey», preliminary report, 2009-2010
- 7. Tous les rapports de l'EMOP, quatre passages par an, sont publiés sur l'internet. voir <a href="https://www.instat-mali.org">www.instat-mali.org</a>

#### **Articles**

- Angeles Soliz, Luis Alejandro « Indices de pauvreté », Mémoire de licence, Université de Genève, juin 1999.
- 9. Aline Coudouel et al. « Mesure et analyse de la pauvreté », Avril 2002
- 10. Institut de la Banque Mondiale « Introduction à la pauvreté », Septembre 2005